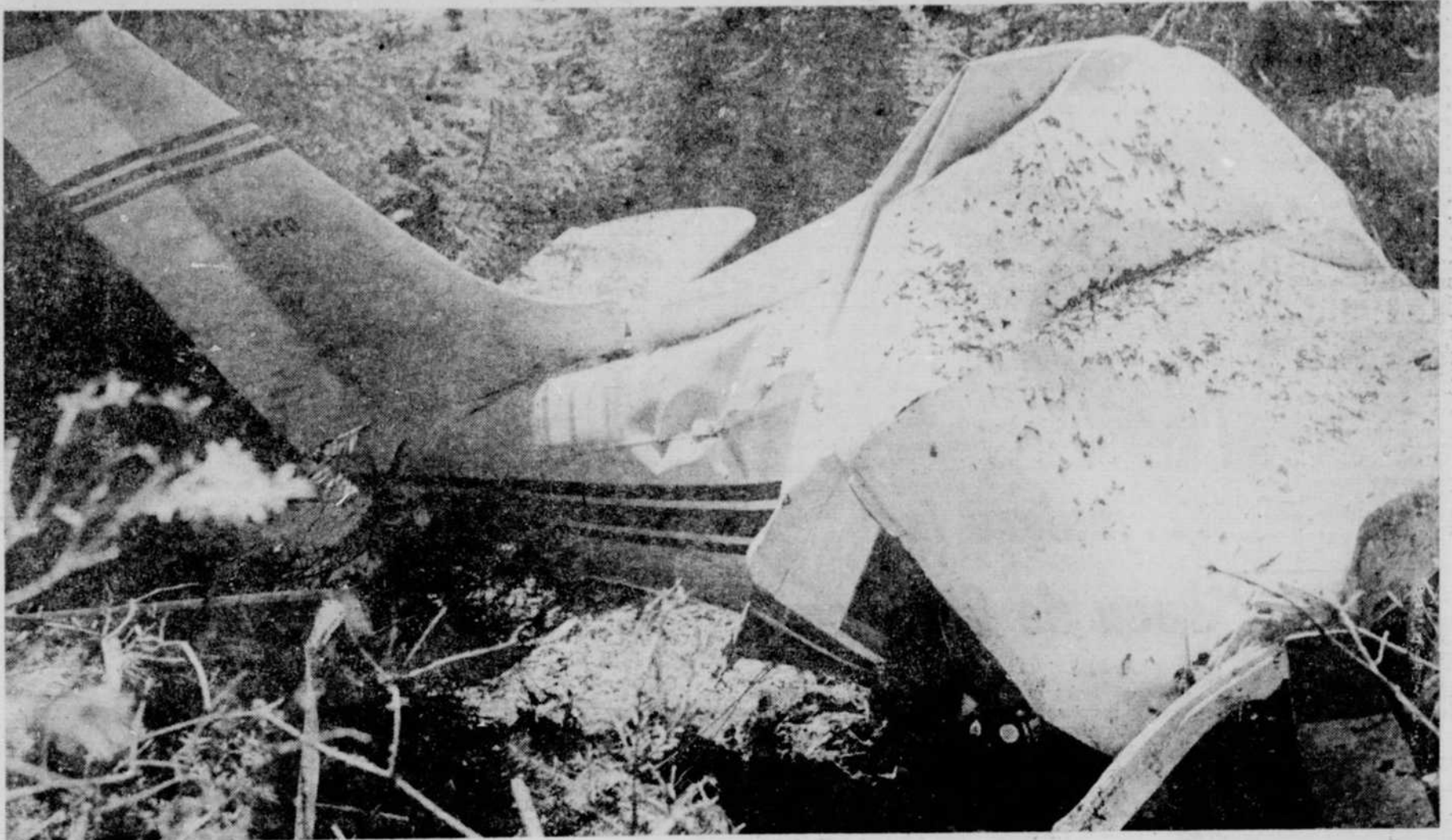


à PROPOS



Le Piper Cherokee retrouvé : 2 morts

Les restes d'un avion Piper Cherokee disparu depuis mardi soir ont été retrouvés à quelque 30 milles au nord de la barrière du parc des Laurentides mercredi soir. Ce n'est que dans la journée de jeudi qu'une équipe de policiers a réussi à retirer les corps de la cabine du monomoteur. — Détails en page 3. (photo Ghislain Ouellet)

**L'AMH interviendra
dans l'affaire Tardif**

— page 30

**"Nègres" retirée
définitivement**

— page 5

De 9.00 h. à midi

LAISSEZ ENTRER

avec

Michelle Duclos et
Guy Aubry



LE SOLEIL

CjRP
QUEBEC 1060

MÉTÉO

Prévision pour la région de Québec pour aujourd'hui et demain.

Québec :
Généralement ensoleillé
Maximum : 75
Aujourd'hui : beau et chaud, risque d'orages en fin de journée

Outaouais, Montréal, Laurentides, Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est : généralement ensoleillé, maximum près de 75. Apercus pour demain : beau et chaud, risque d'orages en fin de journée. Chaudière, Abitibi, Pontiac, Témiscamingue : généralement nuageux, possibilité d'averses et risques d'orages, maximum 70 à 75. Apercus pour demain : plutôt nuageux, possibilité d'averses. Haute-Mauricie, Lac St-Jean : généralement ensoleillé, nuages en fin de journée, maximum 70 à 75. Apercus pour demain : nuageux, possibilité d'averses. Saguenay, Bas-Caraïbe, Gaspésie, Rimouski : généralement ensoleillé, maximum près de 70. Apercus pour samedi : ennuageusement en fin de journée, possibilité d'averses.

SOLEIL

Vendredi, 16 août :
Lever : 04h43
Coucher : 18h54

Samedi, 17 août :
Lever : 04h45
Coucher : 18h52

MARÉES

Vendredi, 16 août
BASSES 12h30
HAUTES 4h35 et 17h15

Samedi, 17 août
BASSES 0h30 et 13h25
HAUTES 5h30 et 18h05

SOMMAIRE

Bandes dessinées	14
Cinéma	12
Décès	18
Echecs	14
Editorial	10
Famille	12-13
Films à la TV	14
Finance	20 à 23
Horoscope	13
La nouvelle québécoise	2-3-4-5
Les murs	11
Mot caché	15
Mots croisés	14
Nouvelles internationales	8-9
Nouvelles nationales	7
Nouvelles provinciales	6
Patron	12
Petites annonces	19
Spectacles	12-14-15
Sports	24 à 31

Traversiers

L'injonction est écartée...

La Société des Traversiers Québec-Lévis ne recourra pas à une injonction pour forcer ses 13 ingénieurs — mécaniciens, qui ont débrayé illégalement il y a trois semaines, à reprendre le travail.

C'est du moins ce qu'indique un communiqué en provenance de la société. Dans ce texte, la partie patronale soutient que ce conflit peut encore se régler par voie de négociations entre les parties. Suite à la suspension de la Société, M. Denis Vandry, n'avait pas écarté la possibilité de recourir à cette procédure pour rétablir le service des traversiers entre les deux rives. Au cours d'une réunion du conseil d'administration hier, cette éventualité a été repoussée.

Démenti syndical

Par ailleurs, le secrétaire financier du Syndicat Canadien des Officiers de Marine Marchande, M. Albert Robillard, a tenu à démentir dans un communiqué les affirmations de la partie patronale voulant que c'est une

nouvelle demande du syndicat qui a fait échouer les discussions.

M. Vandry et M. Léo Deslisle principal négociateur patronal ont en effet affirmé mercredi que le syndicat a demandé que la Société considère l'absence des employés comme résultant d'une maladie réelle et que par conséquent elle leur verse leur plein traitement durant ces 3 semaines de débrayage. Selon la version patronale, il s'agissait d'une nouvelle demande qui a saboté l'entente survenue sur les deux points litigieux soit : l'indexation des salaires et l'engagement d'un ingénieur breveté.

M. Robillard reproche à la Société de se servir de ce motif pour refuser de régler le litige. Selon lui, il ne s'agissait pas d'une troisième demande du syndicat et que ce n'est que lorsque "le syndicat avait accepté dans sa quasi-totalité la proposition de la partie patronale que cette dernière a prétendu découvrir cette troisième demande". Le communiqué conclut

enfin que "quant aux négociations, le syndicat ne les considère pas comme rompues mais souhaite une attitude plus positive de la Société".

2 suspects acquittés

Le juge Jean Grenier, de la Cour des sessions de la paix de Québec, a acquitté hier deux accusés de vol qualifié.

Le savant magistrat a fait remarquer que la preuve circonstancielle soumise par la poursuite n'était pas étayée suffisamment par des faits probants pour justifier une condamnation.

Cette preuve, dit-il, donne ouverture à un doute raisonnable dont doivent bénéficier les accusés, suivant la loi.

Les deux bandits avaient pénétré par effraction dans la résidence d'un quinqua-génaire de Fortierville, le 8 novembre 1971, dans l'intention de lui voler les quelques dollars qu'il était censé toucher comme indemnité à la suite d'un accident qu'il avait subi dans les semaines précédentes.

Les malfaiteurs avaient alors martyrisé leur victime au point de lui causer des lésions corporelles graves.

Le juge Grenier a ajouté que c'était avec regret qu'il acquittait les deux accusés Frenette et Charland.



Même si l'objet premier de cette chronique n'est pas de couvrir l'actualité municipale, il faut souligner tout le mérite que les autorités ont eu en supprimant la circulation automobile sur les Plaines. Les piétons, par milliers, ont réalisé que l'environnement s'était grandement amélioré et que leurs poumons ne s'en portaient que mieux. Il faut avoir arpenté les Plaines pour le réaliser. Voilà un des effets bénéfiques de la Super-Franco-Fête.

Un autre effet a été de voir plusieurs bureaux déserts dans différents ministères. Plusieurs fonctionnaires en ont profité pour épouser leurs jours de vacances. La contribution du gouvernement du Québec est énorme si l'on prend en considération toutes les ressources humaines qu'il a mises en disponibilité à cette occasion. Aux nombreux fonctionnaires des Affaires inter-gouvernementales, du Tourisme, du Protocole, etc. s'ajoutent les fonctionnaires municipaux et fédéraux.

Parmi les suggestions intéressantes autour de cet événement unique, on peut retenir celle d'un peintre belge qui demande que la prochaine rencontre soit l'occasion de réunir toutes les jeunesse du monde, sans barrière de langue ou de race. Selon cet artiste qui travaille sur les Plaines et qui a parcouru le monde entier, la fraternité, l'amour et la paix n'ont pas de frontière.

D'autre part, les journalistes qui ont cotoyé les délégués à la Fête, ont réalisé que plusieurs d'entre eux ne parlaient ni français, ni anglais. Ceux-là viennent de certains pays d'Afrique, où le français vient après la langue nationale, dans l'enseignement. Enfin, si vous voulez rencontrer les délégués et établir des contacts humains, je vous conseille de vous rendre au campus de l'université, la préférence à la Résille. Vous ne savez jamais ni le jour ni l'heure où vous n'assisterez pas à un spectacle spontané et gratuit de danses, d'expression corporelle et le théâtre sur le patio de la Résille. Les interprètes ont le contact facile et généreux. Profitez de la fin de semaine pour le vérifier.

... malgré le voeu de Chagnon

par Claude Parent

Le député maire de Lévis, M. Vincent F. Chagnon, a sommé le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa de faire émettre une injonction pour la reprise du travail ou bien de fournir des autobus à tous les 30 minutes et ce en nombre suffisant pour répondre à la clientèle.

Le présent conflit entre la société des traversiers Québec-Lévis et ses employés, dure depuis trois semaines, durée de l'interruption du service des bateaux-passeurs entre les deux rives.

M. Chagnon considère que la situation est devenue cruciale et il ne peut tolérer un tel système.

Ces remarques sont contenues dans un télégramme expédié à M. Bourassa, hier matin.



Le jeune René Simard, gagnant du grand prix du festival de Tokyo était présent hier soir à la première du film tourné à cette occasion et qui s'intitule "René Simard au Japon". On le voit ici accompagné de ses parents au début de la représentation au théâtre Capitol. (photo Michel St-Pierre)

Les propos de la cour

Quatre mois pour fraude

C'est en implorant une dernière chance du tribunal que Marc Grenier, âgé de 20 ans, de Saint-Romuald, a échappé d'une sentence de quatre mois hier, en Cour des sessions de la paix.

Le jeune homme était accusé d'avoir fraudé, le 30 juillet dernier, la succursale de la Banque Provinciale du Canada, sise au 111 de la rue Commerciale, à Lévis, d'un montant de \$180.

Le substitut du procureur général, Me Jean-François Dionne, lui a fait admettre ses condamnations antérieures pour lesquelles l'accusé avait bénéficié de sursis de sentence et de sentences minimales pour des ordonnances de la Cour.

"Depuis deux ans, vous avez bénéficié de la clémence des tribunaux, dit le juge Potvin, et vous n'avez pas su en profiter. La société doit être protégée, et aujourd'hui je dois faire mon devoir".

Le jeune Grenier venait tout juste de demander au juge de lui donner une dernière chance, et la réponse a été : "Quatre mois de prison à compter d'aujourd'hui.

Les jurés : pas avant un mois

Bien que le terme des assises de Québec s'ouvre le 10 septembre, les jurés choisis pour ce premier terme n'auront pas à se présenter avant le 17 septembre, soit dans un mois exactement.

Le greffier de la paix et de la Couronne pour le district de Québec, a laissé entendre à un représentant de la tribune de la presse judiciaire qu'environ 300 causes figurent au rôle de ce premier terme des assises.

Il va sans dire que plusieurs accusés vont faire option pour que leurs procès soient entendus devant un juge seul.

Ces changements de choix, même s'ils sont de nature à décongestionner la Cour d'assise, vont encombrer d'autant la Cour des sessions de la paix.

Manque de personnel

Les greffiers et les sténographes officiels ne sont pas en nombre suffisant pour répondre aux besoins actuels.

Déjà, des retards se font sentir à cause de cette pénurie de personnel.

Que feront les autorités ? cela demeure un point d'interrogation.

200 causes contestées

Au cours de la semaine qui se termine, la Cour des petites créances aura réglé environ 200 causes contestées.

En effet, quatre juges de entendu des centaines de la Cour provinciale ont témoignages de la part de demandeurs, de défenseurs et autres témoins assignés par les parties en cause.

Les séances se sont déroulées dans des salles non ventilées de l'annexe du palais de justice, situés au 39 de la rue Saint-Louis.

En dépit de tous les efforts déployés par les magistrats et les fonctionnaires du ministère de la Justice, il y a eu 50% de satisfaits et 50% d'insatisfaits. Dans un procès, il y a toujours un gagnant et un perdant.

Fort heureusement, les plaideurs n'ont pas de frais onéreux ni d'honoraires d'avocats à payer.

Courrier de la deuxième classe.

Enregistrement No 0748



L'avion s'est immobilisé, à environ 1/2 mille à l'intérieur du bois bordant la route 175, menant à Chicoutimi. (photo Ghislain Ouellet)

L'avion est retrouvé : 2 morts

par Ghislain OUELLET

Les recherches entreprises mercredi dans le but de retrouver un monomoteur Piper Cherokee, disparu depuis mardi soir ont finalement porté fruits cette même soirée.

Les trois avions et l'hélicoptère de la base de Trenton ont survolé le parc des Laurentides, de Chicoutimi jusqu'à St-Jean Chrysostome durant toute la journée, mais en vain. C'est dans la soirée que le petit avion disparu a finalement été localisé à quelque trente milles au nord de la barrière du parc. Le monomoteur s'est écrasé au sol à environ un demi mille dans le bois longeant la route 175, en face du lac Du Relais.

Des militaires ont été parachutés sur les lieux de la tragédie. Ces derniers ont guidé l'équipe médicale qui s'est rendue à l'avion par la

voie terrestre. Il était malheureusement trop tard pour sauver les occupants mort au moment où l'avion a touché le flanc d'une montagne.

Ce n'est que mercredi matin, que des policiers de la Sûreté du Québec se sont rendus sur les lieux pour évacuer les dépouilles mortelles. Une équipe d'une dizaine d'hommes a travaillé d'arrache-pied pour dégager un quadrilatère permettant à un hélicoptère de se poser à proximité des débris.

C'est par ce moyen que des pelles et des haches ont été acheminées afin de dégager les cadavres de la carlingue. Au moment de l'impact, le moteur de l'avion a labouré le sol, pour ensuite s'y enfoncer. La cabine de pilotage s'est recroquevillée en coinceant les passagers à l'intérieur. Ce n'est qu'en fin d'après-midi que les corps ont pu être évacués et conduits à la morgue provinciale, pour fins d'autopsies.

La tragédie
Deux cadets de l'air Da-

niel Caron et Marc Landry, tous deux âgés de 19 ans, de Ville Lasalle, ont loué l'avion Piper Cherokee de la compagnie Won-Dal Avia à St-Honoré, non loin de St-Honoré, non loin de Chicoutimi. Ils ont alors quitté Saint-Honoré en di-

rection de Québec, où ils ne sont jamais arrivés.

Ils ont quitté l'aéroport de St-Honoré vers 17h 52, mardi, et devait suivre la route 54 jusqu'à Québec. Alors que le monomoteur était à 45 milles au sud de Bagotville, un signal de détresse devait être capté à ce dernier endroit.

Mort de René Monfette

Gauthier tenu criminellement responsable

A l'issue de l'enquête du coroner qu'il a présidé hier soir, Me J.-Armand Drouin tenait criminellement responsable Gaston Gauthier de la mort de René Monfette survenue le 13 juillet dernier sur la piste de danse de la plage Germain au Lac St-Joseph.

On se souviendra que René Monfette avait été abattu d'une balle de calibre 22, et que son frère Gilles avait été blessé à la mâchoire le 13 juillet au soir.

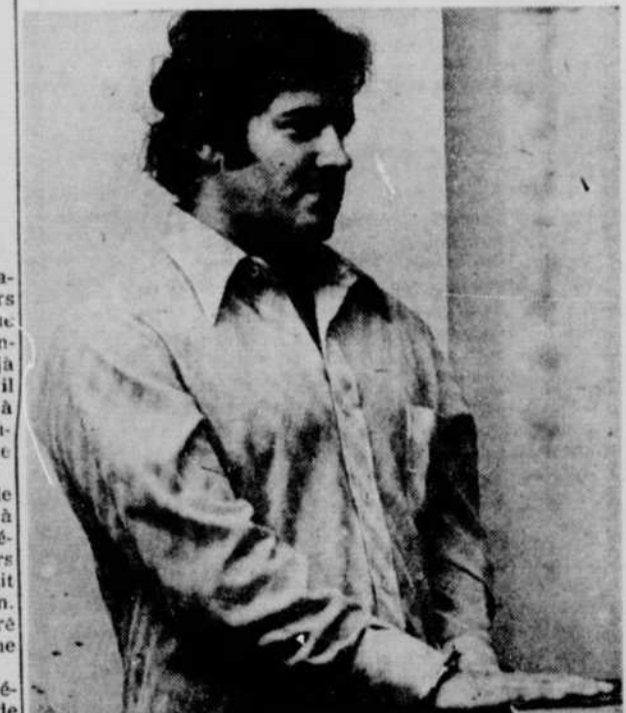
ler témoin entendu

Gilès Monfette, 19 ans, domicilié au 524, 2e rue à Québec, a été le premier témoin entendu lors de l'enquête tenue hier soir. Il a déclaré être arrivé à la plage Germain vers 10h30 du soir en compagnie de son frère, et par la suite s'être rendu sur la piste de danse. J'ai voulu mettre une bouteille de bière par terre, mais je l'ai échappée sur le pied d'un fille, et elle ne l'a pas "pris". Elle s'est mise à gueuler et à crier après moi, et deux gars sont arrivés près de moi. Je ne connaissais pas les deux gars, je ne les avais jamais vus. Puis y m'a tiré je suis tombé, j'ai entendu un autre coup. Je ne me souviens pas de ce qui s'est passé par la suite, seulement quand on m'a embarqué dans l'ambulance avec mon frère.

Gaston Gauthier, 23 ans, domicilié au 562 St-Vallier, Québec, a déclaré qu'il s'était rendu seul à la plage vers midi samedi le 13 juillet. "J'ai stationné ma voiture, j'avais apporté une caisse de bière, du pot et de la mescaline. Durant la journée, j'ai pris un coup et j'ai fumé. En fin de soirée, je me suis rendu au bar de la plage, un gars est passé puis il a tiré sa bouteille de bière sur la jambe d'une fille. Ils se sont engueulés, je n'ai pas porté attention en premier, puis j'ai dit au gars de laisser faire. Il s'engueulait pour une niaiserie. Le gars a répondu qu'il ne laissait pas faire et m'a demandé qu'est ce que je ferais à sa place. Je lui ai alors dit que je laisserais faire. A un moment donné, j'ai eu le revolver dans les mains et j'ai tiré deux coups. J'étais seul et ils étaient quatre, j'ai tiré pour faire peur. Après, je me suis promené sur la plage le long du lac.

En terminant son témoignage, le jeune homme a dit que l'arme était restée sur la plage.

Après avoir entendu les témoins, le coroner a rendu un verdict de responsabilité criminelle envers Gaston Gauthier de Québec,



Gaston Gauthier, 23 ans, domicilié au 562, St-Vallier, a été tenu criminellement responsable de la mort de René Monfette.

A la Davie

L'épreuve de force est engagée

Par Donald Charette

L'épreuve de force est définitivement engagée entre la Davie Shipbuilding de Lauzon qui a fermé ses chantiers mardi dernier et ses 1200 employés.

Réunis en assemblée générale hier après-midi, quelque 800 travailleurs ont adopté majoritairement les 7 conditions posées par leur exécutif syndical pour la reprise du travail. Le syndicat demande le versement d'un augmentation de \$0,40 l'heure comme indexation, le rappel et le remboursement de toutes les sanctions, le réengagement du délégué congédié pour avoir frappé un surintendant l'abolition du nouveau règlement établissant que les délégués syndicaux doivent obtenir une permission pour s'occuper du syndicat, le rétablissement des poinçons là où ils étaient, une entente pour régler les griefs en suspens et, enfin, le remboursement de tous les salaires perdus durant la fermeture du chantier.

"UNE DES COMPAGNIES SAUVAGES"

Prenant la parole au début de l'assemblée, M. Maurice Boucher, président de la Fédération de la Métallurgie de la CSN, a accusé la compagnie d'avoir agi de façon à provoquer la fermeture du chantier. "C'est une des compagnies sauvages que nous avons au Canada. Elle veut faire cette fermeture et depuis elle n'a cessé d'harceler la demande d'indexation délégués et le président passer les reins du syndicat a-t-il affirmé.

INDEXATION

Rappelons que ce conflit

ouvert couvait depuis plusieurs mois alors que les syndiqués présentaient une série de griefs. La compagnie s'était dit prête à accorder \$0,40 l'heure à condition que le syndicat accepte une clause de flexibilité des métiers. Au cours d'une assemblée-éclair (12 minutes), les syndiqués rejetaient cette proposition. "C'était marchandiser des centaines d'emplois", d'affirmer M. Boucher. Par la suite, la Davie accordait une augmentation de \$0,15 l'heure considérée comme une allocation spéciale sans passer par le syndicat.

Mardi, un délégué frappe un surintendant il est congédié, les syndiqués protestent et la compagnie ferme le chantier.

APPUI DE LA CSN

Par ailleurs, le secrétaire générale de la CSN, M. Jean Thibault, a tenu à préciser aux syndiqués qu'ils bénéficieront du fonds de défense professionnelle de la CSN advenant que le conflit perdure. Au début de septembre celui-ci sera porté de \$20, à \$30 par semaine pour un célibataire et de \$30, à \$50, pour une personne mariée.

\$50.000. PAR JOUR

Rencontré à l'issue de cette assemblée, le directeur du personnel de la Davie, M. Michel Blais, a indiqué qu'il attendait que le syndicat entre en communication avec lui pour faire des commentaires. Il a néanmoins noté que la compagnie paie \$50,000, par jour en salaires et que l'on retrouvait "le même scénario" que lors du conflit de l'an dernier. Soulignons enfin que le salaire moyen de ces employés est de \$4,85 l'heure.

Invasion de poux au complexe "G"

(PC) — Après les mesures de sécurité, qu'ils jugent inadéquates, les quelque 5,000 fonctionnaires du complexe "G", à Québec, sont maintenant aux prises avec une invasion de poux.

Quelques spécimens de l'espèce avaient été aperçus il y a déjà plusieurs mois, près des fenêtres du quatrième étage de l'aile sud du complexe. Ils sont toutefois revenus en force au cours des derniers jours et se sont infiltrés dans quelques bureaux par les bouches du système de ventilation.

Un biologiste qui a examiné des spécimens de ces insectes a exprimé l'opinion qu'ils provenaient des pigeons qui font leur nid sur certaines corniches de l'édifice de 30 étages.

Il a précisé qu'ils ne présentaient pas de danger pour les humains et ne risquaient pas de se fixer sur eux.

Selon le spécialiste, des mesures devront toutefois être prises dans les plus brefs délais pour éliminer ces parasites étant donné qu'ils peuvent se reproduire avec une grande rapidité.

Enquête sur la police de Beauport

Légaré se tire bien d'affaire

par Irène McNEIL

La commission de police qui enquête présentement sur l'efficacité de la police de Beauport a entendu hier le témoignage de quatre personnes, dont les derniers commentaires de l'ex-constable Yves Légaré.

M. Légaré est impliqué dans une rumeur d'assurance pour un prétendu vol à son domicile. Malgré que sa fraude ait été admise, M. Légaré semblait se tirer assez bien d'affaire dans son témoignage qui prenait en considération ses problèmes personnels.

On sait que depuis le vol à son domicile, quelques uns des objets volés ont été retrouvés, entre autre, un

manteau de vison. M. Légaré avait déclaré ces derniers jours que pris de panique, de se retrouver avec le manteau volé, dont il avait déjà touché les assurances, il avait "donné" le manteau à un ami pour ne pas impliquer sa femme dans cette affaire.

Toutefois, le procureur de la commission a fait lire à l'ex-constable Légaré sa déclaration écrite du 27 mars lorsqu'il raconte qu'il avait essayé de "vendre" le vison. Le témoignage de M. Légaré s'est donc terminé sur une note suspendue.

M. Yves Légaré est présentement en instance de divorce et, côté travail, il attend une audience pour plaider sa suspension de la force policière de Beauport.



● Que symbolise le sigle du Festival international de la jeunesse? Sa forme ronde est celle du globe terrestre. Les méridiens et les parallèles sont représentés par 4 courbes superposées à une croix aux lignes équidistantes. Cela symbolise l'unité et l'égalité des continents sous quelque latitude ou longitude que ce soit. Les cinq silhouettes qui coiffent la partie supérieure du sigle traduisent l'amitié qui unit les membres du Festival et les cinq continents. Vous pourriez l'expliquer maintenant?

● Ne manquez pas les jeux traditionnels et spécialement les luttes qui sont programmés sur les Plaines au pied de la petite Bastille tous les jours à partir de 19 heures. C'est pas mal plus intéressant que notre lutte "grand prix" et étonnamment plus esthétique! Dans les villages africains, on lutte à la tombée du jour, et sur la place publique.

● On rapporte à la cafétéria de l'université Laval que les délégués font des indigestions... pour avoir trop mangé ou en raison de notre cuisine différemment préparée. Mais les cuisiniers ont ajouté beaucoup d'épices à leurs plats, à la demande des Africains qui les adorent. C'est gentil, non!

● Les gadgets du Festival se vendent comme des petits pains chauds. Au nombre de visiteurs en ville, ça se comprend!

● Le service de presse du Festival, logé au Concord, est excellent. Quatre bulletins extrêmement bien faits sont émis chaque jour à l'intention des quelque 300 journalistes qui couvrent la Superfrancofête.

● Plusieurs délégations bénéficient de visites organisées à leur intention à travers différentes villes du Québec. Cette idée est fort appréciée par les délégués et également par les populations concernées puisque les délégations se produisent en spectacle pour remercier leurs hôtes.

● Le Village des Arts est ouvert de 10.30 à 20.00 hrs. Allez-y le matin pour avoir le plaisir de bien voir les artisans travailler. Autrement c'est difficile à cause du grand nombre de visiteurs.

● Il semblerait que les policiers de la ville de Québec se soient donnés le mot pour être tolérant en ce qui concerne "le collage de tickets" pendant le Festival. C'est un geste très apprécié des Québécois et des visiteurs.

● Les services de santé du Festival reçoivent beaucoup de délégués qui se plaignent de douleurs aux pieds ou aux jambes. Comme ils ne s'entraînent pas tous pour le 200 mètres, on peut supposer que les soirées frénétiques du Pavillon Pollack et les visites de la ville ont quelque chose à voir avec cette épidémie!



Sculpteur en plein travail dans le village des arts.

A cause de la censure africaine "Nègres" définitivement retirée du programme

Par Pierre SEVIGNY

C'est maintenant définitif et officiel: la création multinationale "Nègres", qui devait être présentée par l'atelier théâtre du Festival, à compter de ce soir, a été retirée de la programmation.

Cette décision, qui n'a surpris personne, est en fait la suite logique des événements qui se sont succédés depuis le début de la semaine.

En effet, depuis lundi dernier, les comédiens de huit pays africains ont reçu l'ordre de ne plus participer au travail de l'atelier théâtre. Le "contenu subversif" de la représentation serait à l'origine de cette décision.

Pour sa part, l'Agence de

coopération culturelle et technique, par son secrétaire-général Dankoulodo Dan Dicko, s'est dit incapable de régler ce litige du fait que l'organisme ne peut, en aucun cas, intervenir dans les décisions internes des pays membres.

Ce qui a porté certains journalistes à se demander si l'Agence n'est pas qu'un organisme "bidon".

PARADOXE

La position de l'Agence est des plus bizarres dans cette affaire. D'une part, elle ne veut pas intervenir dans la décision des pays démissionnaires sous prétexte qu'elle brimerait la liberté d'expression de ces derniers.

Que fait-elle alors de la li-

berté d'expression des individus?

D'autant plus étrange, que les 23 membres de l'atelier théâtre voient leurs efforts de deux mois anéantis par la censure politique.

A notre avis, les pays réfractaires ont commis une grossière erreur en retirant leurs représentants de l'atelier théâtre. Car l'impact de la création multinationale aurait été moindre si les choses s'étaient passées normalement.

Mais voilà, le mal est fait. Et cette situation n'a pas fini de retenir l'attention des intéressés.

Quelle sera maintenant la réaction des autres membres de l'atelier théâtre?

Hébergement du festival

Par Carole Cadoret

Hier soir, environ 50 lits sont restés inoccupés au centre d'hébergement provisoire du 3, rue Buade dans le Vieux-Québec alors que de nombreux jeunes "sans le sou" cherchent désespérément un endroit pour dormir pendant le festival; surtout quand le mercure descend à 58 degrés comme c'était le cas la nuit dernière.

Ce centre d'hébergement,

justement ouvert pour accommoder les fauchés venus au festival, est situé en haut du bureau de poste de la Haute-Ville. Pouvant accueillir 300 personnes, il en coûte seulement 0.50 pour y dormir et le matin des fruits sont servis aux jeunes.

Pourquoi alors le centre n'est-il pas rempli à capacité tous les soirs? C'est simplement un manque d'information, puisque l'auberge provisoire n'a aucun budget

de publicité. On compte sur la publicité de bouche à bouche, ce qui est au fond la meilleure publicité et probablement qu'avec le nombre de jeunes en ville, on pourra voir des affiches à la porte, une affiche annonçant "complet".

Ce projet de l'Ermitage Lévis-Lauzon est subventionné par le fédéral pour un montant de \$22.282.00 et emploie 18 personnes pour le temps du Festival.



Le Dahomien Coffi Adjaho s'est révélé un excellent meneur de jeu, hier, lors du spectacle présenté par sa délégation au Village des Arts. Il s'est même permis de faire danser des jeunes au son de la musique de son pays. (photo Michel St-Pierre)

LA BOÎTE
GAIE
"ELLE ET LUI"
692-2529

présente

SPECTACLE

SPECTACLE

SPECTACLE

7 soirs
par semaine

HORAIRE :

Lundi, mardi,
mercredi, jeudi
10h. et 12h.

VENDREDI
SAMEDI

10h. — 12h. et 2h.

DIMANCHE
6h. — 10h. et 2h.

CETTE
SEMAINE
RHYTHM BLUES
& JAZZ

avec la fabuleuse
et unique
chanteuse

CAROLE
BERVAL

BRASSERIE
JEAN-TALON

40 St-Nicolas
Québec

Pour nocés
banquets
réceptions
ou réservations

Tel. :

529-7683

Les Jeux olympiques compromis ?

(PC) — La tenue des Jeux olympiques à Montréal en 1976 risque d'être compromise parce que toute la lumière n'a pas été faite sur leur administration.

C'est ce qu'a affirmé, hier, le député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Léger, spécialiste des questions de loisirs du Parti québécois à l'Assemblée nationale, dans un communiqué remis à la presse.

Selon M. Léger, la venue à Montréal, le 20 août prochain, du vice-président du Comité international olympique, M. William Daume, avec pour mandat de clarifier la situation, est un indice de plus que tout ne tourne pas rond dans la préparation des jeux de 1976 par le "tandem Bourassa-Drapeau".

M. Léger a insisté de nouveau sur la nécessité de convoquer sans délai la commission parlementaire des Affaires municipales afin que soient étudiées les questions demeurées sans réponse et les problèmes relatifs à la préparation des jeux olympiques.

PROBLEMES

M. Léger identifie d'ailleurs ces problèmes comme étant :

— le financement de la construction d'un village olympique pour loger les athlètes. "Qui financera ce village olympique?" se demande M. Léger. La Société d'hypothèques et de logement, la Société d'habitation du Québec ou l'entreprise privée ?

— Pourquoi le gouvernement a-t-il tardé à rendre public le nom du ministre chargé de surveiller le Comité d'organisation des jeux COJO, soit le ministre Fernand Lalonde ?

— Quel est le coût révisé du budget des Jeux, budget que le ministre Lalonde avait promis de rendre public à la fin de juillet ?

— Quelle part d'un éventuel déficit le gouvernement du Québec absorbera-t-il après les Jeux de 1976 ?

— Est-il exact que le Parti libéral a touché \$5 millions

pour sa caisse électorale après avoir accordé le contrat de télédiffusion des jeux à la chaîne américaine ABC ?

— Pourquoi le parc Viau, un des derniers espaces verts de l'île de Montréal, a-t-il été sacrifié pour la construction du village olympique ?

— Pourquoi le coût de construction du vélodrome, prévu pour \$10 millions, sera-t-il de \$25 millions ?

— Il faudrait révoquer le contrat de location de l'Ecole moderne de hockey, qui appartient en partie à un conseiller municipal de Montréal, M. Jean Trottier. Il y a là un conflit d'intérêts, selon M. Léger.

Selon le conseil du patronat

Le budget du Québec devrait être concentré sur l'économie

par NORMAN DELISLE

(PC) — L'effort budgétaire du gouvernement du Québec devrait être concentré dans le domaine économique plutôt que dans celui de l'éducation ou de l'administration.

C'est ce qui ressort du mémoire annuel du Conseil du patronat du Québec CPQ, mémoire présenté hier au premier ministre, M. Robert Bourassa, par le président du Conseil, M. Charles Perreault.

Le CPQ recommande particulièrement un effort budgétaire dans l'agro-alimentaire, les transports, l'énergie, la sidérurgie et la formation professionnelle.

Par ailleurs le mémoire souligne que les dépenses éducatives devraient être "stabilisées", la solution

aux problèmes de l'éducation étant beaucoup plus une réaffectation des ressources qu'une augmentation des crédits.

Enfin, le Conseil du Patronat estime que, compte tenu du ralentissement économique prévisible pour 1975, l'augmentation du budget pour 1975-76 ne dépasse pas 13 pour cent en dollars courants.

Economie

Dans son analyse de l'actuel budget provincial, le Conseil du patronat constate une diminution des crédits affectés à la vocation économique, puisque leur progression réelle est inférieure à la progression normale des prix.

C'est pourquoi le Conseil recommande que l'accent soit mis, dans le budget, 1975-76 sur les priorités économiques.

Le CPQ recommande aussi l'étude de certaines nouvelles formules, tels l'impôt négatif et la supplémentation de revenus. De telles formules, souligne le rapport, seraient susceptibles de se substituer à un coût moindre aux politiques sociales actuelles.

Dépenses

Par ailleurs, dans son volumineux mémoire, l'organisme patronal recommande la "stabilisation" des dépenses consacrées à l'éducation.

Les crédits consacrés à

l'éducation ont augmenté de 14,8 p.c. en 1974, rappelle le mémoire. Une telle augmentation est difficilement compatible avec le fait que les effectifs scolaires ont supposés décroître dans les prochaines années.

C'est sur l'utilisation des équipements déjà installés qu'il faudrait désormais jeter le regard plutôt que d'axer les efforts sur un accroissement du budget à cet item.

Le Conseil du patronat insiste aussi sur la nécessité de freiner immédiatement les dépenses de la mission administrative et gouvernementale, de même que sur le fait d'accorder une plus grande autonomie fiscale aux municipalités du Québec.

Projet de fusion de 4 villes dans Gatineau

HULL (PC) — Hull et trois autres municipalités québécoises situées à l'ouest de la rivière Gatineau ont terminé, mercredi, les pourparlers qui doivent mener à leur fusion.

Les trois autres municipalités sont Deschênes, Aylmer et Lucerne. Ces deux dernières ne semblent pas entièrement d'accord avec les propositions finales qui ont été adoptées.

Le projet de fusion est le deuxième qui soit conclu dans la région de Hull cette se-

maine. Sept municipalités situées à l'est de la Gatineau ont accepté de se fusionner mardi.

Les quatre municipalités qui ont accepté de se fusionner mercredi se sont entendues sur bon nombre de points, mais elles ne sont pas d'accord sur la question de la langue de travail de la nouvelle municipalité, sur les taux de taxes, et sur le nom de la nouvelle entité municipale ainsi que sur la représentation au futur conseil municipal.

CLUB 500

Porteurs du journal à propos



Yves et Alain Perreault, 84, rue Isaï, Courville font partis de notre équipe de 500 porteurs qui, 7 matins par semaine, même le dimanche, se font un devoir de se lever tôt pour vous livrer votre copie du journal "à propos".

Avec ses économies, Yves a fait l'achat d'une bicyclette 10 vitesses. Quant à Alain, vous devriez voir son compte en banque !!!

Tu aimerais toi aussi faire partie de l'équipe des 500 porteurs du journal "à propos", appelle-nous.

SERVICE DU TIRAGE
529-0411



De la "mari" à la pelle

Des policiers de Kincardine en Ontario ramassent à la fourche les quelque 10 tonnes de plants de marijuana qui ont été découverts il y a deux semaines dans cette municipalité pour les détruire éventuellement dans quelque temps. Aucune plainte ne sera cependant portée contre le propriétaire du terrain sur lequel a été trouvé le cannabis, celui-ci n'étant vraisemblablement pas au courant de cette culture. (téléphoto PC)

Hausse des tarifs de Bell à compter du 15 septembre

OTTAWA (PC) — Pour la deuxième fois en un an, les abonnés de la compagnie Bell Canada au Québec et en Ontario devront absorber une hausse des coûts d'utilisation de leur appareil et ce à compter du 15 septembre prochain.

Ainsi on a décidé la Commission canadienne des transports qui a autorisé la compagnie de téléphone à majorer de 10 cents par mois le service individuel, de cinq cents le quart de mille les frais de distance intercirculaire applica-

bles aux lignes individuelles et à deux abonnés en dehors de la région de la base tarifaire, à imposer une taxe de 25 cents par mois pour les appels au service d'assistance-annuaire, sauf quelques exceptions, d'augmenter les frais de service résidentiel pour l'installation d'appareils téléphoniques supplémentaires qui passent de \$9 à \$10.

Par ailleurs, les tarifs mensuels du service commercial de base, y compris les lignes supplémentaires,

sont majorés de 5,75 p.c., les tarifs mensuels pour les lignes supplémentaires résidentielles et hôtelières sont augmentés de 5 cents.

Les frais de service pour les services commerciaux sont accrus de 25 p.c. tandis que les prix d'appel dans certaines boîtes téléphoniques publiques sont portés de 10 à 20 cents.

Par contre, la Commission a refusé une autre demande de Bell consistant, celle-ci, à porter de \$11 à \$12 les frais de service résidentiel.

C'est une hausse "scandaleuse" — Stanley Knowles

OTTAWA (PC) — M. Stanley Knowles a demandé au cabinet fédéral, jeudi, de considérer l'annulation de la récente hausse de tarifs accordée à la société Bell Canada.

Le leader parlementaire du Nouveau parti démocratique a qualifié de "scandaleuse" cette augmentation consentie par la Commission canadienne des transports.

Il a recommandé au cabinet d'adopter la même attitude qu'en mars 1973, au moment où il avait fait ajourner la décision de la commission, pour l'étudier et finalement réduire la hausse. "Lorsque le gouvernement est en minorité, a-t-il déclaré, il remet la hausse à plus tard. Je crois qu'il a autant de responsabilité maintenant envers les Canadiens".

Selon M. Knowles, l'augmentation des tarifs téléphoniques "va attirer l'attention de tous sur l'opportunité de nationaliser la compagnie" ce qui favorise le NPD.

Il a été impossible de joindre M. Robert Stanfield pour obtenir les commentaires du Parti conservateur.

M. Andrew Roman, conseiller de l'Association de consommateurs du Canada, s'est dit "naturellement déçu" de l'augmentation accordée à Bell.

"Il semble tout de même absurde, a-t-il souligné, que Bell puisse se lancer dans le plus important projet d'expansion de son histoire,

contribuables de se serrer la ceinture".

M. Ken Rubin, coordonnateur de "Action Bell Canada", a annoncé l'intention de

moment où on demande aux cette association, qui a combattu la hausse, de demander au cabinet de réviser la décision de la commission.

A Chypre

Trois Canadiens blessés

NICOSIE (PC) — L'armée turque a bombardé hier un poste d'observation des Nations unies, blessant trois militaires canadiens. L'incident est survenu à quelque 300 verges de l'endroit où un soldat canadien avait été tué la semaine dernière.

Un porte-parole des Nations unies a toutefois indiqué que les blessures subies n'étaient pas graves.

A Ottawa, le ministère de la Défense nationale a identifié les trois soldats blessés. Il s'agit du quartier-maître Dan Segrin, d'Edmonton, blessé à la tête, du soldat J. R. Bisson, de Hull, blessé à une jambe et du soldat J. R. Forand, de Plessisville, atteint à la hanche.

Les trois hommes ont été atteints par des schrapnels et ont été admis à l'hôpital militaire britannique.

Un quatrième soldat canadien, le lieutenant J. R. L. Farley, âgé de 23 ans, des Trois-Rivières, a subi quelques blessures légères, en un

moment où on demande aux cette association, qui a combattu la hausse, de demander au cabinet de réviser la décision de la commission.

Les bombardements turcs survenus sur la Ligne verte, séparant les positions cypristes grecques et cypristes.

C'est à cet endroit que le soldat Gilbert Perron, un Ca-



Deux automobiles dans lesquelles sept personnes avaient perdu la vie le 15 juin à Sault Ste-Marie, ont été exposées dans une cour d'un centre d'achats du même endroit sur l'ordre du coroner du district, le Dr W. E. Sullivan. Plusieurs personnes ont suggéré que des voitures accidentées soient ainsi exposées à plusieurs autres endroits afin de faire penser davantage les automobilistes... (Téléphoto PC)

Consultez régulièrement CARRIERES ET PROFESSIONS

La Commission Régionale

JEAN-TALON OFFRE D'EMPLOI

POSTE :

Coordonnateur de l'enseignement professionnel

RESPONSABILITES :

Sous l'autorité du directeur des services de l'enseignement, il supervise l'application et l'évaluation des programmes d'enseignement professionnel.

Il participe, comme membre de l'équipe de gestion des services de l'enseignement, à l'élaboration des politiques et à la programmation des activités de ce service.

Il avise le directeur des services de l'enseignement sur les besoins des élèves et sur les exigences des programmes dont il est responsable.

Il veille à la coordination des activités de son secteur avec celles des autres secteurs ou des autres services.

Il assiste le personnel de la direction des écoles et anime le personnel affecté aux activités de son secteur quant au contenu des programmes, aux méthodes et techniques d'enseignement, à l'aménagement des locaux, du matériel didactique et à l'évaluation de l'apprentissage.

EXIGENCES :

— Posséder de préférence, un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée.

— De préférence, posséder un minimum de 3 ans d'expérience industrielle ou une expérience pertinente équivalente.

— Autorisation personnelle permanente d'enseigner.

SALAIRES :

\$12.000,00 à \$19.000,00

Toute candidature, accompagnée du curriculum vitae, devra parvenir le ou avant le 27 août 1974 au bureau du :

**Directeur du service au personnel,
335 ouest, 76ième Rue,
Charlesbourg, G1H 4R4**

CONCOURS : 74-25

La Commission Régionale

JEAN-TALON OFFRE D'EMPLOI

POSTE :

Animateur de pastorale

NATURE DU TRAVAIL :

Sous l'autorité du directeur de l'école ou de son adjoint et en relation avec le conseiller en éducation chrétienne, l'animateur de pastorale effectue des tâches relatives à l'élaboration et à la réalisation du programme d'action répondant aux objectifs et aux politiques de la pastorale d'ensemble de l'école.

QUALIFICATIONS REQUISES :

Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle en théologie, en pastorale ou en sciences religieuses.

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES,

CONDITIONS DE TRAVAIL ET TRAITEMENT :

Conformément à la politique administrative et salariale (ref. doc. 27-01)

Toute candidature devra parvenir accompagnée du curriculum vitae le ou avant le 27 août 1974 à 17 heures au bureau du :

**Directeur du service au personnel,
335 ouest, 76ième Rue,
Charlesbourg, G1H 4R4**

CONCOURS : 74-24

ECOLE BLUTEAU

COURS
COMMERCIAL
REGULIER

Secondaire court

Reconnue pour fins de
subvention
Permis No 669515

COURS DU JOUR OU DU SOIR

Cours de perfectionnement
et
Culture personnelle
Niveau secondaire

473, de la Canardière.
Tél: 524-3215

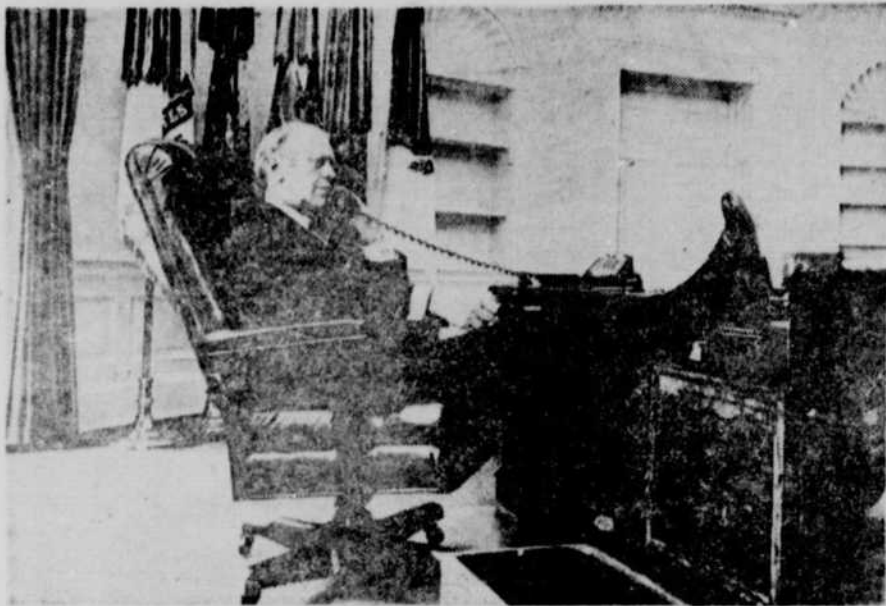
ACCEPTONS GARÇONS et FILLES

Essei de 15 jours gratuits
Bureau : 9 a.m. à 8.30 p.m.

Les diplomates grec et turc ont rencontré Allan MacEachen

OTTAWA (PC) — Les diplomates grec et turc en visite dans la capitale canadienne ont été mandés au ministère des Affaires extérieures où le ministre, M. Allan MacEachen, a tenté de leur communiquer les inquiétudes du gouvernement canadien à l'égard de la situation militaire à Chypre.

Un porte-parole du ministère canadien a précisé que M. MacEachen a eu des entretiens séparés avec le chargé d'affaires turc, M. Oral Akgun et l'ambassadeur de Grèce, M. John Yannakakis.



Bien que le président Gerald Ford soit plongé dans une crise très grave, soit Chypre, quelques jours seulement après son accession au pouvoir, il semble prendre les choses de façon tout à fait détendue. (téléphoto PA)

Ford doit faire face à sa première crise

WASHINGTON (AP) — Quelques minutes avant minuit, dans la nuit de mardi à mercredi le président Ford a décroché le téléphone et s'est trouvé plongé dans une première crise, alors qu'il n'était président que depuis quatre jours. M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat, l'appela pour l'informer de l'échec de la conférence de Genève et de la reprise des combats à Chypre.

En se basant sur les déclarations de diverses personnalités, on peut résumer comme suit les actions et réactions du nouveau président:

— Il s'est fortement appuyé sur M. Kissinger en demandant à maintes reprises son avis, mais "en prenant lui-même toutes les décisions", a dit un de ses proches collaborateurs; — Ses

premiers actes de diplomatie personnelle, par le téléphone transatlantique, ont été faits presque par hasard; — Il a conservé un programme chargé concernant la politique intérieure, tout en s'occupant de la crise internationale.

PREMIER INDICE

Le premier indice d'une crise imminente est apparu mardi en fin de soirée, lorsque M. Kissinger et son adjoint, M. Joseph Sisco, furent appelés alors qu'ils dinaient à l'ambassade égyptienne, à l'occasion de la visite à Washington de M. Ismail Fahmy, ministre égyptien des Affaires étrangères.

Un peu avant minuit, M. Kissinger appelait une première fois le président, à son domicile personnel, pour l'informer que l'on redoutait de nouveaux combats à Chypre et que le Conseil de sécurité

de l'ONU était convoqué d'urgence.

Dans les heures qui suivirent, M. Kissinger tint le président au courant des événements, tandis que M. Sisco rencontrait M. Melin Esenbel, ambassadeur de Turquie, pour l'informer de la profonde inquiétude des Etats-Unis au sujet de Chypre.

Dès son arrivée à la Maison Blanche, le président Ford reçut le général Brent Scowcroft, conseiller adjoint pour les questions de sécurité nationale, et un représentant de la CIA, pour examiner la situation militaire à Chypre. Une heure plus tard, M. Kissinger arrivait pour évoquer les événements politiques.

POSITION

Tandis que le secrétaire d'Etat se trouvait dans le bureau présidentiel, M. James Callaghan, ministre britannique des Affaires étrangères, répondit à un appel que le avait adressé M. Kissinger. L'appel fut transmis à la Maison Blanche, et M. Callaghan se trouva parler au nouveau président américain.

Il fut alors convenu que celui-ci parlerait également au chef du gouvernement britannique et un appel fut adressé à M. Harold Wilson.

A la suite de tous ces entretiens, les Etats-Unis firent connaître leur position. Ils déplorèrent l'usage de la force, estimant que la paix ne des négociations. Et si l'on pouvait être rétabli que par la Grèce et la Turquie entraient en guerre, l'aide militaire américaine leur serait coupée.

Un collaborateur du président, qui l'a vu à plusieurs reprises dans la journée, a déclaré: "Il n'y a pas eu de panique. Il y avait une atmosphère d'inquiétude, mais personne n'était agité ou tendu".

Finalement, on annonça dans la soirée un cessez-le-feu dans le secteur de Nicosie. La journée de 12 heures de travail du président était terminée. Comme il se dirigeait vers sa voiture, les journalistes lui ont demandé ses impressions sur sa première crise internationale. Il a répondu: "Je crois que nous en sommes bien sortis".

Les forces turques ont pris Famagouste

PARIS (P.A.) — La radio cypriste turque a annoncé, jeudi, à 11h10, que "les glorieuses forces armées turques viennent de s'emparer de la ville de Famagouste et de la base navale cypriste grecque du secteur de Boghaz".

Cette dernière localité est située à 16 km au nord de Famagouste, par la côte orientale de Chypre.

La radio a également annoncé que les forces turques avaient commencé à attaquer Lefka, dans la partie occidentale de Chypre, et que, simultanément, elles attaquaient les abords de Nicosie, à l'est et à l'ouest.

La radio cypriste grecque a implicitement reconnu la prise de Famagouste par les Turcs.

La prise de Famagouste et les attaques contre Lefka et Nicosie paraissent confirmer que les forces d'invasion turques essaient de couper Chypre selon une ligne allant de l'est à l'ouest, qui permettrait de créer une région autonome turque dans le tiers septentrional de l'île. L'avance turque ne cessera sans doute pas avant que cet objectif n'ait été atteint.

Prise de Famagouste

Famagouste, le principal port de Chypre, et la deuxième ville de l'île, est située à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Nicosie, la capitale. Lefka est à 32 km à l'ouest de Nicosie.

Peter Arnett, l'un des envoyés spéciaux de l'Association Press, a signalé depuis Famagouste que les chars turcs avaient atteint les faubourgs de la ville en milieu

d'après-midi, tirant quelques salves sur un avant-poste britannique au passage. Les Britanniques ont pu évacuer cet avant-poste sans subir de pertes.

La nouvelle que l'armée des Turcs s'était déjà répandue dans Famagouste et de nombreux soldats cypristes grecs fuyaient dans les rues.

Derrière les blindés turcs, venaient plusieurs dizaines de camions tractant des pièces d'artillerie dans un grand nuage de poussière.

La radio cypriste turque a précisé que des bâtiments de guerre turcs et des avions ont participé à la prise de Famagouste.

A Nicosie, des explosions se sont fait entendre par intermittences ainsi que le bruit de fusillades sur la ligne verte, le "no man's land" qui sépare les secteurs grec et turc de la capitale. Les fusillades ont repris à l'aube après un cessez-le-feu de quelques heures seulement.

Cypristes grecs

Le camp du contingent des 950 soldats grecs, basé en permanence à Chypre, était l'une des principales cibles des Turcs. Ce camp, baptisé "Eldyk", est situé sur la principale route qui mène à Morphou, à l'ouest de la capitale, à un kilomètre et demi environ de l'aéroport de Nicosie, que tenaient toujours les forces cypristes grecques.

Le président cypriste, M. Glafcos Clerides, a réuni les dirigeants cypristes grecs pour connaître leurs réactions quant aux concessions

que les Turcs exigent vraisemblablement du fait de leur supériorité militaire écrasante à Chypre.

Réactions

Le premier ministre turc, M. Bulent Ecevit, après s'être entretenu à Ankara avec l'ambassadeur des Etats-Unis, a affirmé que les Etats-Unis estiment que "la solution la plus satisfaisante et la plus durable au problème de Chypre serait l'établissement de deux régions autonomes distinctes".

Washington voudrait toutefois qu'une telle solution soit obtenue à la table de conférence et non par les armes.

Pour le gouvernement britannique, toutefois, il n'y a pratiquement aucune chance pour que la crise puisse être réglée diplomatiquement tant que les forces turques n'auront pas cessé de progresser.

La Pravda, organe du PC soviétique, criant une extension du conflit, ce qui créerait une menace à la paix commune et à la sécurité des peuples". Elle rejette la responsabilité de la crise sur l'OTAN et a lancé un nouvel appel en vue du retrait de toutes les troupes étrangères de l'île.

Le Pape Paul VI a également exprimé la crainte que le conflit de Chypre ne s'étende à d'autres pays et devienne une guerre "sanglante et désastreuse". Au cours de sa bénédiction de l'Assomption, à Catelgandolfo, il a demandé la reprise des négociations afin de trouver une solution juste et pacifique au conflit.

Nixon devra comparaître

WASHINGTON (AFP) — Une semaine après sa démission, l'ex-président Nixon se trouve replongé dans l'affaire Watergate, son ancien conseiller John Ehrlichman l'ayant fait citer comme témoin dans le procès qui va s'ouvrir, à Washington, sur la tentative d'étouffement du scandale.

Le défenseur de M. Ehrlichman, Me Andrew Hall, a envoyé la lettre d'assignation à M. Nixon, maintenant retiré dans sa propriété de San Clemente, en Californie. Elle enjoint l'ex-chef de l'Etat de se présenter, le 9 septembre, au tribunal de Washington pour témoigner dans le procès de son ancien conseiller pour les affaires intérieures. Celui-ci est accusé avec cinq autres prévenus d'avoir tenté d'étouffer le scandale Watergate.

M. Nixon a le droit de demander à un tribunal d'annuler cette assignation, la première à laquelle il est soumis depuis qu'il s'est démis de ces fonctions la semaine dernière.

Assignations précédentes
L'ancien président avait

déjà fait l'objet, au début de l'année, d'une demande similaire par les avocats de M. Ehrlichman. Celui-ci était alors poursuivi, à Los Angeles, pour le cambriolage du cabinet du Dr Fiedling psychiatre de Daniel Ellsberg, le responsable de la publication des documents secrets du Pentagone sur l'engagement américain au Vietnam. Mais l'accusation devait abandonner les charges avant le début du procès.

D'autre part, M. Nixon s'était vu également réclamer à plusieurs reprises par assignation des bandes enregistrées ayant trait à l'affaire Watergate. Il s'était longtemps opposé à remettre ces documents, demandés notamment par la Commission judiciaire de la Chambre des représentants et par le procureur spécial Leon Jaworski, mais il fut obligé par la Cour suprême de se soumettre et de fournir à la justice 64 bandes dont une devait montrer son implication dans l'étouffement de l'affaire et précipiter sa chute.

Immunité

Cette assignation pose à

nouveau le problème de l'immunité dont pourrait bénéficier l'ancien chef de l'Etat dans l'affaire Watergate.

Actuellement, rien ne s'oppose à ce que M. Nixon soit poursuivi. L'ancien président n'avait pris aucune mesure d'amnistie en sa propre faveur avant de démissionner et le président Gerald Ford a laissé entendre que lui-même ne prendrait pas de décision en ce sens.

Le procureur spécial Leon Jaworski, pour sa part, a fait savoir que M. Nixon n'avait engagé aucune tractation avec la justice avant de quitter la Maison Blanche pour s'assurer qu'il ne serait pas poursuivi. Il revient au procureur de décider s'il convient d'engager une action en justice contre l'ancien président ou si sa démission doit être considérée comme suffisante aux yeux du peuple américain et de la justice.

M. Nixon, en effet, a été nommé "co-conspirateur ni inculqué" par le grand jury qui a déjà inculqué les six prévenus dont le procès doit commencer le 9 septembre, et où il est appelé à témoigner pour M. Ehrlichman.

Le Venezuela accepté

MONTREAL (P.C.) — L'Union cycliste internationale a annoncé hier que les Championnats du monde de 1977 auront lieu au Venezuela.

avait posé sa candidature pour 1977 mais le Venezuela lui a été préféré par 32 voix contre 11. Les Championnats du monde de 1975 seront présentés en Belgique et ceux de 1976 en Italie.

TARIFS DES ABONNEMENTS

(au Canada)
12 mois : \$45.00 — 6 mois : \$22.50
Remarques : • "à propos" est publié 7 jours par semaine
• ces prix incluent le supplément "à loisir"

Faire parvenir votre remise

à propos

C.P. 1727 — GIK 7K9, Québec, Qué.

Coupon d'abonnement :

Nom :

Adresse :

Montant inclus :

L'épouse du chef d'Etat sud-coréen tuée dans un attentat contre son mari

SEOUL (AFP) — Un attentat dirigé, hier, contre le général Park Chung Hee, chef de l'Etat sud-coréen, a coûté la vie à sa femme âgée de 49 ans. Le président en est sorti indemne.

C'est au moment où, à Séoul, le général Park Chung Hee prononçait un discours à l'occasion du 29ème anniversaire de la libération du pays de l'occupation japonaise, qu'un homme assis au fond du Théâtre national a tiré plusieurs coups de feu qui ont touché à la tête de l'épouse du président. Celle-ci, immédiatement transpor-

tée à l'hôpital, a succombé à ses blessures. Elle était assise à côté de son mari, qui s'était jeté par terre. Une étudiante japonaise qui se trouvait dans la foule a été tuée au cours du bref échange de coups de feu entre les membres des forces de sécurité et le tireur qui, grièvement blessé, a été arrêté.

Selon les indications données à Séoul, l'auteur de l'attentat serait porteur d'un passeport japonais. A Tokyo, on précise, selon des informations reçues au ministère japonais des Affaires étran-

gères, qu'il s'agirait d'un Coréen naturalisé japonais dont le nom serait Yukio Yoshii et qui serait âgé de 21 ans. Il aurait obtenu son visa au consulat de la Corée du Sud à Osaka, le 30 juillet, et serait arrivé à Séoul le 6 août à bord d'un appareil des lignes coréennes.

Répression croissante

L'attentat à Séoul, où les forces de sécurité ont été placées en état d'alerte, se produit à un moment où le régime militaire du général Park Chung Hee a très nettement durci la répression contre l'opposition. C'est ainsi que, le 12 août, l'ancien président de la République, Yu Po Sun, a été condamné à trois ans de prison avec sursis sous l'inculpation d'avoir encouragé des étudiants à se soulever contre le gouvernement. Tout au long du mois d'août, plus de 30 étudiants ont été condamnés à de lourdes peines de prison pour complot contre le gouvernement. D'autres personnes, également des étudiants pour la plupart, ont été condamnées pour espionnage au profit de la Corée du Nord. Le 12 août, l'évêque sud-coréen, Mgr Daniel Chi, a été condamné à 15 ans de prison.

L'évêque était accusé d'avoir versé \$2,800 à la "Ligue nationale démocratique de la jeunesse", mise hors la loi en avril dernier, ainsi qu'à d'autres associations considérées comme hostiles au régime actuel.

Enfin, tout au long de l'année 1973, plusieurs responsables militaires ont été limogés, et le général Yoon Pil Yong, ancien commandant de la garnison de Séoul, a été condamné à 15 ans de prison pour "corruption et atteinte à la discipline".

On ignore si l'auteur de l'attentat contre le président Park Chung Hee a agi seul ou au nom d'un groupe opposi-



Le chef de l'Etat sud-coréen, le général Park Chung Hee, et son épouse, en des moments plus heureux. On sait que cette dernière a été tuée hier au cours d'un attentat dirigé contre son mari. Celui-ci s'en est sorti indemne. (téléphoto PA)



Quelques secondes après l'attentat, les gardes de sécurité du président Chung Hee Park s'emparaient de l'assassin. (téléphoto PA)



Ce jeune homme d'environ 21 ans serait l'auteur de l'attentat dirigé hier contre le président sud-coréen. (téléphoto PA)

VITE... VITE...

**\$1,000,000 EN PRIX
3,100 GAGNANTS**

SUPER LOTTO

D'AOÛT

**TIRAGE:
23 AOÛT**

QUANTITÉ LIMITEE

"à propos" est publié et imprimé à
3, Place Jean-Talon, Québec 2

G1K 7K9

Membre de l'ABC

Président-directeur
général : Claude Royer
Vice-président et éditeur : Jean Pelletier
Directeur de l'information : Pierre Loignon
Téléphone : 522-4771

à propos

L'avenir des Cegeps

Toutes nos connaissances techniques ne nous permettent pas encore de synchroniser nos calendriers de travail.

Les négociations entre les Cegeps et les enseignants vont s'ouvrir tout juste avant que le Conseil supérieur de l'éducation ne remette son rapport sur ce secteur problématique de notre système d'enseignement. Encore une fois des règles seront établies, des droits et des devoirs déterminés, des conventions conclues avant que l'on ait discuté de ce à quoi ils doivent servir. Le Conseil supérieur a-t-il été trop lent, les syndicats et la Fédération des Cegeps pourraient-ils retarder certaines décisions? Je ne peux pas discuter cet aspect de la question ici. Mon propos ne vise qu'à poser le problème.

Les enseignants et les administrateurs ont chacun leurs points de vue sur les études collégiales et l'organisation des Cegeps, les uns et les autres prétendent de plus être porteurs des points de vue des étudiants et de l'ensemble de la population. Le débat va s'engager, se techniciser et vite se refermer sur des questions toutes plus complexes et sophistiquées les unes que les autres, puis chacun

des groupes nous demandera notre appui global. Il faudra être pour le bon et contre le méchant: pas question de distinguer et d'argumenter. Si nous refusons le jeu, nous serons jugés et marqués de l'étiquette "stupidité majoritaire silencieuse".

C'est déjà commencé. Le président de la Fédération des Cegeps (Le Devoir, 14 août, p. 2) parle d'idées nouvelles en pédagogie, de droits et devoirs des étudiants, de conflit comme moteur d'évolution, de prospective, de futurisation, de prévision, de politique, de stratégie, de tactique, de programmes, de plans, d'interdépendance, de partage de pouvoirs et de responsabilités, de facteurs de résistance au changement, de feedback et d'auto-régulation. Que voulez-vous qu'un citoyen même très intelligent et très conscient y comprenne s'il est un peu préoccupé de ses descendants. Toutes ces abstractions sont aussi vraies d'une usine et d'une université que d'un collège.

On répondra que M. Arpin connaît les Cegeps et qu'il sait comment les termes qu'il utilise s'y appliquent. Très bien, mais les enseignants emploient les mêmes mots pour signifier des choses différentes, et eux aussi

prétendent savoir ce dont ils parlent. Nous, nous ne savons pas ou ne savons plus, les étudiants savent beaucoup mais ne peuvent s'exprimer collectivement.

Nous attendions le débat autour du rapport du Conseil supérieur de l'éducation pour faire le point quant au cheminement poursuivi depuis l'époque de la Commission Parent, nous aurions aimé avoir la possibilité de participer à une réorientation avec quelque espoir d'influencer l'avenir. Il semble bien que nous aurons le droit de parole, mais à quoi bon si des options fondamentales sont déjà prises implicitement à la suite de multiples conventions partielles.

Sans avoir explicité ce qu'est l'éducation collégiale, ce qu'elle devrait être ici, ni même si elle doit subsister sans se demander comment la trajectoire élémentaire - université rend illusoire l'éducation permanente, il aura été décidé de la forme des cours, des rapports de travail, du choix des programmes, etc.

Faut-il souhaiter que les négociations traînent en longueur? C'est odieux. Mais avons-nous le choix?

Marc-André LESSARD

LE LECTEUR

"Fidélités françaises" ...

Québec vit, ces jours-ci, des jours de festivité culturelle et sportive au sein d'une francophonie mondiale représentée par d'impressionnantes délégations de jeunes des pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique. C'est ce qu'on a tenté de résumer par l'appellation de "superfrancofête".

Avec des milliers de Québécois, je me suis mêlé à cette foule bigarrée du premier soir. Avant de converser avec l'un ou l'autre des invités, d'unir ma voix pour chanter le thème du ralliement, j'ai tenu à plonger mon regard dans tous ces regards étrangers... J'ai senti qu'il y avait déjà sous les prunelles une étincelle de sympathie, de curiosité, de solidarité prête à s'affirmer. Mais j'y ai perçu aussi ce que l'on pourrait appeler "toute la différence" des origines, que la langue française ne saurait abolir ni tellement atténuer. Car autre est de "parler français", autre est de

"penser français" à l'échelle du monde.

En effet, ailleurs comme ici, il reste des gens de tout âge qui s'expriment avec des mots, des phrases compréhensibles à des oreilles françaises; mais un certain nombre — beaucoup de jeunes, hélas — savent trop peu où et comment doivent se renouveler les "fidélités françaises", celles de l'intelligence comme celles du cœur.

Le Québec de demain, pour sa part, celui qui sera à l'image de cette jeunesse en recherche d'identité nationale, consentira-t-il à se poser les vrais problèmes de son avenir au sein de la francophonie internationale? S'il désire tellement "parler en français", est-ce pour conserver l'esprit et le génie de la francité en Amérique? S'il veut "travailler en français", aura-t-il d'abord le souci de la conscience et de la qualité françaises en tout, de la mise en valeur de son héritage culturel? Et dans ses projets, gardera-t-il ses racines spi-

rituelles lui permettant de rayonner, avec sa fierté nationale, le flamme civilisatrice et chrétienne toujours jaillissante à travers son histoire?

Dimanche, 18 août, à l'occasion de son 15^e anniversaire, "Jeunes du Monde" présentera au Colisée de Québec, outre une célébration eucharistique hautement significative de communion et de paix, un spectacle international: "Fraternité". Ce sera, pour bien des jeunes de nombreux pays et races, l'occasion de mieux connaître, aimer et servir cette humanité d'aujourd'hui, qui sent de plus en plus le besoin de dépasser les solidarités culturelles et linguistiques pour se rallier à des engagements proprement évangéliques, là où s'insère la plus large, la plus humaine vision d'un monde à construire dans la paix et la coopération fraternelle. Une occasion à ne pas manquer...

Joseph-O. JEAN
Ste-Foy, Qué (10)

SUPER!





Les murs ont des oreilles

avec Michel Gagnon



Le réalisateur Jean-Marc Pageau a confié la direction musicale à l'excellent musicien Québécois, Guy Simard, pour son émission "A Québec, nous sommes tous des camarades" que nous verrons, le 8 septembre, dans le cadre des Beaux Dimanches. Ci-haut, Guy écoute quelques mesures d'un arrangement qu'il vient de faire pour cette émission typiquement québécoise.

La "Bande à Villa", le président Pierre en tête, suivi de la Reine et des duchesses du Carnaval sont présentement à Old Orchard où ils inciteront les Américains à nous visiter au cours du prochain carnaval.

L'homme d'affaires Jules Marois est vraiment méconnaissable depuis quelques temps. Il s'est fait teindre les cheveux en blond et il a maigri de quelque 25 livres.

0-0-0

0-0-0

0-0-0



Lors d'une récente remise de diplômes, à l'école de Recrues des Forces canadiennes de Saint-Jean, le soldat Jean Charland, originaire de Val-St-Michel a reçu le trophée du meilleur athlète de l'école. Ci-haut, le colonel A.J.B. De Chastelain, commandant de la base de Montréal lui remet son prix.

Carmel Parent, président des "Marais du Québec Métro Inc. vient de se porter acquéreur d'une magnifique villa en Floride. Il se propose de l'habiter au cours de la saison hivernale. Au lieu de manger des choux, Carmel mangera des oranges et des pamplemousses.

0-0-0

Fondée il y a deux ans, l'Association des résidents africains du Québec tente actuellement de se restructurer. Toute activité est présentement suspendue et le comité exécutif a été dissous en attendant l'adoption d'une nouvelle charte par l'association. Les Africains résidents au Québec seront convoqués prochainement pour discuter de cette affaire. D'ici là, le fondateur de cet organisme, M. Paulin Gaba demande aux intéressés de communiquer avec lui par écrit à C.P. 959, La Malbaie.

0-0-0

Il m'a fait plaisir de renouer connaissance avec André Dumouchel qui est revenu à Québec pour occuper le poste de directeur général (Est du Québec), pour Bell Canada.

La chanteuse Nanette vient de décrocher un rôle important dans le film de Marcel Lefebvre "Mustang". En effet, elle partagera la vedette en compagnie de Willie Lamothe, dans ce film dont le tournage débutera au début de septembre. C'est la première fois que Nanette jouera dans un film.

0-0-0

Pour la deuxième année consécutive, la Commission de l'Exposition accueillera les aveugles tout à fait gratuitement, à Expo-Québec.

0-0-0

Le Pape Paul VI vient de nommer le R.P. Louis-de-Gonzague Langevin, au poste d'évêque de Saint-Hyacinthe. Il remplacera Mgr Albert Sanschagrin.

0-0-0

Le grand public est cordialement invité à visiter les nouveaux locaux de CHRC et CHRC-FM, situés coin Chemin Ste-Foy et rue Myrand, dimanche, le 18 août, de 11 heures à 18 heures. A cette occasion la direction de cette station radiophonique remettra des souvenirs à ceux qui se présenteront au cours de cette journée. De plus, les visiteurs pourront gagner de nombreux prix.

0-0-0

Pour ceux que cela intéresse et je sais qu'ils sont nombreux, le président du Salon de l'Homme d'Affaires 1974, Bill Johnson a joué un 104 lors du tournoi du Bonhomme, mercredi dernier. Laissez-moi vous dire qu'il n'était pas tellement enchanté de sa performance. Surtout qu'il a un handicap de 4.

0-0-0

L'attaché de presse du ministre de la Santé, Marcel Rousset, entrera bientôt dans sa nouvelle maison qu'il a fait construire sur un cap situé à Montmorency.

Des étudiants sans brigadier

Sans savoir trop pourquoi et surtout comment, la municipalité de Loretteville est sur la sellette depuis quelques temps. Cette fois, il y a un dilemme entre la Commission Scolaire de la Jeune Lorette et les autorités municipales de cette ville au sujet des brigadiers scolaires adultes.

D'une part, la Commission scolaire a résolu de ne plus payer les cinq brigadiers qui assurent la sécurité des écoliers dans les rues, parce qu'elle croit ce n'est pas de sa juridiction de s'occuper de la sécurité des enfants, tout en prétextant que cela relève de la ville de Loretteville alors que la direction municipale pour sa part ne veut pas prendre la responsabilité de l'embauche des brigadiers scolaires.

D'ailleurs, de part et d'autre une résolution a été adoptée sur ce sujet, et l'affaire est maintenant au point mort, les partis se contentent de se lancer la balle.

Encore une fois, ce sont les contribuables de Loretteville qui ramasseront les pots cassés. Le retour à l'école est prévu pour le 4 septembre et les enfants seront sans protection aucune, si ce dilemme n'est pas réglé au cours des jours qui suivront.

La dépense annuelle pour l'embauche des brigadiers scolaires se chiffre à \$23,000. Ce montant est évidemment payé par les contribuables et de toute manière, ces derniers, devront déboursier en taxes, ce montant à la commission scolaire ou à la ville même.

Alors, les enfants doivent être protégés quoiqu'il advienne. Espérons que cette affaire soit classée d'ici peu de temps, parce qu'un mouvement de contestation se prépare en sourdine et il paraît que ça va gronder tantôt, dans ce coin-là.

Le relationniste Gérald Martin est en train de réaliser une chose unique en son genre. En effet, Gérald tente présentement d'entraîner son berger-allemand à répondre au téléphone. Si Gérald peut réussir à lui montrer à décrocher l'appareil, ce sera déjà un exploit remarquable. Wouf! Wouf!

0-0-0

Pour continuer dans le domaine canin, j'ai appris que le berger-allemand de J.-P. Biron serait en train de faire une dépression nerveuse. Le vétérinaire se perd en conjecture sur les causes de la maladie du chien de J.-P. Je me demande s'il ne souffrirait pas de solitude?

0-0-0

Le Tournoi du Bonhomme Carnaval a magnifiquement bien été organisé tout a très bien fonctionné et les participants ont bien aimé leur journée de mercredi. Une seule ombre sur le tableau, le lunch et le service du personnel du club de golf du Lac Beauport. C'était bon, mais les portions étaient vraiment trop petites.

0-0-0

La Fête Champêtre annuelle pour les Aveugles de la Rivière-Sud aura lieu à la Polyvalente Benoit-Vachon, dimanche le 18 août, de 11 heures à 16 h 30. 96 aveugles participeront à cette activité. Une réalisation de l'Institut National de l'Institut pour les Aveugles, district de Lévis.

0-0-0

à loisir

CHANGEMENTS CINEMA

CANADIEN, 2700 boul. Laurier, 656-9922.
"Glissements progressifs du plaisir".
Semaine: 7h, 9h, Sam., dim.: 1h, 3h, 5h, 7h, 9h.

CANARDIERE, Galeries La Canardière, 661-8375.
"La dernière maison sur la gauche".
1h, 3h50, 6h40, 9h30.

Au même programme:
"Le sexe sauvage".
2h20, 5h10, 8h05. (18 ans).

CAPITOL, Carré d'Youville, 522-6300.

"René Simard au Japon".
12h45, 3h52, 6h39, 10h06.
Au même programme:
"Rouble à deux faces".
2h07, 5h14, 8h21. (Pour tous).

CARTIER, 1019 Cartier, 525-9340.
"Alice in Wonderland".
Version anglaise, 7h.
"Chinatown".
9h. (14 ans).

CINE-PARC BEAUPORT, boul. de la Capitale, 667-5362.

Beauport 1:
"Un vrai cingle du cinéma".

Au même programme:
"Libre à en crever".

Beauport 2:
"Mon nom est personne".

Au même programme:
"Profession: Aventuriers".

EMPIRE, 24 côte de la Fabrique, 524-2880.
Films de l'Office National du Film, tous les jours de midi à minuit.

LAIRET: 1044, 3e Avenue, 523-5050.
"Le filleul".
Semaine: 6h30, 9h20.
Sam, dim.: 1h, 3h55, 6h40, 9h35.

Au même programme:
"Les enrégés de la moto".

Semaine: 8h00, Sam, dim.: 2h30, 5h05, 8h10.

LE BIJOU: 15 Chemin Ste-Foy, 522-7556.

"Bingo".
Semaine: 7h, 9h, Dimanche: 1h, 3h, 5h, 7h, 9h.

LIDO, Les Galeries Rond-Point Lévis, 837-2272.

"Aurore l'enfant martyr".
Semaine: 9h25, Samedi: 6h15, 9h55.
Dimanche: 2h25, 5h45, 9h25.

"Mama Dolorès".
Semaine: 7h30, Samedi: 8h00, Dimanche: 12h30, 4h00, 7h30. (14 ans).

MIDI-MINUIT, 252 St-Joseph est, 522-2828.

"Même les caresses s'apprennent".
Semaine: 1h, 3h55, 6h50, 9h45.

Samedi: 2h00, 4h55, 7h50, 10h45.

Au même programme:
"Célestine au Paradis".
Semaine: 2h25, 5h20, 8h15.
Samedi: 12h30, 3h25, 6h20, 9h15. (18 ans).

ODEON, 500 rue du Pont. (Dauphin):
"L'arnaque".
Semaine: 1h50, 4h20, 7h10, 9h40, Sam, dim.: 12h00, 2h25, 4h50, 7h15, 9h40. (Pour tous).

(Frontenac I):
"Les invitations dangereuses".
Semaine: 3h20, 7h45.

Au même programme:
"Les choses de l'amour".
1h15, 5h30, 9h50. (18 ans).
(Frontenac II):
"L'île au trésor".
1h, 4h30, 8h15.

Au même programme:
"Nanou, fils de la jungle".
2h50, 6h20, 10h00. (Tous).

PARIS, 966 rue St-Jean, 522-7811.

"Mama Dolorès".
12h45, 4h05, 7h40.

Au même programme:
"Aurore l'enfant martyr".
2h30, 5h50, 9h40. (14 ans).

PIGALLE, 315 St-Joseph est 525-9724.

"Les maîtresses de vacances".
1h, 4h, 6h50, 9h50.
Au même programme:
"Les ardentes".
2h35, 5h30, 8h30. (18 ans).
STE-FOY, Place Ste-Foy, 656-0592. (Alouette)

"Même les caresses s'apprennent".
Mer, sam, dim.: 2h00, 4h55, 7h50, 10h45.
Lun, mar, jeu, ven.: 1h, 3h55, 6h50, 9h45.

Au même programme:
"Célestine au Paradis".
Mer, sam, dim.: 12h30, 3h25, 6h20, 9h15.
Lun, mar, jeu, ven.: 2h25, 5h20, 8h15.

STE-FOY (Champlain)
"De Profundis pour un tueur".
Sam, dim, mer.: 1h20, 4h40, 7h40.
Ven, lun, mar, jeu.: 7h40.

Au même programme:
"Le Ciel et toi".
Sam, dim, mer.: 3h00, 6h15, 9h25.
Ven, lun, mar, jeu.: 6h15, 9h25. (14 ans).

ST-ROMUALD, 37, de l'Eglise, St-Romuald, "Papillon".
Semaine: 7h30.
Sam, dim.: 6h, 8h40. (14 ans).

Les chiffres placés après les titres des films réfèrent à leur valeur artistique telle qu'établie par l'Office des communications sociales et doivent s'interpréter comme suit: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Femme hindoue au travail: scandale!

Par Ram SUNDAR
BOMBAY (PC) — Hema Vasudev a cinq enfants, dont l'aîné fait des études au collège de médecine King Edward Memorial.

Récemment, Mme Vasudev a décidé de travailler à temps partiel comme commis dans une épicerie. Sa belle-mère était indignée de cette décision. "Aucune femme hindoue qui se respecte n'irait travailler au dehors, encore moins comme commis", a-t-elle déclaré, faisant allusion à sa bru âgée de 49 ans.

Mais Mme Vasudev déclare: "Le coût de la vie est tellement monté que je dois travailler pour faire un peu d'argent supplémentaire. Même mon mari n'aime pas tellement cela, mais il n'y a pas moyen de faire autrement".

Sita Deshpande, âgée de 35 ans, déclare que bien que son mari et sa belle-mère aient des idées modernes, elle a quitté son emploi d'institutrice, il y a 10 ans, pour s'occuper davantage de ses enfants. "Maintenant, je passe trois ou quatre heures par jour à chercher du travail comme institutrice. En attendant, j'ai commencé à donner des cours d'anglais à des femmes hindoues", déclare Mme Deshpande, épouse d'un fonctionnaire.

Beaucoup de demandes. Les bureaux du gouvernement, les écoles, les maisons de commerce et les grands magasins signalent une hausse

considérable dans le nombre des femmes qui demandent des emplois.

Le propriétaire d'un grand magasin du sud de Bombay dit qu'au moins cinq à 10 jeunes femmes lui téléphonent chaque jour pour demander du travail. "Certaines de ces femmes disent qu'elles sont même prêtes à travailler pour des salaires inférieurs à ceux que je paye actuellement à mes employées", dit-il.

Un sondage a révélé que beaucoup de ces femmes sont qualifiées. En fait, certaines d'entre elles le sont trop.

Une femme qui a démissionné comme professeur adjoint d'anglais dans un collège de Madras, il y a plusieurs années, à la suite de son mariage avec un homme d'affaires de Bombay, a fait récemment une demande pour être engagée comme professeur dans une école secondaire.

Etant donné que de plus en plus de femmes demandent et souvent obtiennent des emplois, il semble que les chances d'embauche pour les hommes vont en diminuant. "Quand il y a une ouverture, on devrait donner la préférence aux hommes", dit Gevind Nadkarni, un commis dans la banque de réserve, une agence gouvernementale. En aucun cas, et tant que le problème du chômage demeurera ce qu'il est actuellement, on ne devrait pas donner d'emploi aux femmes dont les maris sont déjà employés".

- Articles de bureaux
- Objets religieux, imageries religieuses et profanes
- Articles de classes
- Articles cadeaux
- Littérature générale

LA LIBRAIRIE CANADIENNE LTEE
3 magasins pour vous servir
393 et 399 de la Canardière
Tél.: 525-5118
Centre d'Achats Canardière
Centre d'Achats Laurier

Que Faire Lorsque L'on Croit Etre Atteint De Surdité ?

C'est un fait connu que, de nos jours, l'organe de l'ouïe est, plus que jamais auparavant, soumis à des abus sensiblement plus prononcés et plus fréquents. C'est là une raison suffisante de se tenir au courant des corrections possibles et de se renseigner sur les appareils auditifs modernes.

Procurez-vous donc le fascicule de 16 pages "NOUVEL ESPOIR POUR PERSONNES ATTEINTES DE SURDITE" qui vous est offert à titre gratuit. Pour le recevoir, écrivez à :

Centre d'Appareils Auditifs BELTONE
965 chemin Ste-Foy, Qué. 6.

confectionnez-les vous-même!

PRATIQUE

Vous accepterez les invitations à sortir avec confiance si vous décidez de porter cette robe aux lignes amincissantes.

Demandez le patron no: 9230. Grandeurs demoiselles 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20. La grandeur 12 (buste 34) prend 2 1/2 verges de matériel de 45 pouces.

Adressez votre commande à:

Le Département des Patronns, à propos, 60, Progress Ave., SCARBOROUGH, Ont. M1T 4P7

Prix: \$1.00 par patron

(Ajoutez 15c pour frais de Poste) Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Et-inclus \$
(les timbres ne sont pas acceptés)

Patron No
Tailles:
Noms:

9230
SIZES 8-20
by Marian Martin

Adresse:



Une pièce pour enfants, intitulée "Ready Steady Go" a commencé mercredi soir au Festival de Stratford, en Ontario. Robert Thompson joue le rôle de Ready Steady tandis que Suzan Hogan interprète celui de Miss Mumbles. La pièce a été écrite par Sandra Jones de Calgary. (téléphoto PC)



Une redingote gracieusement appuyée au corps, c'est ce qu'a choisi le modéliste Gilles Allard pour un petit manteau en SWAKARA teint brun chocolat. La garniture est en VISON CANADA MAJESTIC d'élevage, marron foncé.

Camp de vacances pour les chiens américains

ARKVILLE New York (AP) — Une nouvelle station est-vaie a été inaugurée cet été dans les pittoresques collines de l'Etat de New York: le "Camp Lindo", qui est destiné à accueillir les chiens dont les maîtres sont dans l'obligation de se séparer pendant les vacances ou des voyages d'affaires.

Le camp Lindo, qui a été créé par le propriétaire de deux "plus fidèles amis de l'homme" qui ne voulait pas les placer dans un chenil surpeuplé, est un modèle du genre.

Ses installations couvrent une superficie de 30 hectares dans un site magnifique, et il n'est pas clôturé.

Le régime est le suivant: Réveil à 9h et toilette — enlèvement des tiques et puces, et brossage.

De 10h à 12h, exercices et jeux. Activités de groupe. Les chiens ont 10 minutes, à 11h, pour se désaltérer et à midi ils sont conduits

à la baignade. Les solitaires sont dispensés des activités de groupe et vont nager sous la surveillance d'un gardien.

Guérisseur en herbe

MANILLE (AFP) — Si la médecine traditionnelle ne peut plus rien pour vous, allez voir Emmanuel. Il a 13 ans, est illettré, aime les chocolats et le cinéma mais, chose plus rare chez un adolescent, il possède d'extraordinaires dons de guérisseur. C'est du moins ce qu'affirme le quotidien de Manille Times, qui précise que ce jeune Philippin a déjà à son actif 2,000 "guérisons" en l'espace de deux ans, dont certaines sur des sourds, des paralytiques et des boiteux.

En trois jours, la semaine dernière, rapporte le Times, Emmanuel a guéri 30 personnes à Lucena, à 137 KM

au sud-est de Manille, qui toutes étaient atteintes de maux jugés incurables par les médecins. Une sieste de deux heures est observée après le déjeuner, et temps libre jusqu'au dîner à 17h. Extinction des feux à 20h 30.

Le savoir-faire d'Emmanuel, selon le journal, ne procède d'aucun rituel: il se contente d'oindre ses patients d'huile, de les masser et de réciter des prières ceux-ci ayant été préalablement plongés dans une transe et ayant ensuite été réveillés.

Emmanuel, qui affirme avoir acquis ces extraordinaires pouvoirs après des visions de l'Enfant Jésus et du Nazaréen Noir, deux images du Christ vénérées à Manille, guérit les vendredi, samedi et dimanche.

Couleur et mode... une histoire de fourrures!

Très é la mode pour l'hiver 74 seront les fourrures - ville. C'est-à-dire les pelages lisses, à poils ras, qui font "mince". Comme le SWAKARA, cette soyeuse toison d'agneau caracul de type broadtail, qui a reçu dernièrement toutes les faveurs des mode de la fourrure, pour la création de vêtements très habillés.

La couleur parachève cette année l'élégance du SWAKARA, particulièrement dans une panoplie de tons bruns, qui s'étagent du blond champagne au chocolat en passant par des teintes d'acajou et d'épices.

Il est à remarquer que les fourrures de couleurs jouissent d'une grande vogue en Europe depuis quelques hivers, mais, au Canada, on les a boudées jusqu'à cette année.

D'ailleurs, même pour le SWAKARA, on sent une certaine restriction du côté couleur puisque, pour ses coloris non-naturels, il se contente surtout de tons de sol imitant la nature. Mais du côté style, le SWAKARA prend une tête de file avec des modèles sophistiqués, d'une élégance consommée, comme des jaquettes passe-partout, de minces vestes-chemises, des paletots trois-quarts, des tailleurs et des petits pardessus. Il s'agit vraiment d'une fourrure totalement intégrée à la mode.

Les meilleurs modélistes-fourrure du Canada, comme Robert Bernard, Gilles Allard et Robert Michalk, ont tous fait appel à ces élégants pelages lisses dans leurs collections récemment présentées à Montréal, et les acheteurs se sont déclarés emballés par cette nouvelle grande allure-fourrure.

Un achat de fourrure en est un d'importance pour une femme, et la question - mode se pose alors avec acuité. Qui veut dépenser une très grosse somme pour quelque chose qui sera démodé la saison d'après? D'un autre côté, pas question de ne pas être à la mode.

Changement de cycle

Heureusement, la mode - fourrure semble changer de cycle seule-

ment à peu près tous les cinq ans, ce qui signifie que, la nouvelle ligne mince commençant tout juste à prendre, les fourrures achetées cette année n'auront pas l'air de sortir du musée avant même la fin de l'hiver.

La longueur n'est pas non plus vraiment un problème avec la nouvelle attitude "moi je porte ce qui me va" adoptée par la majorité des femmes. Dans le prêt-à-porter fourrure, la longueur la plus courante se situe au genou, mais il suffit simplement de demander à son fourreur de modifier selon son goût personnel.

Fait courant, à l'achat d'un manteau de fourrure, les femmes décident de la fourrure elle-même avant du style, mais l'idée semble maintenant faire son chemin qu'il vaut mieux penser en fonction de toute sa garde-robe quand on choisit un article en

fourrure. Ainsi, une acheteuse avertie prend tout son temps pour examiner les combinaisons de matières comme fourrure et cuir (ou suède), fourrure et gros tricot, et même fourrure sur autre fourrure, avant de décider que tel ou tel accord ne constitue pas, en réalité, une limitation à l'utilité du vêtement en question.

à l'avenir

UN SUPPLEMENT GRATUIT DE 32 PAGES

dimanche dans

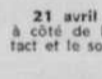
à propos

HOROSCOPE

VENDREDI LE 16 AOUT 1974



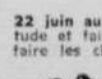
21 mars au 20 avril (Bélier) — N'oubliez ni vos promesses, ni vos résolutions. Une affaire importante vous oblige à dépasser vos préoccupations intimes.



21 avril au 21 mai (Taureau) — Ne passez pas à côté de la chance quand elle se présente. Avec le tact et le sourire, vous passerez une excellente journée.



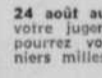
22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Allez de l'avant dans votre domaine professionnelle, l'avenir appartient aux audacieux. Vous ne devez pas sacrifier vos heures de récréation.



22 juin au 23 juillet (Cancer) — Banissez l'inquiétude et faites la lutte à l'indécision. N'hésitez pas à faire les changements qui s'imposent.



24 juillet au 23 août (Lion) — Il importe d'éviter les interventions inopportunes. Une fin de semaine chargée vous attend. Restez maître de vos émotions.



24 août au 23 septembre (Vierge) — Fiez-vous à votre jugement plutôt qu'à votre impression. Vous pourrez vous permettre une fantaisie sur les derniers milles de la journée.



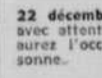
24 septembre au 23 octobre (Balance) — Influences planétaires mixtes. Vous découvrirez les côtés avantageux d'une affaire qui paraît complexe et ennuyeuse.



24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Réalisez le programme prévu et ne perdez pas de temps à des bagatelles. Vous profiterez de la bienveillance d'un ami.



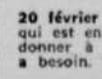
23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Les abus de fatigue sont à éviter. N'hésitez pas à faire appel à un conseiller spécialisé.



22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Veillez avec attention sur ceux qui dépendent de vous. Vous aurez l'occasion d'influencer favorablement une personne.



21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous avez tout intérêt à provoquer un entretien qui tirera une affaire au clair. Des responsabilités supplémentaires se dessinent.



20 février au 20 mars (Poissons) — Faites tout ce qui est en votre pouvoir pour éviter les tensions, et donner à votre système nerveux l'aération dont il a besoin.



à loisir

Les films à la télévision

VENDREDI

APRES-MIDI

2.30 — Canal 4 — Cinéma

L'ENNEMIE (5) — It. 1952. Mélodrame de G. Bianchi avec Elisa Cegani, Frank Latimore et Cosetta Greco. — Un jeune noble est en butte à la dureté incompréhensible de sa mère.

2.30 — Canal 7 — Ciné Vacances

DOLORES, LA FEMME ERRANTE (5) — Arg. 1950. Mélodrame de B. Perojo avec Imperio Argentina, Enrique Diosdado et Manolito Diaz. — Les malheurs de Dolores dont la vie est empoisonnée depuis la mort de son amant.

2.30 — Canal 10 — Ciné Vendredi

UNE NUIT AU MOULIN ROUGE (7) — Fr. 1957. Comédie de J. C. Roy avec Thilda Tamar, Noël Roquevert et Jean Tissier. — Un oncle offre un héritage à ses nièces à condition qu'elles réussissent à se produire sur la scène du Moulin Rouge à Paris.

2.30 — Canal 11 13 — Cinéma

LA BATAILLE DE MARATHON (6) — Fr. 1959. Film d'aventures de J. Tourneur avec Steve Reeves, Mylène Demongeot et Sergio Fantoni. — En 490 avant J.C., les Grecs doivent se défendre contre l'invasion des Perses.

4.30 — Canal 10 — Aventures

SUSPENSE AU DEUXIEME BUREAU (6) — Fr. 1959. Drame d'espionnage de C. de Saint-Maurice avec Gil Delamare, Gisèle Robert et Michel Lemoine. — Pour démasquer des espions, un agent emprunte l'identité d'un savant.

5.00 — Canal 13 — Cinéma de 5 heures

QUAND PARLE LA POUDRE (5) — E.-U. 1965. Western de L. Selander avec Dana Andrews, Terry Moore et Bruce Cabot. — Vers 1880, un ex-shérif tente de ramener la paix dans une petite ville qui vit sous la coupe de hors-la-loi.

EN SOIREE

7.00 — Canal 7 — Télé Cinéma

LA VALLE DU BONHEUR (4) E.-U. 1968. Comédie musicale de F. F. Coppola avec Fred Astaire, Petula Clark et Tommy Steele. — Un vieil Irlandais et sa fille cherchent fortune aux Etats-Unis.

7.30 — Canal 4 — En Première

U CHATEAU EN ENFER (3) — E.-U. 1969. Drame de guerre de S. Pollack avec Burt Lancaster, Jean-Pierre Aumont et Patrick O'Neal. — Au cours de la campagne des Ardennes, des soldats américains s'installent dans le château d'un comte.

7.30 — Canal 10 — Comédie musicale

ROSE-MARIE (5) — E.-U. 1954. Comédie musicale de M. Le Roy avec Ann Blyth, Howard Keel et Fernando Lamas. — Une orpheline montée s'éprend d'un jeune trappeur.

11.00 — Canal 7 — Cinéma

HEURES CHAUDES (6) — Fr. 1961. Drame psychologique de L. Félix avec Liliane Brousse, Françoise Deldick et Michèle Philippe. — Les aventures amoureuses de deux soeurs qui quittent leur patelin pour aller vivre chez leur tante.

11.05 — Canal 4 — Ciné 4

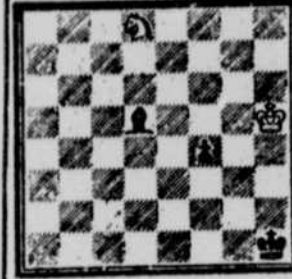
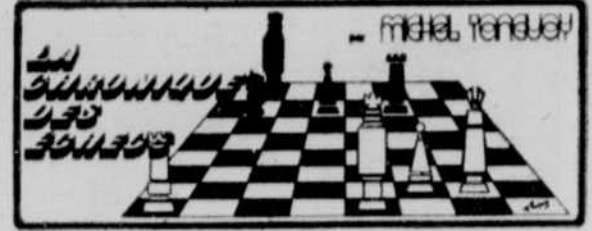
LE SABLE DE LA VENGEANCE (6) — It. 1953. Film d'aventures de L. Savona avec John Drew Barrymore, Scilla Gabel et Giacomo Rossi Stuart. — Trois frères veulent venger leur père tué par un tyran.

12.00 — Canal 11 — Cinéma

HISTOIRE EXTRAORDINAIRE —
1.30 — Canal 13 — Ciné Quanon
HIROSHIMA, MON AMOUR (2) — Fr. 1958. Drame psychologique de A. Resnais avec Emmanuelle Riva et Eiji Okada. — Une Française s'éprend d'un Japonais; ensemble, ils évoquent les douloureux souvenirs du passé.

1.35 — Canal 11 — Ciné Nuit

POLKA DES MARINS



La jolie étude d'aujourd'hui a été publiée pour la première fois dans une revue russe, en 1934. Malgré le pion adverse, les blancs réussissent à annuler. Le truc est de faire sortir le Cavalier, prisonnier à d8 du Fou d5. C'est très simple au

début : il suffit d'attaquer le pion, sans lequel les noirs ne peuvent gagner et qui doit être défendu. Le premier coup est donc évident : 1 Rg4, comme la réponse : 1... f3. Le suivant est très important : 2 Rg3, parce qu'il faut empêcher tout de suite. Comme résultat, le Cavalier peut sortir : 2... Rg1. Maintenant, le Cavalier peut sortir : 3 Cc6, f2; 4 Cf4, f1; 5 Ch3+, Rh1; 6 Cf2+, avec échec perpétuel, la Dame ne pouvant prendre le Cavalier. Il y a aussi la variante : 4... Fc6; 5 Cc2+, Rf1; 6 Cf4, Ff5; 7 Rf3, qui fait nulle aussi. N.150874 PHN

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 2801

HORIZONTALEMENT

- 1—Danger. - Temps futur.
- 2—Comparer le poids. — Rongé.
- 3—Comparer le poids. — 3—Secondé. — Cartes à jouer.
- 4—Conj. — Organe de la gestation chez les animaux supérieurs.
- 5—Plate-forme flottante. — Dans. — Bière anglaise.
- 6—Note. — Eminence. — Titre des descendants de Mahomets.
- 7—Bâtirons.
- 8—Saillie d'une pièce de bois. — A toi.
- 9—Lueur, clarté.
- 10—Chemin de ville (pl.). — Préf. — Néan.
- 11—En matière de. — Riv. d'Angleterre. — Epoque.
- 12—Prince de Troie. — Adoucir avec du sucre.

- 5—D'une manière légère. — Préfixe.
- 6—Nulle chose. — Ville des Pays-Bas.
- 7—Sœur. — Fils des deux frères.
- 8—Habillés. — Toi.
- 9—Périodes. — Intenter, poursuivre une action en justice.
- 10—Lac africain. — Avant-midi. — Qui conduit des ânes.
- 11—Prén. de femme. — Meuble de repos. — Riv. de France.
- 12—Demeurer. — Conduire.

PROCEZ-VOUS à la Librairie de "ACTION la Clé des Mots Croisés. 3 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX : \$2.00 — et la Nouvelle clé des Mots Croisés (2 et 3 lettres). PRIX : \$0.60.

Solution du problème No 2800

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	E	R	I	T	E	P	A	M	E	T
2	M	E	R	I	T	E	R	I	D	A	
3	M	Z	E	R	O	T	O	D	E	K	
4	I	L	N	E	L	S	O	N	N	I	
5	S	I	R	E	L	O	N	E	R		
6	E	S	E	C	U	S	A	G	E		
7	R	I	S	R	V	V	A	S	E		
8	A	R	I	M	E	E	C	A	R	T	
9	A	L	E	U	E	N	O	R	D	M	
10	L	E	S	R	O	T	I	E	T	A	
11	E	T	E	V	N	M	I	R			
12	S	T	E	R	M	E	S	P	A	R	C

SUPPLEMENT DANS à propos DIMANCHE

à loisir

LE FANTOME



par Lee Falk et Ray Moore



LA FAMILLE TETEBECHE

par Chic Young



Il faut en rire ou...

Curieux salon de l'auto

Un curieux Salon de l'auto se tient actuellement à Sault Ste. Marie. On a mis en montre, ou exposé, dans un centre commercial, deux autos qui sont entrées en collision de front, causant la mort de sept résidents de la ville.

C'est le coroner W. W. Sullivan présidant l'enquête sur ces morts accidentelles, qui a pris cette mesure inusitée, ordonnant que les deux autos démolies restent exposées pendant deux semaines.

Près des deux autos, un écriteau porte le texte suivant:

"Est-ce que ceci n'est pas votre affaire? Le 15 juin '74, sept personnes ont été tuées. Il n'y a pas eu de survivants. La teneur en alcool du sang d'un des deux chauffeurs était de .14. La limite légale est de .08.

O—O—O

Travaillez dur

Un ancien combattant sud-vietnam s'est immolé par le feu, jeudi, devant l'Assemblée nationale, a déclaré un officier de haut rang.

L'homme, âgé de 33ans, a laissé des morceaux de papier portant des slogans anti-communistes et une lettre conseillant à ses cinq enfants de travailler dur à l'école.

O—O—O

Voleur obéissant

Voyant que l'homme qui venait de s'emparer de \$200 à son guichet s'enfuyait à bicyclette, le caissier d'une banque de West Hartford lut cria "Hé, vous ne pouvez faire un hold-up de cette façon..."

Le voleur, troublé, s'arrêta, vint rapporter l'argent et se laissa arrêter.

O—O—O

Vols de bikinis

La police de Prescott enquête présentement sur la disparition, depuis quelque temps, de "hauts" de bikinis. Le chef de police a expliqué, mardi, que huit personnes avaient rapporté la disparition de ces pièces de vêtement.

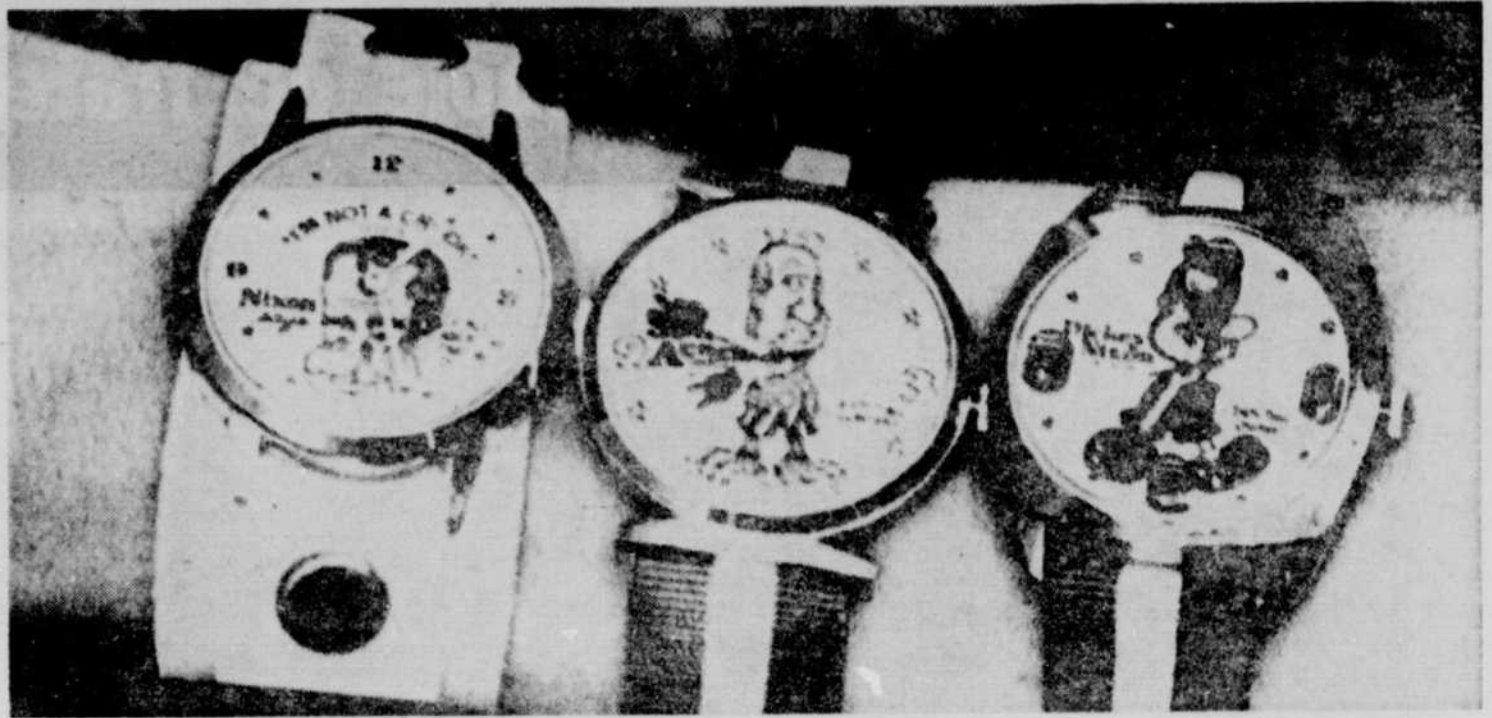
O—O—O

Pauvres étudiants

Un camion, dont le conducteur était en état d'ébriété, a fauché une colonne de 200 étudiants qui s'entraînaient à défilé sur une petite route proche de Vizeu, localité située à 300 km de Belem. Cinq des étudiants ont été tués et une dizaine d'autres ont été blessés.

Les rescapés ont voulu lyncher le conducteur du camion, qui a pris la fuite mais a pu être rattrapé quelques kilomètres plus loin par la police.

Selon les rescapés, le chauffard dévalait la route à toute vitesse et n'a pas freiné en apercevant la colonne des jeunes gens.



Selon M. Milton Nagy, directeur de la "Dirty Timco", la firme vend à peu près 500 montres "Dickey Nixon" par jour depuis que M. Richard Nixon a démissionné de la présidence des Etats-Unis. Les montres, qui coûtent \$19, représentent l'ancien président caricaturé, portant des gants comme Mickey Mouse et les bras levés en V, dans un geste qui lui était familier.

MOT CACHÉ

No 1106 : 5 lettres

le ballet

Solution No 1105 — bicycle

A	compagnie	formule	N	R	soulier
acte	costume.	H	note	raté	spectacle
âge	cours	haut	nouveau	réaction	succès
air	couvre	I	O	réaliser	symbole
âme	crise	idée	oeuvre	riche	T
ancien	culture	L	opéra	rien	technique
argument	E	légende	ordre	rime	terme
artiste	élu	liant	origine	rôle	texte
B	ému	ligne	oser	romantique	théâtre
belle	époque	lot	P	S	tracer
C	esprit	M	pantomime	salle	tutu
caractère	être	maître	part	scène	U
cause	exécute	même	perfection	série	union
chère	expressive	milieu	plan	sévère	V
choeur	exprime	mise	pointe	simple	venu
chorégraphie	F	moderne	pouvoir	situation	vie
clé	fixe	musique	preuve	soliste	vif

LA PROCEDURE

Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille. — Pour plus de facilité, trouver d'abord les mots les plus longs.

Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

Seuls des mots formant un centre d'intrigue sur le mot à chercher entre dans la grille.

Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché".

Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encadrées (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).

Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

Tous droits réservés par le Centre des Mots Croisés Inc". Reproduction interdite par l'auteur.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	R	I	O	V	U	O	P	A	R	T	I	S	T	E	R	U	T	L	U	C
2	E	O	U	R	R	E	C	A	R	T	P	E	E	I	N	E	C	N	H	O
3	A	R	M	F	D	R	L	N	N	R	R	N	M	I	R	O	A	O	L	M
4	L	I	E	A	I	R	E	M	E	T	G	E	O	M	U	I	R	I	E	P
5	I	G	U	S	N	V	E	U	E	I	O	N	E	R	R	E	A	T	E	A
6	S	I	E	V	U	T	V	S	L	E	C	M	S	D	G	N	C	C	D	G
7	E	N	I	A	L	E	I	I	U	C	E	N	I	R	T	A	T	E	N	N
8	R	E	L	G	E	E	U	Q	O	P	E	N	A	M	E	A	E	F	E	I
9	E	R	I	E	N	R	I	U	U	C	O	P	R	E	E	E	R	R	G	E
10	T	T	M	E	C	N	V	E	A	E	H	I	P	E	L	M	E	E	E	E
11	O	A	E	H	H	R	T	U	E	I	E	O	N	L	D	O	E	P	L	E
12	N	E	N	C	E	A	S	T	E	T	O	V	E	T	A	O	R	P	N	G
13	O	H	E	I	R	E	U	L	N	O	S	B	I	U	E	N	M	S	E	I
14	I	T	C	R	E	C	C	E	S	A	E	E	S	S	R	I	O	T	E	F
15	T	H	S	U	E	A	M	E	L	R	R	M	M	O	S	U	X	T	M	O
16	A	A	T	X	T	U	C	L	O	E	E	A	I	U	L	E	E	R	I	R
17	U	U	E	C	G	C	E	S	T	P	U	I	S	I	T	I	R	A	R	M
18	T	T	E	R	U	A	E	V	U	O	N	T	E	E	R	S	S	P	P	U
19	I	P	A	S	N	O	I	T	C	A	E	R	E	E	D	I	O	T	X	L
20	S	Y	M	B	O	L	E	E	R	E	V	E	S	P	R	I	T	C	E	E

Superfrancofête : symbole de fraternité !



Un Québécois et un Africain qui travaillent le bois. Autres pays, autres mœurs...



Les Sortilèges et les Tournesols, une note québécoise dans la fête



Aimable contraste

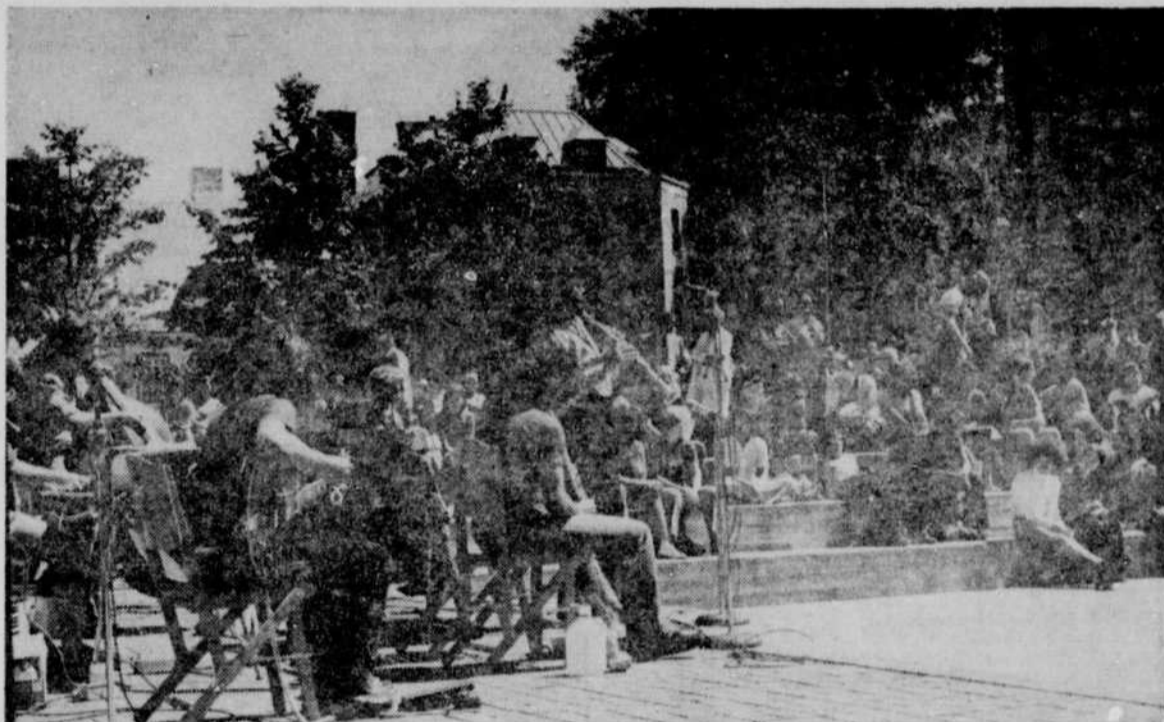


Deux petits Québécois savent maintenant ce qu'est un tam-tam grâce à la gentillesse d'un Dahoméen.

Superfrancofête : symbole de fraternité !



Fraternité n'est pas un vain mot ici!



Le groupe de jazz Nêbu vous donne rendez-vous encore demain dans le jardin de l'hôtel de ville à midi.



On a pensé aux enfants au Village des Arts; ils ont leur carré de sable.



Un artisan tunisien du Village des Arts sculptant une assiette de cuivre.



Au café-terrace du Village des Arts c'est le lieu pour casser la croûte non.



Je viens seulement de faire pipi et puis après, semble dire cette mignonne enfant.

Photos :
Michel St-Pierre



Ce danseur du Dahomey a tout simplement enchanté la foule.

NÉCROLOGIE

DESROCHERS (Georgianna Arpin) — A Charlesbourg, le 13 août 1974, à l'âge de 94 ans et 4 mois, est décédée Dame Georgianna Arpin, épouse de feu M. Arthur Desrochers. Elle demeurait chez son gendre, M. Raymond St-Pierre, 535, 66e Rue Ouest, et était autrefois de St-Agapit, Co. Latinière.

Elle laisse dans le deuil ses filles et gendres: Clothilde (Mme Gérard Fortier), Caisse Populaire St-Agapit, Jeannette (Mme Raymond St-Pierre); ses petits-enfants: Léandre (Jacqueline Breton), Micheline Claudette (Mme André Renaud), Céline.

Les funérailles auront lieu vendredi le 16 août à 3 heures.

Départ des Salons de Beau-doin & Ferland Ltée 96, rue Principale, St-Agapit à 2.50 heures pour l'église de St-Agapit et de là au cimetière paroissial.

Le salon sera fermé de 5 à 7 heures. 15-8 (2 fs.)

DUBUC (Carmen Bourassa) — A Québec, le 13 août 1974, à l'âge de 43 ans et 3 mois, est décédée Dame Carmen Bourassa, épouse de M. Léopold Dubuc, président "Composition Québec Typesetters". Elle demeurait au 1562 avenue Chatrian, quartier Les Saules. Elle était la fille de M. Joseph Bourassa.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa fille: Josée; ses frères, sa soeur, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Rosaire Bourassa (Eva Glode), M. et Mme Roger Emond (Rita), M. et Mme Laval Bourassa (Marie-Anne Lemelin), M. et Mme Raynald Bourassa (Louise Perreault), M. et Mme Roland Dubuc (Huguette Gaudreau), M. et Mme Conrad Dubuc (Aline Cloutier), M. et Mme Robert Hackett (Charlotte Dubuc); ses beaux-parents: M. et Mme Roméo Dubuc (Rose-Anna Bileau), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu vendredi le 16 août, à 10 h.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 945 avenue Marguerite-Bourgeois, à 9 heures 40, pour l'église de Ste-Monique, Les Saules et de là au cimetière Belmont.

Le foyer funéraire sera ouvert de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 10 h. 14-8 (3 fs.)

DUVAL (Abbé Léo) — A Ste-Foy, le 13 août 1974, à l'âge de 63 ans, est décédé M. l'Abbé Léo Duval, curé de Notre-Dame de Foy. Il fut ordonné prêtre en 1937 et nommé professeur au Séminaire de St-Victor de Beauce. Il fut principal à l'École Normale de Beauceville de 1954 à 1964 et depuis curé de la paroisse de Notre-Dame de Foy.

Pour permettre à tous les paroissiens de participer à une messe de funérailles, les messes dominicales seront célébrées aux intentions de l'Abbé Duval.

Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Dollard Pelletier (Rose), M. et Mme Justinien Duval (Marie-Ange), M. et Mme Alphonse Robichaud (Marie-Anne), M. Emile Duval, M. et Mme Alphonse Abel (Olivine), M. Dominique Duval, Sr Yvonne Duval et Sr Aldéa Duval, des Religieuses du Bon Pasteur de Québec, M. et Mme Roger Duval (Judith Larochelle), M. et Mme Roland Duval (Jeanne D'Arc Gauvin), M. et Mme Paul-Aimé Duval (Françoise Blais), Capitaine Raymond Duval et Mme Duval (Lizzie Green), l'abbé Antonio Duval, Sr Marie-Marthe Duval, des Soeurs de la Charité de



Québec, Sr Isabelle Duval, des Religieuses du Bon Pasteur de Québec, M. et Mme Camille Robichaud (Yolande), M. et Mme J.-Claude Laforest (Rachel), Mme Orner Duval (Gabrielle Baribeau), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu samedi le 17 août à 14 heures. Départ du Funerarium



2815, des Quatre-Bourgeois à 13.45 heures pour l'église Notre-Dame de Foy. Un libre sera chanté à Charny où il sera inhumé. 14-8 (3 fs.)

HEBERT (Sr Elmina) — Au Monastère des Augustines de l'hôpital Général, le 15 août 1974, à l'âge de 90 ans et 10 mois, est décédée Sr Elmina Hébert.

Elle laisse dans le deuil, les membres de sa communauté et de nombreux neveux et nièces.

Le service sera chanté samedi, le 17 août, à 4 hres, en la chapelle du Monastère Notre-Dame des Anges, boul. Langelier. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté, sous la direction de



16-8 (2 fs.)

LAMBERT (Raymond) — A Québec, le 15 août 1974, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Raymond Lambert, comptable, époux de Dame Georgette Tremblay. Il demeurait au 430, Learmonth.

Les funérailles auront lieu le lundi 19 août, à 10 hres. Départ du funerarium



300, chemin Ste-Foy, à 9.45 hres, pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Belmont. 16-8 (2 fs.)

NAUD (Wellely) — A Québec, le 14 août 1974, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Wellely Naud, époux de Dame Rachel Gauthier. Il demeurait au 200, des Erables, Neuville.

Il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Eudide Harel (Claudette), M. et Mme Jean-Pierre Naud (Diane Lesard), M. et Mme Pierre Guimond (Claire); ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Gilberte Paré, M. et Mme Joseph Béland, M. et Mme René Noreau, M. et Mme Freddy Naud, M. et Mme Paul Naud, M. et Mme Roland Naud, Mme Béatrice Marcotte, Soeur Catherine Doré, M. Joseph Doré, Mme Ludger Naud,

M. et Mme Adéard Gignac, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu samedi le 17 août, à 2 h. 30.

Départ de la résidence funéraire D. Denis Inc., 20 rue Père-Rhéaume, Neuville, à 2 heures 15, pour l'église de St-François-de-Sales et de là au cimetière paroissial. 16-8 (2 fs.)

ROYER (Lydia Rouleau) — A Québec, le 15 août 1974, à l'âge de 78 ans, est décédée Dame Lydia Rouleau, épouse de feu M. Théophile Royer. Elle demeurait au 263, de l'Église, Donnacona.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Raynald (Jeannine Jobin), Clément (Françoise Godin), Anita (Mme Jean-Marie Jussault), Denise (Mme Claude Lamothel), Thérèse (Mme Camille Germain); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Louisa (Mme Irène Couture), Edmond (Noëlla Brochu); ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu dimanche le 18 août, à 4 h.

Départ de la résidence funéraire D. Denis Inc., 324, Notre-Dame, Donnacona, à 3 heures 45, pour l'église de Ste-Agnès et de là au cimetière paroissial. 16-8 (2 fs.)

En bref...

MONTREAL (PC) — Par une très forte majorité, les chauffeurs d'autobus de Montréal ont décidé, mercredi, de demeurer à leur poste et de ne pas débrayer par solidarité pour les préposés à l'entretien, qui paralysent le métro depuis une semaine.

Seulement 10 des 300 chauffeurs, en fait, se sont prononcés en faveur d'une grève de sympathie.

MONTREAL (PC) — M. Gaétan Saint-Denis, 35 ans, sergent-détective de la Communauté urbaine de Montréal, a comparu, mercredi, sous l'accusation d'avoir volé et gardé une somme de \$1,388 provenant d'un vol à main armée commis le 18 mai 1973 au magasin Miracle Mart, à LaSalle.

L'avocat du policier, Me Roland Blais, a vivement protesté du fait que son client comparait menottes aux poignets après avoir été arrêté comme "un vulgaire voleur".

OTTAWA (PC) — Les militaires canadiens participant à la force internationale de paix à Chypre se sont retirés de la ligne de démarcation entre les positions cyprotes-grecs et cyprotes-turques. On indique cependant qu'aucun d'entre eux ont été blessés.

Un porte-parole militaire canadien a déclaré que le contingent a regagné ses quartiers. Il a ajouté qu'il n'est pas question pour le moment de rapatrier les troupes canadiennes.

Le porte-parole a déclaré à Ottawa que les rapports en provenance de Nicosie indiquent que les Canadiens ont tenté en vain d'amener les parties à cesser-le-feu en divers points spécifiques à la suite des attaques aériennes et terrestres menées sur file par les forces armées turques.



Les Ford déménagent

Suzan Ford, seconde à partir de droite, fille du président des Etats-Unis, est aidée par deux de ses amies et d'un agent du service secret pour transporter des boîtes servant au déménagement de la famille. Les Ford, qui occupaient une résidence d'Alexandria, en Virginie, se préparent à s'installer à la Maison Blanche.

(téléphoto PA)

Pour les boissons gazeuses

Produits de substitution

NEW YORK (AFP) — Avec forte hausse des prix du sucre aux Etats-Unis, les fabricants américains de boissons gazeuses s'orientent définitivement vers des produits de substitution.

Alors qu'en un an, le prix du sucre sur le marché américain a plus que triplé, le paquet de cinq livres passant de 55 cents à \$1.75, plusieurs grands fabricants vont utiliser pour le sucrage de leurs boissons un adoucisseur dérivé du maïs qui remplacera dans la proportion d'un tiers le sucre habituel.

La société Coca-Cola a déjà pris la décision d'utiliser cet adoucisseur dans toutes ses boissons à l'exception du coca. Son principal concurrent, Pepsi-Cola, envisage lui

aussi des produits de remplacement.

Si cette orientation se généralise chez les autres fabricants de boissons, la consommation de sucre traditionnel dans ce secteur diminuerait de plus d'un million de tonnes sur les 3.5 millions consommés annuellement.

D'autres produits de substitution sont actuellement mis au point dont le pouvoir de sucrage est 180 fois supérieur à celui du sucre de canne ou de betterave. Les fabricants de boissons se sont vu garantir par les producteurs de substituts que le prix de ces nouveaux produits resteraient toujours inférieurs à celui du sucre.

à loisir

UN SUPPLEMENT DE 32 PAGES

le dimanche dans "à propos"

Horaires TV
Choix d'émissions
Cinéma
Reportages
Spectacles
Gastronomie

PETITES ANNONCES

Coût des petites annonces

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	\$2.00	\$3.50
21 à 25	.90	\$2.40	\$4.20
26 à 30	\$1.05	\$2.80	\$4.90
31 à 35	\$1.20	\$3.20	\$5.60
36 à 40	\$1.35	\$3.60	\$6.30

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ÊTRE COMPOSÉS EN CAPITALES

Annonces à la ligne agée: 18e la ligne, (minimum 10 lignes)
Frais de service pour les numéros de casier: \$1.00
Les réponses reçues pour les annonces sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.
Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.
Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation. Frais additionnels.

à propos Tél.: 522-4771

105 Argent à prêter

RESIDENTIEL et commercial, 1ère et 2e hypothèque, Prêts P.M. du Québec courtiers. 688-1624 - soir 626-1513.

1945 30-7 (30 fs) 105

ARGENT A PRÊTER en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon, Carrier & Lefebvre, notaires, 381, Desjardins, Québec. Tél.: 522-3813. 2044 14-8 (30 fs) 105

PARTICULIER — Serais intéressé à prêter en 1ère et 2ème hypothèque: faux bancaires par tranches de \$2,000 à \$20,000. Acheterais les balances de vente sur propriété. — Tél.: 626-4198. 2010 7-8 (30 fs) 105

135 Bureaux à louer

Loretteville — Bureaux à louer, édifice neuf, coins Racine et boul. Valcartier, entièrement chauffés et climatisés. — Tél.: 842-2938 — 842-4886 — 842-4375.

2045 15-8 (30 fs) 135

175 Locaux à louer

Pour magasin, s'adresser au 920 Boul. des Capucins. 1893 23-7 (30 fs) 175

214 Cours Enseignement

COURS commercial bilingue, jour et soir, et secondaire abrégé, cours spéciaux de conversation anglaise. Ecole Bluteau, 473 Conardière. — 524-3215 1846 19-7 (60 fs) 214

250 Réceptions - restaurants

AUBERGE Nouvelle-Orléans, cuisine française et canadienne, bar-salon et discothèque. Boul. Laurier, coin Lavigne. Tél.: 651-2440. 1918 28-7 (30 fs) 250

247 Réparation, Entretien

SERVICE A DOMICILE SUR: sécheuses, poêles, lave-vaisselles, laveuses automatiques. — Tél.: 523-3815. Fernand Gauvin Ent., 282, Lavigne, Québec 4. G1R 1B2 1695 1-7 (L.Merc.V. au 6-9) 247

247 Réparation, Entretien

340 Logements à louer (Banlieue)

Banlieue, Loretteville — Logements: 2-3 et 4 pièces, libres immédiatement. Tél.: 842-2938 — 842-4375. 1840 18-7 (30 fs) 340

341 Logements à louer

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE — 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 1/2 pièces meublées, au 640 St-Jean. — Tél.: 529-5038. 2062 15-8 (60 fs) 341

Notre-Dame-de-l'Espérance, Giffard, 2 1/2 pièces meublées, chauffées, éclairées, tapis, libre immédiatement, stationnement, \$90. S'adresser au: 3085 avenue Gaspard, app. 6. — Tél.: 628-6738. 2067 16-8 (12 fs) 341

360 Maison à vendre

1100, 1ère Avenue Verdun. — \$65,000. Collage 1950, avec terrasse. Directement du propriétaire. Visites sur rendez-vous seulement. (514) 769-9802, demandez M. Arthur, 8 pièces, plus sous-sol (avec bar et cuisinette) 4 chambres de toilette, porte électrique, garage. Aménagement style colonial. Pierres et briques. Terrain: 45 x 73.5 pi. Pruniers et pommmiers. — Secteur résidentiel. Métro proximité en 1975. Envoyer offre par lettre enregistrée à: 980 Second, Verdun, Québec, H4G 2W8. 2059 14-8 (6 fs) 360

408 Animaux

Chevaux à vendre. Tél.: 842-2938 — 842-4886. 2000 6-8 (30 fs) 408

432 Clavigraphes

E LACOUINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539 — Clavigraphes Olympia. Vente, service, location machine à additionner. Aménagement de bureau. 2043 16-8 (30 fs) 432

UNDERWOOD

CLEMENT & CLEMENT, 555 boulevard Charest est, Québec. Tél.: 529-8244. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner. 1962 1-8 (30 fs.) 432

435 Divers à vendre

Fer à vendre (poutres, etc.) — Tél.: 842-2938. 1999 6-8 (30 fs) 435

LA GALERIE D'ART, Ange-Gardien, 6766 avenue Royale, Ange-Gardien. — Tél.: 822-1503. 2002 6-8 (12 fs) 435

MARGARINE Golden et Cremex, \$13.50 la caisse, livraison comprise, bas-culottes, \$5.95 la douzaine, nouvelle marque Marie. Mme Bedard: 626-6782. 2001 6-8 (12 fs) 435

Lit superposé, set de cuisine comprenant table et 4 chaises; set de vivre comprenant sofa, fauteuil et chaise "Lazyboy". Tél.: 663-6118 2064 15-8 (6 fs) 435

450 Machines à coudre

CENTRE SINGER, Place Fleur de Lys 529-5291
Vente, réparation, location, échange, estimation gratuite, à domicile. 1950 31-7 (30 fs) 450

456 Matériaux de construction

MATÉRIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'abaissés. Modern Plywood Ltée 74 BOUL. PIE-XI, Ville Belair. — Tél.: 842-1911 2041 16-8 (30 fs) 456

459 Meubles à vendre

Une visite n'engage à rien, ménage 3 pièces, meubler tous styles, pas d'administration. 626-1108, ou 626-7150. 1745 9-8 (30 fs) 459

Nouveau modèle, piano "futuriste", ebène, Shumann, spécial vacances \$849. Tél.: 837-0816 2035 9-8 (30 fs) 459

477 Tapis-tuiles-prélarts

Montminy tapis — vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert — Tél.: 626-0913. 2042 14-8 (30 fs) 477

RENOVATION GB Ent., tapis, pré-larts, 118, Bertrand, St-Thérèse-de-Lisieux. — Tél.: 661-7654. 2023 9-8 (30 fs) 477

482 Timbres—Monnaies

ACHETERAIS de la monnaie en argent 1966 et moins, 10 c., 25 cts, 50 cts, payons 50 à 100%. Argent 1967-1968 à 15%. Dollars 1935, 1936, 1937, 1938, 1946, à \$9, chacun. 1945 à \$45, 1947 à \$35, 1948 à \$310. Toutes autres dates 1967 et moins à \$2.10. U.S.A. cents 1959 et moins: \$1.25 pour une quantité de 100. Edouard Bawolak, 1100 St-Jean (sous-sol), Québec. Ouvert lundi à vendredi 9h à 5h, samedi 9h à midi. Tél.: 694-1620 2068 16-8 (12 fs) 482

550 Hommes et femmes demandés

Age minimum: 25 ans, pour service téléphonique. Demandez le Directeur du Personnel, S'adresser à: 302, 3e Avenue, Limoilou, Québec, entre 3h et 5h. 1848 19-7 (30 fs) 550

590 Service domestique

Pour ouvrage général dans famille, bonnes conditions, chambre seule. Tél.: 527-4348 ou écrire au 985 des Braves, Québec. 1842 18-7 (30 fs) 590

590 Service domestique

Cuisinière demandée pour famille, bonnes conditions, chambre seule. Tél.: 527-4348 ou écrire au 985 des Braves, Québec. 1842 18-7 (30 fs) 590

CHARLESBOURG, personne demandée pour garder enfant 1 1/2 an et entretien de maison, fin août. — Tél.: 628-4191 2061 14-8 (6 fs) 590

705 Accessoires et pièces

MAINGUY Auto Parts, assortiment pièces usagées, vente d'autos usagées. Depositaires de Moto-ski, 2353, Notre-Dame, Ancienne-Lorette. Tél.: 572-1483. 1684 5-7 (V.S.D. au 6-9) 705

711 Autos à vendre

Maverick 1971, impeccable, 42,000 milles. \$1475. Tél.: 527-5247. 2024 9-8 (12 fs) 711

REMPARTS

Location d'autos Inc.

Mobylettes, (\$10.00 - jour), Vega Novo, Chevelle, Austin, à la journée à la semaine, au mois. Spéciaux longs voyages: 1 semaine et plus. L'autre compagnie à Québec. — 188, St-Jean, Québec. — TEL.: 529-6362 et 529-4001 1949 31-7 (30 fs) 710

Voitures d'occasions

Toutes marques, tous modèles aux meilleurs prix

AUTOMOBILES INC.

1240, Boul. Charest Ouest 681-0671 1975 9-8 (v. au 30-8) 711

Encourageons

nos
annonceurs



Tim Rice se marie

LONDRES AP — Le compositeur anglais Tim Rice, 29 ans, co-auteur du célèbre spectacle musical "Jesus Christ super star", a annoncé mercredi, son prochain mariage avec Jane MacIntosh, 27 ans, fille d'un homme d'affaires écossais.

Tim Rice, dont le mariage sera célébré lundi prochain, a rencontré sa future femme, actuellement assistante de production au Théâtre national britannique, il y a plus d'un an, dans un studio de radio londonien.

Les nouveaux époux s'installent dans une somptueuse demeure dans la région d'Oxford que Tim Rice a achetée pour 125,000 livres sterling approximativement \$300,000 grâce à l'argent que lui a rapporté "Jesus Christ Super-Star".

Un résumé complet de tous les films à l'affiche dans les cinémas locaux, chaque dimanche dans

à loisir

711 Autos à vendre



DISTRIBUTEUR: VOLKSWAGEN, PORSCHE + AUDI
LE GRAND QUARTIER GENERAL VOLKSWAGEN A QUEBEC

VENEZ ESSAYER NOS VEHICULES USAGES

1969 VOLKSWAGEN de luxe, peinture neuve	\$ 1195
1970 VOLKSWAGEN de luxe	\$ 1495
1972 VOLKSWAGEN De Luxe	\$ 2195
1971 KARMANN GHIA Stick Shift, coupé	\$ 2195
1971 VOLKSWAGEN "411", 4 portes, peinture, manuelle	\$ 2395
1972 KARMANN GHIA Coupé, état neuf	\$ 2595
1972 VW-411 STATION WAGON Etat neuf	\$ 2895
1972 CAMPER VW tout équipé et en parfait état	\$ 5500
1969 CORTINA G T 4 portes	\$ 295
1969 FORD FAIRLANE	\$ 495
1970 TOYOTA COROLLA "1200"	\$ 595
1967 VOLVO "144" 4 portes, sédon	\$ 595
1968 RENAULT R-10 manuelle	\$ 595
1971 RENAULT R-10 Parfait état	\$ 995
1970 RENAULT R-16 Peinture neuve	\$ 1095
1971 RENAULT R-16	\$ 1595
1972 CHEVROLET Vega "2300" 2 portes, peinture neuve	\$ 1795
1970 CHEVROLET "CHEVELLE" Peinture neuve	\$ 1895
1972 RENAULT R-15 2 portes	\$ 1995
1970 MERCURY COUGAR 2 portes, hard top, peinture neuve	\$ 1995
1971 PEUGEOT "504" 4 portes, toit ouvrant, manuelle	\$ 2195
1971 FORD LTD BROUGHAM tout équipé	\$ 2295
1973 AUDI G.L. 4 portes, automatique, peinture métallique, tout équipé	\$ 5500

NOTRE SERVICE FAIT NOTRE ORGUEIL

777 ouest, boul. CHAREST 683-4451

2066 16-8 (1 fs) 711

SPEED-QUEEN
SIMPLICITY
Vente et service

QUEBEC
SERVICE
DE LAVEUSES
213, 3e avenue
Tél.: 529-8479

1976 7-8 (L.Merc.V. au 14-10) 247

Québecor Inc. achète deux hebdomadaires du Nord-Ouest

MONTREAL (PC) — Le président et chef de la direction de Québecor Inc., M. Pierre Péladeau, a annoncé l'achat par la compagnie de deux hebdomadaires du Nord-Ouest québécois, ce qui porte à quatre le nombre des hebdomadaires publiés par Québecor dans cette région.

Québecor, qui vient d'acheter La Frontière et le Rouyn-Noranda Press, à Rouyn, ainsi que l'entreprise qui imprime ces deux journaux, possède maintenant sept hebdomadaires populaires, sept hebdomadaires régionaux, deux quotidiens et une revue au Québec, et quatre revues américaines.

Québecor a rapporté mardi dans ses états financiers une augmentation de 40,8 pour cent de ses revenus nets, qui atteignent ainsi \$2,5 millions, et une augmentation de 34,2 pour cent de ses ventes qui se chiffrent à \$41 millions pour la période de neuf mois se terminant le 29 juin.

Sur les problèmes économiques

Les premières prises de position du président Ford accueillies avec un préjugé favorable

WASHINGTON (AFP) — Les premières prises de position du président Ford sur les problèmes économiques ont été accueillies avec un préjugé favorable par le monde des affaires, qui attend maintenant la confirmation des intentions du président.

Après le soulagement ressenti par les responsables économiques et sociaux à la suite de la démission de M. Nixon, les commentaires dans les milieux d'affaires sont devenus mardi plus réservés.

Le changement de président ne suffira pas à résoudre les problèmes économiques des Etats-Unis, principalement l'inflation, et les premières suggestions de M. Ford ne constituent qu'un hors-d'œuvre qui laisse sur sa faim, estime par exemple M. Walter Heller, principal conseiller économique du président Kennedy.

Après une période d'euphorie en début de semaine,

Wall Street est revenu aux réalités et l'indice des valeurs n'a cessé de baisser.

Outre l'aggravation de la crise de Chypre, les investisseurs s'inquiètent des développements suivants, qui ont été relégués dans l'ombre par l'arrivée de M. Ford.

Problèmes

— L'économie américaine continue de piétiner et la reprise promise par l'administration, après la mini-récession du premier semestre, tarde se manifester. On apprenait ainsi lundi que, pour la première fois depuis novembre 1970 les ventes des

commerces de gros et de détail ont diminué en juin, alors que les stocks des entreprises continuaient d'augmenter.

— La faiblesse des récoltes agricoles cette année laisse prévoir de fortes hausses des prix des produits alimentaires dans les prochains mois alors que les prix de gros ont déjà augmenté de 3,7 pour cent pour le seul mois de juin.

— Les taux d'intérêt pour

les prêts officiels à la construction viennent d'être relevés de 9 à 9,5 pour cent, ce qui risque de prolonger le marasme dans ce secteur.

Dans ces conditions, il faudra plus que la résurrection du Conseil du coût de la vie, et les nouvelles coupes budgétaires proposées par M. Ford, pour sortir l'économie américaine de la "stagflation" estiment les observateurs.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-74-19128
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 10 septembre 1974

Divers postes

FOURNITURE DE PARAFONDRES
(9) — 300 kV et (9) — 258 kV

(SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de SIX MILLE DOLLARS (\$6,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 8 août 1974

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PMS-74-19151
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 3 septembre 1974

Région Maisonneuve

REFECTION D'UNE PARTIE DE LA TOITURE DE LA CENTRALE LES CEDRES (COMTE DE SOULANGES)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnie et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 8 août 1974

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-74-10144
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 10 septembre, 1974

Poste St-Louis

FOURNITURE D'UNE INDUCTANCE DE MISE A LA TERRE, 52.8kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 hres 30 a.m. à 4 hres 30 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué., Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. Lacasse
Montréal, le 7 août 1974

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-74-10145
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 10 septembre, 1974

Postes St-Louis
Port-Cartier

FOURNITURE DE QUATRE (4) DISJONCTEURS A L'HUILE 46kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de HUIT MILLE DOLLARS (\$8,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 7 août 1974

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-74-10143
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 17 septembre, 1974

Poste Micoua

FOURNITURE DE COLONNES ISOLANTES 315kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 6 août 1974

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PMN-74-10142
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 3 septembre 1974

Sept-Iles, P.Q.

FABRICATION ET FOURNITURE A DESTINATION DE HUIT (8) RESERVOIRS A L'HUILE MONTES SUR TRAINEAU

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 hres 30 a.m. à 4 hres 30 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de SIX MILLE DOLLARS (\$6,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. Lacasse,
W. E. Johnson,
Montréal, le 5 août 1974.

Risques de guerre Les assureurs de l'Angleterre relèvent leurs primes d'assurance

LONDRES (AFP) — Les assureurs britanniques ont fortement relevé leurs primes d'assurance contre les risques de guerre à Chypre, en Grèce et en Turquie. Pour les navires se rendant à Chypre, la prime passe de 0,25 à 2 pour cent de la valeur assurée tandis qu'à destination de la Grèce et de la Turquie elle est relevée de 0,125 à 0,5 pour cent.

De même, pour les avions et les expéditions postales, elle va désormais de deux à trois pour cent au lieu de 0,1 à 0,375 pour cent précédemment en ce qui concerne Chypre, et de 0,25 à 0,5 pour cent contre 0,025 à 0,05 pour cent précédemment vers la Grèce et la Turquie.

D'autre part plusieurs compagnies maritimes, dont l'Ellerman City britannique, la Deutsche Nah-Ost Linien et l'Hellenic Line, ont décidé d'imposer une surtaxe de 5 pour cent sur leurs tarifs de transport à destination de la Turquie.

DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

Prenez avis que la compagnie "CARRIER AUTO PARTS (1970) INC." demandera au Ministère des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives, la permission d'abandonner sa charte.

Levis, ce 13e jour d'août 1974

CLAIRE AUGER, notaire
Procureur de la compagnie

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCL-74-19172
pour 10h30 a.m.
heures de Montréal
le mardi 17 septembre 1974

**DEBOISEMENT
DU DROIT DE PASSAGE
DES LIGNES A 161 KV
ARNAUD —
HAVRE SAINT-PIERRE
ET A 315 KV
MANICOUAGAN 3 —
MICOUA**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 hres 30 a.m. à 4 hres 30 p.m., à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de CINQUANTE MILLE DOLLARS (\$50,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires

B. LACASSE,
W. E. JOHNSON,
Montréal, le 7 août 1974

CONSTRUCTION DE DEFENSE (1951) LIMITEE

Avis aux Soumissionnaires

PROJET: Remplacer les murs en brique extérieurs par du parement métallique. Bâti-ments 25 et 25A CRD Valcartier (Québec)
Dossier : 800-V5-42

La date limite de réception des soumissions pour le projet susmentionné a été reportée du mardi 20 août 1974 au mardi 27 août 1974, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est.

N.J. Smith, secrétaire
Construction de Défense
(1951) Limitée
225 rue Metcalfe
Ottawa (Ontario)
K1A 0K3

VILLE DE DONNACONA comté Portneuf, Qué.

Avis public du
règlement no. V-77

Aux électeurs propriétaires
d'immeubles concernés par
les zones Ca3 et Ra2

Prenez avis que le conseil de la Ville de Donnacona a adopté, à sa séance du 12 août 1974, le règlement no. V-77, amendement au règlement no. V-68 de zonage et construction en agrandissant la zone Ca3, réduisant la zone Ra2 et amendement la réglementation des maisons mobiles.

Prenez également avis que lors de cette même assemblée, le conseil a adopté une résolution fixant au 26 août 1974, 7:00 heures p.m., à l'Hôtel de Ville de Donnacona, l'assemblée des électeurs qui doit être tenue conformément aux dispositions de l'article 426, art. 7 de la loi des Cités et Villes.

Lors de cette assemblée, à l'heure fixée dans l'avis de convocation, le greffier, en présence du président de l'assemblée, lit le règlement aux personnes habiles à voter; si dans l'heure qui suit la fin de la lecture du règlement, six personnes ou la majorité d'entre elles, si leur nombre est inférieur à douze, se présentent et demandent que le règlement soit soumis pour approbation par voie de scrutin à l'ensemble des personnes inscrites comme propriétaires au rôle d'évaluation en vigueur, le greffier doit fixer sur-le-champ le jour du vote à une date appropriée, dans les quarante jours suivant; dans le cas contraire, le règlement est réputé avoir été approuvé par les intéressés.

Les personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne qui sont inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans les zones Ca2, Ra1 et Ra2, continuellement à la zone Ca3 qui fait l'objet du présent règlement, sont admises à voter sur présentation au greffier, dans les cinq (5) jours qui suivent la date de publication du présent avis, d'une requête signée par au moins douze (12) de ces personnes ou par la majorité d'entre elles si leur nombre est inférieur à vingt-quatre (24).

Donné à Donnacona,
ce 13ème jour d'août 1974.

DENIS ROY,
Secrétaire-trésorier,
Ville de Donnacona.

La France envahie par le capital étranger

par Donat VALOIS

PARIS (PC) — Beaucoup plus qu'au Canada, il est vrai, mais de plus en plus, la France est envahie par le capital étranger, notamment américain.

On estime, par exemple, que 11 pour cent du secteur industriel français est entre les mains des étrangers. Ce qui revient à dire en somme qu'un Français sur 10, travaillant en industrie, est rémunéré par une firme ou société étrangère.

Des études publiées récemment par la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale DATAR, que la France souhaite davantage aux investisseurs étrangers, montrent qu'entre janvier 1972 et avril dernier 56 usines ou industries nouvelles ont été créées par des firmes étrangères dont 28 par des Américains; les autres ayant été par des Anglais, des Allemands de l'Ouest, des Suisses et des industriels ou hommes d'affaires des Pays-Bas.

La pénétration étrangère s'accroît depuis 1959, soit depuis que l'Etat français a mis en veilleuse puis relégué aux oubliettes la politique du général de Gaulle qui en était une de médiance, principalement à l'égard des investisseurs américains. Cette politique que la France a tenté d'appliquer entre 1966 et 1969 s'est d'ailleurs, par un échec en raison, estime-t-on aujourd'hui, surtout de la Communauté économique européenne dont les membres ne purent adopter une réglementation commune.

CRITERES

M. Georges Pompidou, en juin 1969, a succédé au général de Gaulle à la présidence de la République a fait montre d'une plus grande souplesse vis-à-vis du capital étranger, notamment lorsqu'il était destiné à la création d'usines nouvelles. Au fait son ministre de

"PRENEZ AVIS que Kenneth J. Rollins, Lac Drolet, Cité Frontenac, P.Q., s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le permis spécial suivant:

TRANSPORT RESTREINT —
LONGUE DISTANCE —
ROUTE RESTREINTE.

De Lac Drolet et de Beebe aux frontières Québec — Ontario (ports d'entrée Rigaud et Fortune) pour le transport de granite destiné à des points situés au Manitoba.

TRANSPORT RESTREINT —
LONGUE DISTANCE —
ROUTE RESTREINTE —
CONTRAT

De la frontière Québec — Ontario (ports d'entrée: Rigaud et Fortune) à Lac Drolet et Beebe pour le transport de granite provenant de points situés en Ontario, pour le compte de Frontenac Granite Inc.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande dans les quatre jours de la première publication, soit le 15 août 1974.

l'Economie et des Finances, M. Valéry Giscard d'Estaing, l'actuel président, a accueilli favorablement le capital étranger chaque fois qu'il satisfaisait aux trois grands critères suivants: création d'emplois, apport technologique et augmentation des exportations.

Cette politique pompidouienne devait contribuer non seulement à maintenir le chômage à un taux relatif bas et à parfaire l'industrialisation du pays mais aussi à placer la France parmi les principaux Etats exportateurs du monde.

Il est assez difficile de déterminer aujourd'hui le montant global des investissements étrangers en France, mais des études publiées, au cours des deux dernières années, par le ministère de l'Industrie montrent qu'ils ont été, dans le secteur industriel, de l'ordre de \$1 milliard environ entre 1967 et 1969; de plus de \$2 milliards entre 1970 et 1972; et de \$1 milliard environ chiffre provisoire en 1973.

L'élection à la présidence de M. Giscard d'Estaing et les réformes fiscales effectuées ou projetées dans certains pays européens, la Grande-Bretagne et la Suède notamment, inciteront davantage, prétendent les observateurs, les investisseurs étrangers à privilégier la France. D'ailleurs des décisions prises par des sociétés multinationales, au cours des derniers mois, indiquent bien que c'est la France qui, en Europe, a aujourd'hui la cote d'amour des investisseurs étrangers, notamment américains.

TRANSACTIONS IMPORTANTES

Le 13 février, le groupe Roussel-Uclaf, le numéro deux de la pharmacie en France, est passé sous le contrôle de Hoechst, une Un mois plus tard, c'est un consortium étranger, dans lequel la société britannique Barrow Hepburn détient 88 pour cent des intérêts, qui a pris une participation majoritaire dans Le Tanneur, la première entreprise française de tannerie-marroquinerie. Enfin, le 28 du même mois, le ministre des Finances de M. Giscard d'Estaing donnait son aval à une opération qui consistait à transférer à Nestlé, une firme suisse, 49 pour cent du capital de l'Oréal, première firme européenne de cosmétique.

La pénétration étrangère, devenue évidente depuis 1969, s'effectue, notamment si elle est américaine, dans les secteurs modernes de l'économie française, soit les pétroles et carburants 42,8 pour cent, les machines agricoles 37,6 pour cent, la construction électrique et électronique 26,2 pour cent, l'industrie chimique 20,4 pour cent. Ces chiffres sont du ministère du Développe-

ment industriel et scientifique.

Faible dans les secteurs vulnérables comme ceux de la mécanique, du meuble et de l'habillement, la pénétration étrangère y est toutefois croissante depuis quelques années.

Les capitaux étrangers pour création d'usines, achats d'industries ou commerces ou participation ont été de préférence injectés dans la région parisienne 16,8 pour cent, puis en Bourgogne sud-est de Paris 13,5 pour cent, dans le centre du pays 12,9 pour cent et en Auvergne sud de Paris 12,8 pour cent.

PREFERENCES

Toutefois, il arrive, surtout depuis quelques années, que les investisseurs étrangers transfèrent certains de leurs capitaux dans les régions de France les plus rapprochées de leurs pays. Cette tendance est, d'ailleurs, encouragée par le gouvernement français puisqu'elle permet de créer des emplois nouveaux hors du bassin parisien et ainsi activer l'économie des régions. Depuis janvier 1972, par exemple, les Britanniques ont créé six de leurs sept usines françaises dans la

partie nord du pays. Les Suisses ont nettement préféré l'est français, tandis que les Espagnols ont opté.

Quant aux Allemands, ils leurs investissements dans ont concentré le gros de la région du Rhin, le long de la frontière qu'ils partagent avec les Français. Une étude publiée récemment par l'Association de développement et l'industrialisation de la région alsacienne révèle que, sur les 233 industries nouvelles qui ont été créées dans le Bas-Rhin, depuis 20 ans, 72 l'ont été avec des capitaux ouest-allemands. Cette étude précise qu'une situation comparable existe aussi dans le Haut-Rhin.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-02-004520-74

COUR DE BIEN-ETRE SOCIAL
PRESENT: SON HONNEUR
LE JUGE YVES PREVOST

Québec, le vingt-troisième jour
de juillet 1974.

Herman Paquet et
Olivette Couillard-Paquet
requérants

vs
Léopold Fortier et
Thérèse Sanna, tous deux
de domicile inconnu
intimés

JUGEMENT AUTORISANT L'ASSIGNATION DES INTIMES PAR LA VOIE DES JOURNAUX

Attendu que les requérants Herman Paquet et Olivette Couillard, son épouse, demandant l'adoption de Joseph Adrien Jean-Pierre Fortier, fils légitime de Thérèse Sanna et de Léopold Fortier, qui auraient confié leur enfant aux requérants vers le mois de mars 1953;

Attendu que les requérants désirent adopter cet enfant qui est maintenant majeur et consentant;

Vu les dispositions du paragraphe D de l'article 7 et celles des articles 8 et 9 de la Loi de l'adoption (L.O. 1969, ch. 64);

Vu la requête des requérants, en date du 19 décembre 1973, appuyée d'un affidavit, demandant l'autorisation d'assigner les intimés Thérèse Sanna et Léopold Fortier par la voie des journaux et de leur signifier ainsi la requête en adoption;

PAR CES MOTIFS, LA COUR:

1. Accueille la requête des requérants et l'accorde selon ses conclusions;
2. Autorise l'assignation des intimés et la signification à eux-ci de la requête en adoption par la voie des journaux;
3. Ordonne aux intimés de comparaître au greffe de la Cour de Bien-être social située au 250 est, boulevard Saint-Cyrille, en la ville de Québec, dans un délai de 30 jours à compter de la dernière des deux publications à être faites conformément aux dispositions de l'article 139 du Code de procédure civile, pour consentir à l'adoption demandée ou montrer cause à l'encontre;
4. Permet aux requérants de procéder ultérieurement sur leur requête en adoption à défaut par les intimés d'obtempérer à l'ordonnance publiée comme susdit;
5. Dépens réservés.

YVES PREVOST
Juge en chef adjoint

AVIS LEGAL

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-02-004520-740

Bellechasse Transport Inc.
demanderesse

vs
B. Vitree (1971) Inc.
défendresse

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias seront vendus en justice en vertu du dit bref le 29 août 1974, à 10:00 heures de l'avant-midi à 34, Principale, St-Romuald.

Les dits biens meubles et effets consistent en: accessoires de bureau, machinerie.

Le tout suivant la loi.

QUEBEC, le 16 août 1974.

J. BELLAVANCE, H.C.S.

LEGAL NOTICE

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No: 200-02-004520-740

Bellechasse Transport Inc.
plaintiff

vs
B. Vitree (1971) Inc.
defendant

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of Fieri Facias will take place in virtue of the same writ at 10:00 o'clock in the forenoon, on the 29th day of August 1974, at 34 Principale street, St-Romuald.

The said moveables and chattels consisting in: office furniture, machinery.

The whole according to law.

QUEBEC, August 16th, 1974.

J. BELLAVANCE, B.S.C.

QUEBEC METROPOLITAIN
libres immédiatement,
différentes dimensions,
prix à discuter.
François Lemieux 626-7311
A.E. LePage Courtiers 522-7041

A.E. LE PAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT COURTIERS

MONTRÉA

TITRES LES PLUS ACTIFS
INDUSTRIELLES
Par la Presse Canadienne

Ventes haut bas ferm. chg.

Alcan	10000	32 1/2	32	- 1/2
Alcan St	10000	32 1/2	32	- 1/2
Alumin Sp	325	32 1/2	32	- 1/2
Aldres Wa	200	29 1/4	29 1/4	—
Aquiline	600	32 1/2	32 1/2	—
Asbestos	180	31 1/2	31 1/2	—
Bank Mtl	1250	34 1/4	34 1/4	—
Bank Ntl	3000	34 1/4	34 1/4	—
Bank CN	1000	34 1/4	34 1/4	—
Bq Fr Can	1500	34 1/4	34 1/4	—
Canad	4282	34 1/4	34 1/4	—
Border C	2000	190	185	- 5
Bp Can	1300	31 1/2	31 1/2	—
Brcan a	3667	31 1/2	31 1/2	—
Bricco	2500	30 1/2	30 1/2	—
Canl Pva	200	30 1/2	30 1/2	—
Champ a	300	30 1/2	30 1/2	—
Can Com L	230	31 1/2	31 1/2	—
CSL pr	1000	400	410	+ 10
C Cel	300	35 1/2	35 1/2	—
C Im	3000	32 1/2	32 1/2	—
CIL	917	32 1/2	32 1/2	—
C Int Pw	10000	31 1/2	31 1/2	—
C Javin	2000	38 1/2	38 1/2	—
CP Inv	450	31 1/2	31 1/2	—
CP Inve w	100	105	105	—
Cdn Tire A	200	32 1/2	32 1/2	—

Alcan	10000	32 1/2	32	- 1/2
Alcan St	10000	32 1/2	32	- 1/2
Alumin Sp	325	32 1/2	32	- 1/2
Aldres Wa	200	29 1/4	29 1/4	—
Aquiline	600	32 1/2	32 1/2	—
Asbestos	180	31 1/2	31 1/2	—
Bank Mtl	1250	34 1/4	34 1/4	—
Bank Ntl	3000	34 1/4	34 1/4	—
Bank CN	1000	34 1/4	34 1/4	—
Bq Fr Can	1500	34 1/4	34 1/4	—
Canad	4282	34 1/4	34 1/4	—
Border C	2000	190	185	- 5
Bp Can	1300	31 1/2	31 1/2	—
Brcan a	3667	31 1/2	31 1/2	—
Bricco	2500	30 1/2	30 1/2	—
Canl Pva	200	30 1/2	30 1/2	—
Champ a	300	30 1/2	30 1/2	—
Can Com L	230	31 1/2	31 1/2	—
CSL pr	1000	400	410	+ 10
C Cel	300	35 1/2	35 1/2	—
C Im	3000	32 1/2	32 1/2	—
CIL	917	32 1/2	32 1/2	—
C Int Pw	10000	31 1/2	31 1/2	—
C Javin	2000	38 1/2	38 1/2	—
CP Inv	450	31 1/2	31 1/2	—
CP Inve w	100	105	105	—
Cdn Tire A	200	32 1/2	32 1/2	—

CP Ltd	8000	31 1/2	31 1/2	—
CP A p	1000	30 1/2	30 1/2	—
Carl	1000	240	240	—
Jeclanex	1000	30 1/2	30 1/2	—
Chrysler	1000	30 1/2	30 1/2	—
Cominco	1000	30 1/2	30 1/2	—
Comodor	1000	30 1/2	30 1/2	—
Con Bath	1000	30 1/2	30 1/2	—
C Text	1000	30 1/2	30 1/2	—
Con Gas	100	30 1/2	30 1/2	—
Corplex	100	30 1/2	30 1/2	—
Cr Punc	100	30 1/2	30 1/2	—
Diall Seag	100	30 1/2	30 1/2	—
Dome Pete	100	30 1/2	30 1/2	—
Dofasco	1000	30 1/2	30 1/2	—
Dom Stora	100	30 1/2	30 1/2	—
P Textile	1000	30 1/2	30 1/2	—
Domstar	1000	30 1/2	30 1/2	—
Donohue Pr	100	30 1/2	30 1/2	—
Dupuis A	100	30 1/2	30 1/2	—
Kubisa a	100	30 1/2	30 1/2	—
Fal Neck	100	30 1/2	30 1/2	—
Francas	100	30 1/2	30 1/2	—
France a	100	30 1/2	30 1/2	—
Grafton	100	30 1/2	30 1/2	—
GBC pr	100	30 1/2	30 1/2	—
Gulf Can	100	30 1/2	30 1/2	—
Hrd Car a	100	30 1/2	30 1/2	—
HomeA	100	30 1/2	30 1/2	—
Hud Bay a	100	30 1/2	30 1/2	—
T Day Co	100	30 1/2	30 1/2	—
Husky Oil	100	30 1/2	30 1/2	—
Lab	100	30 1/2	30 1/2	—
Imp O a	1000	30 1/2	30 1/2	—
Int Nickel	1000	30 1/2	30 1/2	—
IU Int	1000	30 1/2	30 1/2	—
Ivaco	1000	30 1/2	30 1/2	—
Raiser Re	100	30 1/2	30 1/2	—
Koffler	100	30 1/2	30 1/2	—
Latour a	100	30 1/2	30 1/2	—
Lacroix	100	30 1/2	30 1/2	—
La Veron	100	30 1/2	30 1/2	—
Lab Coll	100	30 1/2	30 1/2	—
Logistec C	100	30 1/2	30 1/2	—
MacLaren A	100	30 1/2	30 1/2	—
MIL Ltd	100	30 1/2	30 1/2	—
Mass Fer	100	30 1/2	30 1/2	—
Mercanti	100	30 1/2	30 1/2	—
Micraya t	100	30 1/2	30 1/2	—
Molson A	1000	30 1/2	30 1/2	—
Molson B	1000	30 1/2	30 1/2	—
Molson C	1000	30 1/2	30 1/2	—
Moore	1000	30 1/2	30 1/2	—
N b cook	1000	30 1/2	30 1/2	—
Nfld LP	100	30 1/2	30 1/2	—
Noran a	1000	30 1/2	30 1/2	—
Nor Cil G	100	30 1/2	30 1/2	—
N Elec	1000	30 1/2	30 1/2	—
Qabawa A	1000	30 1/2	30 1/2	—
Pac Pete	1000	30 1/2	30 1/2	—
Pan Ocean	1000	30 1/2	30 1/2	—
Popular	100	30 1/2	30 1/2	—
Pow Corp	1000	30 1/2	30 1/2	—
Pow C 5 pr	1000	30 1/2	30 1/2	—
Pratt Cb	1000	30 1/2	30 1/2	—
Provigo	1000	30 1/2	30 1/2	—
Quebec	1000	30 1/2	30 1/2	—
QSP Ltd	1000	30 1/2	30 1/2	—
Que Tel	1000	30 1/2	30 1/2	—
Queen	1000	30 1/2	30 1/2	—
Reitman A	1000	30 1/2	30 1/2	—
Rio Algom	1000	30 1/2	30 1/2	—
Rio 990 pr	1000	30 1/2	30 1/2	—
Roland	1000	30 1/2	30 1/2	—
Rothm B p	1000	30 1/2	30 1/2	—
Royal Bank	1000	30 1/2	30 1/2	—
Ry Tr a	1000	30 1/2	30 1/2	—
S&P	1000	30 1/2	30 1/2	—
Simpsons	1000	30 1/2	30 1/2	—
Slaters W	1000	30 1/2	30 1/2	—
Stham a	1000	30 1/2	30 1/2	—
Stelco a	1000	30 1/2	30 1/2	—
Texaco	1000	30 1/2	30 1/2	—
Thom A	1000	30 1/2	30 1/2	—
Tor Dm Bk	1000	30 1/2	30 1/2	—
Tot Pet A	1000	30 1/2	30 1/2	—
T Pet A	1000	30 1/2	30 1/2	—
Trd a3	1000	30 1/2	30 1/2	—
Trans Mt	1000	30 1/2	30 1/2	—
Trimac	1000	30 1/2	30 1/2	—
Tr Q C	1000	30 1/2	30 1/2	—
Unigesco b	1000	30 1/2	30 1/2	—
Villager	1000	30 1/2	30 1/2	—
War H 100	1000	30 1/2	30 1/2	—
Weston	1000	30 1/2	30 1/2	—
Zellers	1000	30 1/2	30 1/2	—

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

FRUITS
Bleuets: \$6.00 pour 12 chopines; \$7.50 à \$8.00 les 11 pintes.
Framboises: \$7.00 à \$8.00 pour 12 chopines.
Pommes: MacIntosh, \$7.00 à \$7.50 le boisseau; Cloves, \$4.50 à \$5.00 le boisseau; jaunes transparentes, \$4.00 le boisseau; Melba, \$5.50 à \$6.00 le boisseau.

LEGUMES
Aubergines: \$6.00 le minot.
Bettrevives: \$1.00 pour 12 paquets; \$4.00 pour 50 lbs.
B'e d'Inde: .45 à .55 la doz.
Brocoli: \$4.00 à \$4.50 pour 12 paquets.
Carottes: \$1.00 pour 12 paquets; mini-carottes, \$4.00 pour 20 cellos de 12 onces, \$4.00 pour les sacs de 50 lbs; \$5.00 à \$5.50 pour 24 cellos de 21 lbs ou 10 cellos de 5 lbs.
Celeri: \$5.00 à \$5.50 le 24.
Choux verts: \$1.50 à \$1.75 pour 16; rouges, \$2.00 la doz.
Choux chinois: \$4.50 la doz.; Savoie, \$3.00 à \$3.75 la doz.
Choux-fleurs: \$5.00 à \$5.50 la doz.

Chicorée-escarole: \$1.75 à \$2.00 pour 12.
Ciboulette: \$1.50 la doz. de paquets.
Concombres: \$4.50 à \$5.00 pour six doz.
Courges-Zucchini: \$1.75 à \$2.00 le 20 lbs.
Echalotes: \$0.75 la doz. de paquets.
Epinards: \$3.00 à \$3.50 pour 20 lbs.
Fèves: jaunes et vertes, \$3.50 à \$4.00 le 20 lbs.
Gourganes: \$3.00 le 25 lbs.

Laitue: frisée, \$1.75 à \$2.00 pour 24; Boston et Romaine, \$2.25 à \$2.50 pour 16; Iceberg, \$3.50 à \$4.00 pour 18.

Persil: \$1.00 pour 12 paquets.
Piments: verts, \$5.00 à \$6.00 le minot.

Poireaux: \$1.00 à \$1.25 la doz.
Pommes de terre: nouvelles, vées, \$4.25 le 50 lbs ou \$5.25 pour \$1.35 à \$1.45 le 50 lbs; patates la-cées, \$2.50 à \$3.00 pour 3 10 cellos de 5 lbs.
doz. de paquets; \$4.25 à \$4.50 pour 30 cellos de 6 oz.
Rutabaga: \$3.50 à \$3.75 le 50 lbs.
Tomates: rouges de champ, \$3.00 à \$3.50 le 20 lbs; roses de champ, \$5.00 à \$6.00 le 20 lbs.

DIVIDENDES

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

Canadian Tire Corp. Ltd., huit cents; classe A, huit cents, hausse de un cent; les deux le 1er sept. aux actionnaires inscrits le 21 août.

Carling O'Keefe Ltd., priv. à \$2.20, série A, 55 cents; priv. à \$2.65, série B, 66 1/4 cents; les deux le 1er oct. aux actionnaires inscrits le 30 août.

Dominion Stores Ltd., 18 cents, le 16 sept. aux actionnaires inscrits le 23 août.

Drummond, McCall and Co. Ltd., classe A, 22 cents, hausse de quatre cents; classe B, 18.7 cents, hausse de 3.4 cents; les deux le 25 sept. aux actionnaires inscrits le 10 sept.

Dylex Ltd. trois cents; priv., classe A, trois cents; les deux le 4 sept. aux actionnaires inscrits le 19 août.

Emco Ltd., six cents, le 31 oct. aux actionnaires inscrits le 20 sept.

Fruehauf Trailer Co. of Canada Ltd., 20 cents, semestriel, le 19 sept. aux actionnaires inscrits le 27 août.

Gordon Mackay and Stores Ltd., classe A, 12 1/2 cents, le 30 août.

Grafton-Fraser Ltd., priv. à p.c., 30 cents, le 13 sept. aux actionnaires inscrits le 30 août.

Grafton Group Ltd., 12 cent le 13 sept. aux actionnaires inscrits le 30 août.

Keeprite Products Ltd., classe A, 7.5 cents; classe C, 6.375 cents; les deux le 30 sept. aux actionnaires inscrits le 16 sept.

Mattagam Lake Mines Ltd., 40 cents, intérimaire hausse de 20 cents, le 16 sept. aux actionnaires inscrits le 23 août — 1er dividende payé depuis le partage des actions.

Molson Companies Ltd., classe A, 20 cents, classe B, 20 cents, classe C, 17 cents, classe D, 17 cents; tous le 1er oct. aux actionnaires inscrits le 3 sept.

Northern Electric Co. Ltd., 12.5 cents, le 30 sept. aux actionnaires inscrits le 30 août.

Selkirk Holdings Ltd., classe A, 10 cents, le 30 sept. aux actionnaires inscrits le 16 sept.

Sherritt Gordon Mines Ltd., 20 cents, le 16 sept. aux actionnaires inscrits le 31 août.

Spar Aerospace Products Ltd., deux cents, le 12 sept. aux actionnaires inscrits le 27 août.

JUNIOR INDUSTRIELLES

Amb Db	500	125	125	—
Beig Stand	1000	137	137	—
Cross W E	1000	137	137	—
Iec Canada	1000	137	137	—
Lemtex	1000	45	45	—
Mar Hem	200	130	130	—
Prefac	2000	80	80	—
Reprox	100	80	80	—

MINES ET PETROLES

TITRES	Ventes	haut	bas	ferm.	chg.
Absart	1000	75	75	75	—
Ablib Ash	1000	138	138	138	—
AIB	1000	45	45	45	—
Aldona	1000	30	30	30	—
Amos	1000	8 1/2	8 1/2	8 1/2	—
Arno	1000	5	5	5	—
Basic Res	1000	205	205	205	—
Bayard	1000	11	11	11	—
Beaver	1000	220	220	220	—
Beltre	1000	28	28	28	—
Bison Pet	1000	475	475	475	—
Bluevetr	1000	300	300	300	—
Cabot	1000	40	40	40	—
Chemalloy	1000	216	216	216	—
Chibex	1000	130	130	130	—
Chb Cop	1000	32	32	32	—
Com N	1000	64	64	64	—
Con Dev	1000	40	40	40	—
Com Prop	1000	22	22	22	—
Dumont	1000	22	22	22	—
Dyn Mm	1000	30	30	30	—
Fallingr	1000	30	30	30	—
Flint Rk	1000	20	20	20	—
Fort N	1000	35	35	35	—
Grave Q	1000	121	120	120	- 1
Gasp Q r	1000	5	5	5	—
Gold Briar	20000	108	95	108	+ 13
Goldex	1000	420	400	420	+ 20
Gold Hk	1000	28	27	28	+ 1
Gras L	1000	10	10	10	—
In Norv	10000	25	25	25	—
Imvictus	10000	42	37	42	+ 5
Jamec	1000	70	70	70	—
Keltic	1000	36	36	36	—
Kiema	100	455	455	455	—
Lignerie	10000	180	178	178	- 2
Mal Hygd	1000	280	280	280	—
Massval	1000	33	33	33	—
Min Res	2150	96	96	96	—
Mt eagie	1000	8	8	8	—
Musocoh	1000	40	40	40	—
Nw Hosco	10000	40	40	40	—
Nocana	1000	40	40	40	—
NA Ash	22000	45	45	45	—
Probe Mm	1000	56	56	56	—
Que Expl	10000	85	79	85	+ 6
Roy Agas	1000	138	130	130	- 8
SIL Col	1000				

TORONTO

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

INDUSTRIELLES

TITRES	Ventes	haut	bas	ferm.	chg.
Imp Oil A	2507	52 1/2	48 1/2	50 1/2	+1
Molson A	10825	22 1/2	20 1/2	21 1/2	+1
Intercont Gas	10372	40 1/2	38 1/2	39 1/2	+1
Koffler	14120	55 1/2	51 1/2	53 1/2	+2
Revenue	14120	55 1/2	51 1/2	53 1/2	+2

MINES

Ironstone	32000	3	2 1/2	3	+1/2
Madsen RI	12000	12 1/2	11 1/2	12 1/2	+1
Silver	2500	10 1/2	9 1/2	10 1/2	+1
Int Obasha	21000	24 1/2	23 1/2	24 1/2	+1
Greenport	10000	3 1/2	3	3 1/2	+1/2

PETROLES

Place	Ventes	haut	bas	ferm.	chg.
Place	20200	31 1/2	29 1/2	30 1/2	+2
Tr Co Res	10000	82 1/2	79 1/2	81 1/2	+3
W Decalite	10000	50 1/2	48 1/2	49 1/2	+1
Oakwood	2000	106 1/2	100 1/2	103 1/2	+6
Pinnacle	7000	30 1/2	28 1/2	29 1/2	+1

COTATIONS INDUSTRIELLES

Cours transmis par la Presse Canadienne

A et B

TITRES	Ventes	haut	bas	ferm.	chg.
Abby Glen	1000	120	105	120	+15
Abitibi	1000	112 1/2	105 1/2	112 1/2	+7
Abitibi 7 1/2 p	1000	112 1/2	105 1/2	112 1/2	+7
Acres Ltd	100	100 1/2	95 1/2	100 1/2	+5
Acres A pr	100	100 1/2	95 1/2	100 1/2	+5
Atch Min	1000	470	470	470	+0
Agnico E	1000	38 1/2	36 1/2	37 1/2	+1
Agra Ind	100	30 1/2	28 1/2	29 1/2	+1
Alkatcho	1000	162	160	160	-2
Algonia RI	1000	100 1/2	95 1/2	100 1/2	+5
All-Can B	1000	25 1/2	23 1/2	24 1/2	+1
Aluminex	100	80 1/2	75 1/2	78 1/2	+3
Alum 4 1/2 p	100	80 1/2	75 1/2	78 1/2	+3
Am Zinc	1000	170	160	160	-10
Am Larder	1000	52 1/2	50 1/2	51 1/2	+1
Am Eagle	1000	75 1/2	70 1/2	72 1/2	+2
Am Leduc	1000	5 1/2	5 1/2	5 1/2	+0
Andrew W	100	80 1/2	75 1/2	78 1/2	+3
Anglo-can	100	120 1/2	115 1/2	120 1/2	+5
Ang CT 4 1/2	100	55 1/2	53 1/2	54 1/2	+1
Ang U Dev	1000	85 1/2	80 1/2	82 1/2	+2
Aquitaine	1000	120 1/2	115 1/2	120 1/2	+5
Argoxy	1000	15 1/2	14 1/2	15 1/2	+1
Argo 2 1/2 p	100	27 1/2	25 1/2	26 1/2	+1
Asamera	100	88 1/2	83 1/2	86 1/2	+3
Asbestos	100	112 1/2	107 1/2	110 1/2	+3
Atlas A	100	110 1/2	105 1/2	110 1/2	+5
Atl C Cop	1000	45 1/2	43 1/2	44 1/2	+1
Atlas Yk	1000	12 1/2	11 1/2	12 1/2	+1
Auto ERI	100	600	600	600	+0
Auto Hard A	100	120 1/2	115 1/2	120 1/2	+5
Avoca M	100	50 1/2	48 1/2	49 1/2	+1
Bad Boy	100	85 1/2	80 1/2	83 1/2	+3
Balderny	1000	80 1/2	75 1/2	78 1/2	+3
Banister C	1000	110 1/2	105 1/2	110 1/2	+5
Banister	1000	110 1/2	105 1/2	110 1/2	+5
Banister 2 1/2 p	1000	110 1/2	105 1/2	110 1/2	+5
Bank B C	100	22 1/2	20 1/2	21 1/2	+1
Bank MU	1000	10 1/2	9 1/2	10 1/2	+1
Bank N S	1000	10 1/2	9 1/2	10 1/2	+1
Bank N 8	1000	10 1/2	9 1/2	10 1/2	+1
Baxter	1000	10 1/2	9 1/2	10 1/2	+1
Baxter Exp	1000	10 1/2	9 1/2	10 1/2	+1
Beary Eng	100	30 1/2	28 1/2	29 1/2	+1
Becker B p	1000	35 1/2	33 1/2	34 1/2	+1
Bel Canad	1000	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel A p	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel B pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel C pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel D pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel E pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel F pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel G pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel H pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel I pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel J pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel K pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel L pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel M pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel N pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel O pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel P pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel Q pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel R pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel S pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel T pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel U pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel V pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel W pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel X pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel Y pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5
Bel Z pr	1100	140 1/2	135 1/2	140 1/2	+5

D - G

Daon Dev	100	58 1/2	56 1/2	57 1/2	+1
Debid B p	100	90 1/2	85 1/2	88 1/2	+3
Decca R	100	320 1/2	315 1/2	320 1/2	+5
Deltan Ltd	100	50 1/2	48 1/2	49 1/2	+1
Denison	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Dickson	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Dist Seag	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Doman I	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Dome	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Dome Pete	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
D Bridge	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
D Expior	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Dofasco	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Dom Store	100	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
D Textile	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Domtar	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Donlee M	100	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Douglas L	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Dover Ltd	100	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
DRG Ind A	100	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
DRG Ind B	100	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Dr Me C A	100	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Dunrale	100	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Du pont	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Dynasty	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
East Can S	100	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
East Prov	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
East Star	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
East Sun	100	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
E-L Fin p	100	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
E-L Fin w	100	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Electro A	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Electro K	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Emco	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Empire C	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Empire D	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Empire E	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Empire F	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Empire G	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Empire H	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Empire I	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Empire J	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Empire K	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Empire L	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Empire M	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Empire N	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Empire O	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Empire P	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Empire Q	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Empire R	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Empire S	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Empire T	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Empire U	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Empire V	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Empire W	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Empire X	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Empire Y	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Empire Z	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3

H - L

Hambro C	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
H Group	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Hardee	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Hard Crp A	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Harvey J S	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
HWood B	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Hawker S	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Hayes D A	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Hollinger A	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Homeco Ind	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Home A	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Home B	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Houston O	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Hud Bay A	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3

H Bay Co	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
H Oil Gas	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Huron RI	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Husky Oil	1000	100 1/2	95 1/2	98 1/2	+3
Husky E W	1000	100 1/2	95 1/		

CAVALCADOUR

Gérard Fontaine triomphe à Trois-Rivières

(COLLABORATION de MICHEL GODREAU)

Gérard Fontaine, cavalier très en vue dans la région de Québec, y est allé encore une fois d'une performance extraordinaire et remporta lors du concours hippique présenté à Trois-Rivières, la fin de semaine dernière, presque la totalité des classes où il s'était inscrit. En effet, au cours de ces deux jours de compétitions, Gérard remporta les 3 premières places du Grand Prix de Trois-Rivières s'assurant ainsi une bourse de \$300.00 et par le fait même le grand championnat et le championnat réserve dans la catégorie des

sauteurs. Il montait respectivement Renaissance, Ambassadeur et Galway Bay. La journée précédente il réussit le même exploit dans les classes de chasse où il remporta encore une fois le grand championnat et le championnat réserve sur Monaco et Wellington Grace.

Dans la catégorie des juniors, il serait bon de remarquer les performances de Anne Paradis de Québec, qui remporta le championnat réserve. La région de Québec fut très bien représentée à ce concours outre la Ferme St-Laurent, on y remarquait le Club Equestre de Valcartier ainsi que les Ecuries de la Montagne et ceci au grand plaisir des organisateurs.

Le concours lui-même n'était pas extraordinai-

re, on y remarquait un manque d'organisation flagrant que l'on retrouvait à tous les niveaux, ce qui eut pour conséquence de retarder énormément son déroulement. De plus, il est à noter que le terrain était tout simplement dangereux, bien des personnes savent ce que je veux dire, car les chu-

tes y furent très nombreuses sans parler davantage du terrain de pratique improvisé à la dernière minute sur un terrain de stationnement.

Domage qu'une organisation dont le travail a sûrement été difficile se retrouve aussi bêtement démolie, mais

les faits sont les faits et laissez-moi vous dire que le concours de l'an dernier était supérieur à celui-ci. De toute façon qu'aurait été Trois-Rivières sans les Québécois.

CONCOURS HIPPIQUE A VENIR

Le 18 août, concours complet du Club Equestre de Québec, Valcartier.

Les 24 et 25 août, concours de la Ferme St-Laurent, Ste-Croix.

Les 7 et 8 septembre, concours hippique Expo-Québec.

Du 15 au 23 novembre, Royal Winter Fair, Toronto.

(Publ. Rep.)

Au football

Une trêve est conclue

(Par l'AP)

A la suggestion du médiateur fédéral W.J. Usery Jr, une trêve a été conclue en fin de semaine entre la Ligue nationale de football et l'Association des joueurs de la LNF.

Les joueurs reprendront l'entraînement pendant que leurs représentants poursuivront les négociations avec les propriétaires d'équipes.

La conclusion de cette trêve, qui entrera en vigueur mercredi, a toutefois donné

lieu à diverses réactions.

"Nous retournons au camp d'entraînement sans avoir signé de contrat. Notre situation ne s'est guère améliorée depuis l'an dernier", a déclaré Dick Himes, des Packers de Green Bay.

"Je pense que nous démontrons ainsi notre bonne vo-

lonté en vue de règlement du conflit", a déclaré Diron Talbert, des Redskins de Washington. "Aux propriétaires d'agir maintenant.

"La grève a été longue et notre partie a perdu", estime de son côté le représentant des joueurs des Bills de Buffalo, Reggie McKenzie.

JUDO

Quatre judokas de la région de Québec participeront à un tournoi international invitation à Toronto, vendredi le 16 et samedi le 17 août prochain. Il s'agit de Daniel Hardy et Gilles Kelly du Central Judo Club, de Daniel Zaor du Centre Mgr-Marcoux et de François Forgues, de Charlesbourg. Les trois premiers mentionnés font partie de Mission 76, donc, susceptibles d'être membres de la délégation canadienne aux Jeux olympiques de 1976.

A la suite de son premier congrès tenu à Châteauguay en mai dernier, l'Association québécoise de judo a procédé à l'élection de son Conseil exécutif pour la saison sportive 1974-75.

Président: M. Claude St-Pierre, Boucherville; vice-président: M. Hervé Gueymard, Montréal; secrétaire: M. Pierre St-Amand, Ste-Foy; trésorier: Mlle Céline Darveau, Montréal; directeurs: M. Gérard Blanchet, Neufchâtel; M. Terry Farnsworth, Dorval; M. Jean-Louis Gourdon, Outremont; M. Jean-Jacques Jolois, Montréal.

Ecurie

BELLE-CHASSE

231, rue du Fleuve (Route 2)
BEAUMONT

- Cours d'équitation à tous les niveaux
- Stale (box) pour location
- Entraînement des chevaux pour concours

Vente de chevaux

Rencontrez :

M. YVES LEMELIN (Prop.)
837-1665 833-4693

1-728-3413



Ecurie Lafontaine

Route #5 Dosquet
HEINZ SCHUPBACH, PROP.

- Cours d'équitation (selle anglaise)
- Stale (box) pour location
- Dressage de chevaux

COURS D'EQUITATION

Sol — Obstacle — Entraînement

SELLE ANGLAISE

Location de stale (box)

Semaine intensive de cours
Débutant fin juin jusqu'en septembre
Transport par autobus

Pour information :
GERARD FONTAINE, prof. **1-926-3514**

Salon Equestre



La maison du cheval à Québec


Exclusivité de la selle **Zaldi**

HEURES D'AFFAIRES :
Lundi au samedi : 9h. 30 à 5h. p.m.
Jeudi et vendredi soir : 7h. à 9h. p.m.

STATIONNEMENT
sur le terrain de l'église S.V.P.

Paul Rochette
808, route de l'Église, Ste-Foy

651-5850



FERME ST-LAURENT

Prop. Dr MAURICE THIBAUT
Ste-Croix de Lotbinière
Rte Marie-Victorin

La piste Valcartier digne de la série moto-cross Laurentide

La piste de Valcartier est très étroite et les pilotes auront de la difficulté à se dépasser. Par contre, à d'autres endroits la piste est plus large. Selon les organisateurs, le parcours est passablement rapide.

Pour se rendre à la piste le chemin à suivre est l'autoroute 40 jusqu'à la sortie du boulevard Masson. De là, on emprunte la route 371 Nord sur une distance d'environ 10 milles. Des flèches Laurentide seront également placées le long de la route pour se rendre sur le site de la compétition.

Les activités le dimanche 25 août débuteront à 10 h le matin pour se poursuivre jusqu'au souper.

L'HORAIRE

SAMEDI
2 h à 4 h Pratique libre
4 h Qualifications pour Junior 125 et 250cc

DIMANCHE
10 h à 10 h 30 Pratique pour Senior et Expert
10 h 30 à 11 h Pratique pour Junior

INTERMISSION
12 h à 12 h 30 Consolation pour Junior 125cc et 250cc
12 h 30 à 1 h 1ère manche — 125cc Junior
1 h à 1 h 30 " " — 125cc Senior et Expert
1 h 30 à 2 h " " — 250cc Junior
2 h à 2 h 30 " " — 250cc Senior et Expert
2 h 30 à 3 h " " — Ouverte Junior, Senior et Expert

INTERMISSION
5 h 30 à 6 h " " — Ouvert Junior, Senior
3 h 30 à 4 h 2e manche — 125cc Junior
4 h à 4 h 30 " " — 125cc Senior et Expert
4 h 30 à 5 h " " — 250cc Junior
5 h à 5 h 30 " " — 250cc Senior et Expert et Expert

INSCRITS À BLUE BONNETS

COURSE NO 1		3—Power Wave (H. Côté) 8-1	
Trot — Bourse \$1,700.		4—Archie Adios (S. Boucher) 8-1	
1—Lovliest Mir (S. Boucher) 3-2		COURSE NO 6	
2—Blucjay Rodney (R. Samson) 4-1		Trot — Bourse \$3,000.	
3—Wish (K. Flaro) 4-1		1—Cedar Crest Ayres (B. Côté) 5-2	
4—Bill Spec (J.-P. Charron) 9-2		2—Santa Mir (M. Gingras) 3-1	
5—Skein Dhu (N. Jones) 5-1		6—Lianes Rodney (C. St-Jacques) 4-1	
6—Sand Dollard (Y. Desjardins) 6-1		7—Serkki R (Y. Desjardins) 9-2	
7—Mark Eden (R. Bouthillier) 8-1		8—Rock Angus (R. Samson) 5-1	
8—Auswyn Brook (M. Giguère) 8-1		9—A F Baron (pas nommé) 6-1	
COURSE NO 2		1—Fearless Mite (R. Seaman) 8-1	
Amble — Bourse \$2,000.		4—Docs Rendez-vous (C. Pelletier) 8-1	
1—Fashion Scott (D. Prouffe) 5-2		COURSE NO 7	
2—Marshall Ranger (A. Deguise) 3-1		Amble — Bourse \$2,400.	
3—Beauharnois Boy (R. Bouthillier) 4-1		1—Fast Brush (J.-P. Charron) 5-2	
4—Major Billy (pas nommé) 9-2		4—St-David (J. Lahaie) 3-1	
5—Search Me (A. Bédard) 5-1		6—Gerrys Knight (P. Robillard) 9-2	
6—Friskys Painter (Y. Gauthier) 6-1		7—Qui Nhon (Y. Catellier) 5-1	
7—Herman Minber (A. Hanna) 8-1		8—Barbara Ann Direct (S. Boucher) 6-1	
8—Baron Michel (J.-P. Charron) 8-1		2—Algerie A (A. Hanna) 8-1	
Eligible: Becon Belle (L. Duquette) 8-1		3—Irish Bagie (S. Grisé) 8-1	
COURSE NO 3		COURSE NO 8	
Amble — Bourse \$6,000.		Trot — Bourse \$4,500.	
1—Pete Sydney (A. Deguise) 5-2		5—Gaelic Duke (pas nommé) 5-2	
2—Star Record (M. Picard) 3-1		1—Tunza Time (N. Jones) 4-1	
3—Saul Express (C. Pelletier) 4-1		2—Happy Flash (B. Côté) 3-1	
4—Calmar (Y. Catellier) 9-2		3—Loup Garou (G. Gendron) 9-2	
5—Fighting Joe (C. St-Jacques) 5-1		4—Frisky Chip (P. Lacharité) 5-1	
6—Smart Dart (G. Gendron) 6-1		7—Cabonga Saunders (G. Groulx) 6-1	
3—Vernon Drummond (J. Hébert) 8-1		8—Maori's Pride (P. Robillard) 8-1	
COURSE NO 4		4—Template (J. Hébert) 8-1	
Amble — Bourse \$2,100.		COURSE NO 9	
7—Bonny Brook Mike (G. Gendron) 5-2		Trot — Bourse \$7,500.	
5—Drexel Harry (J. Hébert) 3-1		6—Ramrod Lobell (G. Lachance) 5-2	
4—Carillon (pas nommé) 4-1		5—Comet Angus (J. Côté) 5-2	
2—Mi Pepita (R. Samson) 9-2		4—Bachelor Party (B. Kopas) 3-1	
1—Armbro Kyle (G. Lachance) 5-1		3—Grizzly Bear (G. Gendron) 4-1	
4—Gusty Viking (S. Pleau) 8-1		2—Speed Champ (S. Pleau) 5-1	
8—Piggy Bank (M. Picard) 8-1		1—Sanford Hanover (S. Grisé) 6-1	
Eligible: Calynn Volo (S. Boucher) 8-1		COURSE NO 10	
COURSE NO 5		Amble — Bourse \$2,200.	
Amble — Bourse \$1,900.		7—McDido (Livernoche) 5-2	
6—Pages Rebel (pas nommé) 5-2		4—Turbo Hanover (G. Gendron) 3-1	
1—Lehigh Express (M. Labonté) 3-1		2—Thunder Imp (D. MacTavish) 4-1	
7—Kays Knight (pas nommé) 9-2		5—Neda Legs (G. Fortier) 9-2	
8—Nardins Brewer (J. Hébert) 5-1		6—All Time Great (M. Giguère) 5-1	
2—Normans Kiss (A. Deguise) 6-1		1—Top Deck Lobell (P. Robillard) 6-1	
		3—Caroline Wayne (J.-P. Gauthier) 8-1	
		8—Meadow Jacob (A. Hanna) 8-1	



Soirée des enfants dimanche à l'autodrome de Val Bélair

— A l'occasion du CHRC-40, cette station radiophonique et le promoteur André Beaudry feront du programme de dimanche "La Soirée des enfants". En effet, les jeunes de moins de 12 ans accompagnés de leurs parents entreront gratuitement et ils pourront en plus faire une balade dans le bolide de leur choix. Ce sera l'occasion rêvée pour les futurs champions en herbe de rencontrer leur pilote favori et de circuler sur la piste assis dans un gros stock car vrormbrissant de puissance. Ce sera la seule fois à Québec qu'une telle permission sera accordée par l'ACAQ. Le tout se déroulera durant les intermissions et les enfants seront invités à se rendre au centre de la piste en compagnie de leurs parents. Vraiment les jeunes seront gâtés par le promoteur André Beaudry. Les moins jeunes seront servis à souhait avec 4 courses Sportsman et 4 épreuves Limitées. Il y aura évidemment une finale de 40 tours pour les professionnels et une de 20 tours pour les Limités. Dans cette dernière classe, l'on peut s'attendre à des luttes très chaudes puisque le classement dans le système de point est très serré. Serge Côté est en tête avec 406 pts suivi de Michel

Roussin 403 pts, Rock Villeneuve 401 pts, Richard Malouin 319 pts, Georges Gagnon 318 pts et Conrad Rochette 316 pts. On constate qu'il existe 2 trios dans les 6 premières positions. Ces deux groupes lutteront donc respectivement pour le 1ère et le 4ème place. Chez les Sportsman, Jean-Claude Gratton mène le bal avec 511 pts suivi de Guy Leclerc 482 pts, François Chaussé 455 pts, Claude Aubin 445 pts et Laugis Caron 421 pts. Dix-huit sportsmen et 27 limités ont accumulé des points à Québec depuis le début de la saison. Une course en forme de huit sera aussi à l'affiche dimanche soir. Dans la

partie de balle-molle de dimanche après-midi entre les pilotes et les officiels, il semble que Langis Caron, Rock Villeneuve seront au monticule. Richard Malouin et Serge Côté se partageront le travail au premier but tandis que Bertrand Savoie et Conrad Rochette seront au champs. Gaston Grenier et Serge Lapointe feront office d'arbitres.



Marcel Héon est un régulier de Val-Bélair qui pourrait bien mériter le titre de recrue de l'année au sein de l'ACAQ. Il sera à surveiller dans le CHRC-40 dimanche soir.

Accélération Tanguay remporte la finale compétition

Alain Tanguay (A. Hanna) a remporté la finale Compétition au drag mercredi soir avec un temps de 11.43 secondes sur le quart de mille. Claude Boulay prenait le 2ème rang devant Jean Beupré et Alain Nadeau. Chez les Modifiés, Pierre Delisle visitait le cercle des vainqueurs devant Mario Gourguès. Georges Thibault remportait la palme chez les stock

en éliminant Gilles Tremblay. Mercredi prochain, les amateurs de drag pourront voir à l'oeuvre les Modifiés du Circuit Provincial Mark Ten. Les voitures à réaction seront en vedette alors que les locaux feront les frais de ces éliminations. Compétition modifiées, stock et mini-stock. Les "Jet-Cars" atteindront 270 mph en moins de 6 secondes sur le quart de mille de Pont Rouge.

côté enseignes

un point c'est tout!

sports

Ils n'ont pas le droit de faire ça

On raconte que l'Association des joueurs de l'AMH a l'intention de boycotter la prochaine série de matches contre les Russes, s'il n'y a pas un des leurs sur le comité organisateur. Quand même! Qu'est-ce que l'on veut nous foutre là? Il faut que les responsables de cette association nous prennent pour de beaux imbéciles pour tenter de nous passer ce sapin-là.

Après toute la publicité qui a été faite autour de cette deuxième confrontation avec les Russes; après toutes les déclarations qu'ont faites les joueurs invités au camp d'entraînement de l'équipe canadienne; après que des gars comme Réjean Houle aient crié très haut la nécessité de commencer l'entraînement plus tôt; après que Bobby Hull se soit soumis à toutes les conférences de presse imaginables pour mousser la "patente"; après que 3,000 personnes se soient massées aux portes du Colisée, un mardi matin, pour obtenir le billet auquel elles avaient droit; après que 16,000 applicants ont posté leur chance d'obtenir un droit d'entrée par l'entremise d'un tirage de Hockey-Canada; après tout ça, il est tout simplement inacceptable que l'on essaie de faire du chantage. Il est trop tard, c'est aussi simple que ça.

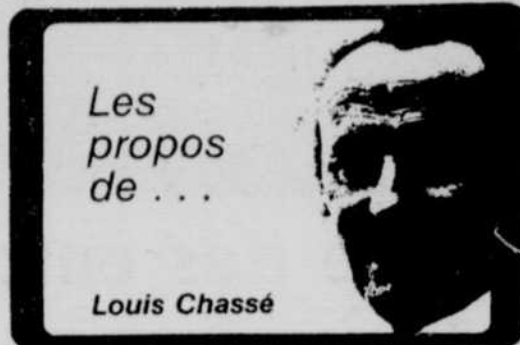
L'autre jour, un athlète professionnel a déclaré qu'il fallait, pour respecter cette appellation, accepter certains sacrifices. Dans le cas qui nous occupe, c'est l'occasion rêvée de le prouver.

Personnellement, j'ai l'impression que les difficultés sont provoquées par ceux qui se sentent vexés de ne pas avoir été invités au camp d'entraînement de l'équipe. Si on se base sur les déclarations de ceux qui sont sur la liste de Billy Harris, aucun d'entre eux n'a fait autre chose qu'être enthousiaste. Qu'arri-

ve-t-il, aujourd'hui? Commence-t-on à avoir peur?

— oOo —

Après la déclaration pessimiste de Willi Daume, la secrétaire générale du Comité olympique international, Monique Berlioux, dit que le travail qui se fait au COJO est satisfaisant... Claude Bauchard de l'université Laval nous quitte pour 3 ans. Il se rend à Austin, Texas, dans le but d'obtenir un doctorat en génétique. Félicitations!... Les respon-



Les
propos
de ...

Louis Chassé

(En collaboration spéciale)

sables du bureau de presse de la Superfrancofête au "Le Concorde" ne savent que faire pour accommoder les journalistes. C'est vraiment très sympa... Remi D'Anjou, qui fera ses débuts au canal 4, prochainement, a dû se faire raser sa généreuse barbe. "Ou ben tu te fais raser, ou ben tu n'entres pas". Dans ces conditions, un gars a pas grand choix. De toute façon, il est plus beau comme ça... Test to Be a de la difficulté à retrouver le chemin vers le cercle des vainqueurs. A Trois-Rivières, mercredi, elle a dû accepter le 4e rang...

— oOo —

Dans la série Export A, à Trois-Rivières, mercredi, a été condamné à une amende de \$150 pour un 2e quart trop lent. Il faut tirer la conclusion que les juges, là-bas, sont plus sévères qu'à Québec... Il y aura peut-être un tournoi de golf des hommes à chevaux prochainement à Québec... Durant la Superfrancofête nos restaurateurs devraient prévenir les visiteurs que le service n'est pas compris sur les additions. Ceci dit parce que plusieurs employés de restaurants ont été très déçus jusqu'ici... L'annonceur Jean Gravel, de toutes les sauces, c'est le cas de le dire, est hospitalisé depuis quelques jours. Nos meilleurs vœux l'accompagnent...

— oOo —

Le club de hockey junior A de Beauport aura comme nouvel entraîneur, Donald Gendron, un ancien joueur des Citadelles de l'époque de Len Corriveau... Notre confrère l'un des plus colorés de la Galerie, Louis Fusk du Chronicle-Telegraph, est présentement hospitalisé. Les vieux de la "gang" sont heureux d'apprendre que ce n'est pas sérieux. Lou, comme on l'appelle, est peut-être l'un de nos plus sympathiques confrères de travail. Tout de même, on regrette de ne pas le voir plus souvent depuis que son journal est devenu un hebdomadaire... Deux skieurs du Québec feront partie de l'équipe interski du Canada pour le 10e congrès mondial, en Tchécoslovaquie, l'hiver prochain. Il s'agit de Mario Podorieszsch du Lac Beauport. L'autre est Conrad Guay du Mont-Tremblant... Parmi les observateurs les plus intéressés au Festival de la francophonie, on retrouve le directeur des sports du Cameroun, M. Dieudonné Timba, accompagné de Joseph Ndongmo... A DIMANCHE...

GOLF

par Réal Labbé

Il ne faut pas lâcher pendant que le beau temps nous poursuit. Il semble que tout le monde ait commandé en même temps de la belle température et c'est tant mieux. Ce ne sont certainement pas les golfeurs qui vont s'en plaindre. D'ailleurs, la ronde des tournois se continue à un rythme accéléré.

Hier, au club Le St-Laurent, c'était le tournoi féminin "deux balles, quatre joueuses" et devinez qui a remporté la compétition? Le duo formé de Estelle Boucher et Pierrette Caron, du Royal-Québec, ont enregistré le meilleur brut avec un 82. Dans la catégorie des pointages nets, la première position est allée à Julie Gagnon et Michèle Côté, du club Cap-Rouge, avec un pointage de 65. Denise St-Hilaire et Denise Dussault se sont classées deuxièmes dans le net avec un 72 et enfin, la troisième place est allée à Madeleine Renaud et Gisèle Pagé avec un 73.

POP-NORDIQUES

C'est au club Le St-Laurent que sera tenu le tournoi POP-Nordiques, sous la présidence de l'instructeur des Nordiques, Jean-Guy Gendron. On attend lundi prochain quelque 200 golfeurs. Comme chaque année, on remettra un souvenir à chacun des participants et les plus méritants recevront également des cadeaux. Comme prix de présence, on attribuera deux billets de saison pour la saison 1974-75 des Nordiques. Les Serge Bernier, Charles Constantin, Robert Guindon, Michel Parizeau, Jean-Claude Tremblay, Alain Caron, Réjean Houle, Jean Payette et Alain Beaulé seront de la partie.

TOURNOI GILBERT-RICHARD

Roger Brochu, le président du comité organisateur du tournoi Gilles Gilbert - Jacques Richard, a bien fait preuve d'une grande coopération quand il a accepté de changer la date de son tournoi pour ne pas nuire à la présentation du tournoi de la Galerie Sportive. Les deux tournois devaient être présentés le vendredi 23 août. Roger Brochu a donc retardé d'une semaine la présentation du tournoi Gilles Gilbert - Jacques Richard.

GALERIE SPORTIVE

Le club Le St-Laurent sera aussi l'hôte du tournoi de la Galerie Sportive, le 23 août. Des cartes sont encore en vente chez les membres de la Galerie.

SYNDICAT DE QUEBEC

Aujourd'hui c'est la première ronde du tournoi Syndicat de Québec, pour la Cité et le District, sur le terrain du Royal-Québec. Aussi, ce tournoi servira à la qualification pour le tournoi des champions qui sera disputé au mois de septembre. Il s'agit du huitième et dernier tournoi de qualification.

La deuxième ronde du Syndicat de Québec sera présentée le dimanche, au Boischatel.

CHAMPIONNAT DE LA CIGA

A l'occasion du Centenaire du club de golf Royal-Québec, le bureau de direction a invité l'Association canadienne des golfeuses à tenir le championnat senior national et interprovincial à Boischatel.

Cette compétition de deux jours, les 28 et 29 août,

regroupera les meilleures golfeuses de chacune des provinces. La cérémonie d'ouverture officielle sera présidée par le lieutenant-gouverneur, l'Honorable Hugues Lapointe.

OMNIUM MOLSON

C'est samedi au club de golf Alpin, que sera présentée la troisième ronde de l'Omnium Molson. Voici la liste des participants :

8.00 G. St-Pierre	J. Gravel JR.
A. Vachon	10.24 A. Marineau
L. Fréchette	A. Crépin
L. Labrecque	J. Plamondon
8.08 A. Goulet	Coco Gravel
G. Maheux	10.32 G. Gilbert
G. Lapointe	R. Verret
8.16 B. Dagenais	S. Gilbert
R. Fréchette	10.40 R. Guay
P.-H. Boule	C. Ouellet
8.24 B. Richard	P.-E. Tremblay
L.-P. Chouinard	R. Crépin
L. Sauvageau	10.48 M. Viger
R. Beaulieu	R. Gilbert
8.32 A. Pouliot	G. Hamelin
M. St-Arnaud	D. Gendron
J. Barakatt	10.56 G. Gagné
8.40 Gerry Hallé	R. Brochu
A. Robitaille	J.-M. Poirier
M. Langlais	L. Bouchard
D. Robert	11.04 C. Garneau
8.56 R. Rousseau	J. Duquette
J. Hawey	J.-G. Légaré
F. Trudeau	C. Racine
L. Giroux	11.12 C. Martel
9.04 C. Parent	D. Maheux
R. Lachance	L. Racine
R. Noël	11.20 S. Lemieux
J. Bouchard	S. Richardson
9.12 Y. Gagné	P. Bhérier
D. Walsh	11.28 A. Mooney
G. Tétu	R. Blouin
9.20 P. Turcotte	Y. Cameron
C. Faucher	11.36 J. Fournier
S. Dallaire	G. Crépin
9.28 F. Pelletier	P. Boucher
M. Renaud	A. Latouche
M. Lafamme	11.44 J. Fortier
J. Gilbert	R. Huot
9.36 S. Pelletier	C. Côté
G. Gendron	G. Jean
F. Caron	11.52 R. Boissonneault
R. Ouellet	Tino Giroux
9.44 R. Bourret	V. Gignac
-G. Rouillard	C. Asselin
J.-M. Lacasse	12.00 W. Desjagnés
M. Houle	G. Turcotte
9.52 J.-P. Laplante	S. Mooney
F. Faber	R. Giroux
C. Beaulieu	12.08 R. Roy
G. Lainé	S. Careau
10.00 G. Gignac	G. Montreuil
J.-G. Maheux	R. Leblond
J.-A. Tanguay	12.16 R. Perron
R. Lurier	G. St-Pierre
10.08 R. Robert	C. Girard
D. St-Pierre	R. Garneau
M. Pageau	12.24 J. Richard
D. Labrecque	C. Huot
10.16 S. Dulac	F. Mathieu
J.-P. Fournier	M. Thomassin.
C. Beaumont	

Les sports à la Superfrancofête

Parachutisme

Le fort vent n'a pas permis la tenue de compétitions hier

Par Henri Bertrand

Le vent, cet élément si indispensable au sport du parachutisme, est venu contre-carrer les plans des organisateurs des compétitions qui se déroulent présentement dans les cadres des jeux de la francophonie.

Le dieu Eole était tout simplement trop violent à certain moment pour permettre aux athlètes de donner une performance satisfaisante hier sur le campus de l'Université Laval.

D'une vélocité qui dépassait par fois 25 milles à l'heure le vent ne permettait pas aux parachutistes de démon-

trer leur réel valeur. Les Africains surtout ont souffert de cet état de chose car ils emploient de l'équipement qui n'est pas adéquat à ces bourrasques qui se manifestent surtout à une altitude de 2,000 pieds. Comme résultat plusieurs d'entre eux ont manqué la cible.

Après plusieurs interruptions on a pu tout de même réussir plusieurs sauts de reconnaissance et à compter de 9hrs ce matin aucun concurrent n'aura d'excuses pour les compétitions régulières qui comprendront des sauts de voltige et de précision.

ORDRE DES SAUTS

NO	Nom du compétiteur
1	Maurice Hoex
2	André Chambon
3	François Fournier
4	Tan Dang - Luong
5	Eric Brad'ey
6	Louise Cadoret
7	Simon Agbor
8	Nelson Van Chesting
9	Michèle Cousté
10	Jean Parrot
11	Philippe Mouton
12	Luc Benkiel
13	Stanislas Nkunzimana
14	Dabany Djoué
15	Quan Nguyeh Hong
16	Mendone Biyogo
17	Severin Kuta



Louise Cadorette, de l'équipe du Canada, sera l'une des favorites du tournoi de parachutisme, qui débutera officiellement ce matin sur les terrains du PEPS. (Photo Richard St-Laurent)

RÉSULTATS À BLUE BONNETS

1ERE COURSE TROT 1 MILE BOURSE 1900. DEPART 747

TRADER DILLON	5 3 3 2E	2/11/4	1/11/2	2.07.2	PLEAU S F110
HEY DERE	8 9 2E 1 1	1/1/4	2/NS	2.07.3	POIRIER V 770
DADDY BILL	4 4 7 7 6E	7/23/4	3/NS	2.07.4	GENDRON G 445
SACRE BLUE	6 6 5 5 4E	4/11/4	4/11/2	2.07.4	DESUPEREULT M 970
BOSS ALLEN	7 7 8 8 7	6/1/4	5/NS	2.08	PELLTIER C 665
WEE PAUL	3 3 1E 2 3	3/13/4	6/31/4	2.08	GAUTHIER JP 1020
DOUG SPECIAL	2 2 4 4 5	5/11/4	7/2	2.08.3	COTE H 4255
FLORIS STAR	1 1 6 6 8 8			2.09	BOUCHER R 860

TEMPS 31.3 1.04.3 1.36 2.07.2 PISTE RAPIDE

PRIX

5 TRADER DILLON	4.20	3.20	2.50
8 HEY DERE		6.60	4.00
4 DADDY BILL			2.00

PROPRIETAIRE FERME ST ETIENNE INC ST ETIENNE QUEBEC

2ND RACE PACE 1 MILE PURSE 1600. OFF 808

WALKILL SNOOPY	3 3 6 6 6E	5/2	1/11/2	2.06.2	SEAMAN R 1105
SHAFTER MAY	6 4 8 8 8	7E 6/1	2/11/4	2.06.3	PLEAU S 615
THE CHAMP LADY	8 8 5 5 4E	4/11/2	3/11/2	2.07	GENDRON G 735
RUTLEDGE QUEEN	4 4 3 3 3E	3/11/2	4/3/4	2.07.1	GINGRAS R F230
I WONDER	7 7 1 1 1	1/11/2	5/NS	2.07.2	DEGUISE A 235
PERCE MIR	5 5 7 7 8 8		6/1/2	2.07.2	LACHANCE G 1195
VANKEE BATTLE	2 2 2 2 2	2/1	7/41/2	2.07.2	COTE C 630
BUTTONWOOD QUEEN	1 1 4 4 5	7/1	8	2.08.2	HEBERT J 1770

TEMPS 30.4 1.04.2 1.35.1 2.06.2 PISTE RAPIDE

PRIX

3 WALKILL SNOOPY	24.10	11.50	7.60
6 SHAFTER MAY		6.70	4.10
8 THE CHAMP LADY			4.30

DAILY DOUBLE 5 AND 3 PAID 99.50

OWNER ARTHUR CRAIG CRAFPOD PEI

3EME COURSE AMBLE 1 MILE BOURSE 1700. DEPART 826

BLU PARTING	7 7 1 1 1	1/41/2	1/23/4	2.06.1	PICARD M F65
BARNEY HEBERT	6 6 6 6 5E	4/1	2/3/4	2.06.4	JONES N 390
H B ABE	3 3 5 5 6	5/11/4	3/2/4	2.06.4	MILLER T 1330
MARKIE DARES	1 1 3 3 4	3/1/4	4/1	2.07	GRISE S 840
COUNSEL ANGUS	5 5 7 7 7	6/13/4	5/3/4	2.07.1	GAUTHIER Y 5915
REVEL BLACK	2 2 4 4 3E	7/1	6/NS	2.07.2	GINGRAS R 2110
DART DONUT	8 8 8 8 8 8		7/43/4	2.07.2	PONTON R 6305
BREAK O GLORY	4 4 2 2 2	2/13/4	8	2.08.2	LACHANCE G 880

TEMPS 32 1.04.2 1.35.1 2.06.1 PISTE RAPIDE

PRIX

7 BLU PARTING	3.30	2.40	2.70
6 BARNEY HEBERT		2.90	3.20
3 H B ABE			4.50

PROPRIETAIRE ECURIE ALINE B POIRIER TROIS RIVERES QUEBEC

4TH RACE TROT 1 MILE PURSE 2000. OFF 846

DINS BOY	4 4 2 2 2	2/33/4	1/1/2	2.07.2	PICARD M 2575
TAYTOWN LADY	2 2 5 5 4/2	2/21/2	2.07.2	CLEROUX F 1565	
DEAN BAYEL	8 8 8 8 7	5/11/2	3/1/4	2.08	JONES N 1265
FAR AND WIDE	7 7 7 7 6E	6/2	4/1/2	2.08	LACHANCE G 400
CHARGER LOBELLI	1 4 5 3	3/11/2	5/NS	2.08.1	HEBERT J 2455
MR BOMB	6 6 1 1 1	1/HD	6/3	2.08.1	QUAY P 5 755
FAIR CATCH	3 3 6 4	4X 7/71/4	7/16	2.08.4	GRISE S F180
ABLE ADIOS M	5 5 3 3X	8 8		2.11.2	SEAMAN R 200

TEMPS 31.1 1.04.3 1.35.2 2.07.2 TRACK FAST

PRIX

4 DINS BOY	53.50	16.10	8.40
2 TAYTOWN LADY		10.30	7.60
8 DEAN BAYEL			8.90

QUINIELLA 2 AND 4 PAID 141.40

OWNER HARRY DINBERG OGENSBURG NY

5EME COURSE 1 MILE AMBLE BOURSE 1800. DEPART 905

IRENE BARNIN	1 1 5 5 4E	4/11/2	1/11/2	2.04.3	BOUCHER A F140
OUTERAIL	6 6 8 8 8	6/21/2	2/HD	2.05.4	GAUTHIER Y 2805
MILVOY SHOE	7 7 1 3 2	2/11/2	3/23/4	2.05	GRISE S 945
ANDERSON DALE	3 3 3 4 5	5K/3/4	4/11/2	2.05.2	GENDRON G 210
S H SHRIMP	5 5 7 7 8		5/11/4	2.05.4	MILLER T 1795
SCOT FLICKA	2 2 6 6 6E	7/1	6/1	2.06	PICARD M 3395
ADIOS CARLOS	4 4 4E 1	1/1/2	7/63/4	2.06.1	LACHANCE G 330
DUKE SPEED	8 8 2E 2 3	3X/11/4	8	2.07.3	LACHARITE P 2825

TEMPS 31.1 1.01.3 1.33.1 2.04.2 PISTE RAPIDE

PRIX

1 IRENE BARNIN	4.00	3.40	2.70
6 OUTERAIL		11.00	5.00
7 MILVOY SHOE			3.00

PROPRIETAIRE ANDRÉ STABLE ET THÉO HARDSE L'ASSUMPTION QUEBEC

6TH RACE 1 MILE TROT PURSE 3600. OFF 928

FLORA PEARL	2 2 3 3 1	1/21/4	1/01/4	2.03	LACHANCE G F120
CARVER C	1 1 5 5 5	4/1/2	2/NS	2.04.3	BOUCHER R 1475
NOBLE MON	5 5 6 6 6	6/11/4	3/HD	2.04.3	PONTON R 2660
NISS K TODD	7 7 2E 1 2	2/13/4	4/1/4	2.04.4	PICARD M 985
TORBOLTON INTING	6 1 2 3	3/11/2	5/11/4	2.04.4	CM MCTVSH DUN 145
TOWN TAXI	4 4 7 7 7	7/31/2	6/11/4	2.05	SEAMAN R 1415
PROVO HANOVER	3 3 4 4 4E	5/1	7/31/4	2.05.1	MILLER R 2255
LIKELY	8 8 8 8 8 8			2.05.3	GENDRON G 1740

TEMPS 30.1 1.01.1 1.32 2.03 P TRACK FAST

PRIX

2 FLORA PEARL	4.40	3.20	3.10
1 CARVER C		8.90	6.10
5 NOBLE MON			5.40

QUINIELLA 1 AND 2 PAID 23.70

OWNER ROGER HOULE PIEDMONT QUEBEC

7EME COURSE AMBLE 1 MILE BOURSE 1600. DEPART 946

VIRTUOSO	4 4 1 1 1	1/11/4	1/NS	2.06.2	PLOUFFE Y 480
HAROLD B	7 7 6 6 5	5/13/4	2/1/2	2.06.2	JONES N 420
R C GRATTAN	1 1 5 5 5E	4/1/2	3/3/4	2.06.2	HILLER T 1765
CYRUS CHARTERER	3 3 2 2 4	3/11/2	4/11/2	2.06.3	DEGUISE A 465
CAPITAL GAIN	6 6 7 7 7	6/21/4	5/3/4	2.07	SEAMAN R 2440
NO REFINS	5 5 3 3 7/3	2E 2/11/4	6/01/4	2.07	GRISE S F205
R B COLONIAL	8 8 8 8 8	7/11/2	7/2	2.08.1	LALONDE R 9380
AUSTIN	2 2 4 4 2E	8X		2.08.3	PICARD M 315

TEMPS 30.4 1.04.2 1.35.1 2.06.2 PISTE RAPIDE

PRIX

4 VIRTUOSO	11.60	5.70	3.90
7 HAROLD B		5.10	3.50
1 R C GRATTAN			5.00

PROPRIETAIRE GERRY TUCKER MONTREAL ET YVONNE PLOUFFE ANGERS QUEBEC

8TH RACE TROT 1 MILE PURSE 3000. OFF 1006

QUICK HILL	4 4 1E 1 1	1/3/4	1/NS	2.06.2	BOUCHER R 280
FRUG	6 6 6 5 4	4/11/4	2/NS	2.06.2	CHARON JP 475
NEW EDITION	8 8 7 7 6	6/2	3/HD	2.06.2	HANNA A 415
IMPISH MINBAR	1 1 5 4 5	3/11/2	4/NS	2.06.2	GAMACHE Y 1760
SMART SON	3 3 3 2 3	3/1	5/1/2	2.06.3	GRISE S F240
TINN SILK	5 5 2E 3 2	2/1	6/31/4	2.06.3	HEBERT J 1150
STUVESANT	7 7 8 8 7	7/33/4	7/91/2	2.07.1	MCTVSH DUN2165
VERSO GENE	2 2 4X	6E 8 8		2.09	COTE H 820

TEMPS 31.4 1.03.2 1.35.1 2.06.2 TRACK FAST

PRIX

4 QUICK HILL	7.60	3.90	3.60
6 FRUG		4.20	3.50
8 NEW EDITION			3.10

QUINIELLA 4 AND 6 PAID 23.60

OWNER NORM DESSURELL SHERBROOKE QUEBEC

9EME COURSE TROT 1 MILE BOURSE 4500. DEPART 1070

HANK LOBELL	5 4 3 3 3	2/11/2	1/1/4	2.05.1	MILLER T F80
HANS HANOVER	3 2 2 2 2	3/1	2/1/4	2.05.1	GENDRON G 985
HAIN NIB	1 1 4 4 4	4/11/4	3/1/2	2.05.1	GAUTHIER JP 520
HI EMPIRE	4 3 5 5 5	6/21/4	4/11/2	2.05.2	BOUCHER A 425
NIGHTY EMPEROR	6 5 1E 1 1	1/3/4	5/NS	2.05.3	BOURDON Y 1150
SUPERMAN MIR	7 6 7 6 6	5/1/2	6/21/4	2.05.4	QUESNEL J 4635
FALLING WATER	8 7 6E 7 7	7		2.06.1	DESUPEREULT N 725

2 EL SOL (RETIRED) (SCRATCHED)

TEMPS 31.1 1.03.3 1.34.3 2.05.1 TRACK FAST

PRIX

5 HANK LOBELL	3.60	3.70	2.70
3 HANS HANOVER		6.90	3.90
1 HAIN NIB			2.70

PROPRIETAIRE ZHEKIMBANK J E THOMPSON, VICTOR M BLAKE OTTAWA ONTARIO

10TH RACE PACE AMBLE 1 MILE PURSE 2400. OFF 1059

PARNELLI HANOVER	1 1 4 5 5	6/1	1/NS	2.05	HEBERT J 290
DASHER LOBELL	3 3 5 4 2E	2/3/4	2/HD	2.05	LACHANCE G F165
EASY FORWARD	7 7 7 6 6	4/1/2	3/NS	2.05	GRISE S 915
LIVELY PICK	4 4 2 2 3	3/11/4	4/NS	2.05	PICARD M 2040
FRANK T SMITH	5 5 6 7 8		5/1/2	2.05	GROULX G JR695
COLLEGH M	8 8 8 8 7E	5/1	6/21/2	2.05.1	BOUCHER S 380
DUK MIR	2 2 3 3 4	4/7/3/4	7/51/4	2.05.2	MORREAU R 1300
EDGEWOOD BRUCE	6 6 1E 1 1	1/1	8	2.06.3	FRANCOEUR R 3265

TEMPS 30.3 1.03.4 1.34.1 2.05 TRACK FAST

PRIX

1 PARNELLI HANOVER	7.00	3.30	2.50
3 DASHER LOBELL		2.60	2.30
7 EASY FORWARD			3.00

EXACTA 1 AND 3 PAID 20.60

OWNER MONTAGUE ISRAEL AND EDDIE WOLOZ MONTREAL QUEBEC ASSISTANCE 9,225

TOTAL NETUEL HANDLE 677,533

Montréal vs Québec au hockey, mardi

Une équipe formée parmi les membres de la ligue de hockey professionnelle d'été d'Andy Dépatie, de Québec affrontera ceux de Gene Cloutier de Montréal dans une série de deux joutes dont la première sera disputée mardi soir le 20 août, à compter de 9 h. p.m. à l'Arpirdrome de Charlesbourg. La deuxième rencontre devant avoir lieu la semaine suivante à Laprairie.

Andy Dépatie comptera dans son alignement, Gilles Gilbert devant le but, Alain Beaulé, Pierre Roy et J.-C. Tremblay à la défense et à l'attaque l'on reverra les: Serge Bernier, René Drolet, Réjean Houle, Jacques Richard, André Savard, Marc Tardif et quelques autres qui seront désignés après la

rencontre inter-clubs qui aura lieu lundi soir à compter de 7 h.15 toujours à l'Arpirdrome.

De son côté, Gene Cloutier a fait savoir que son gardien de but serait Gilles Meloche, à la défense il y aura Terry Harper, Gilles Marotte et Ron Harris tandis que Guy Charron, Reynald Comeau, Pierre Jarry, Pierre Plante et Jean Pronovost seraient ses piliers à l'offensive.

Suite à de nombreux appels téléphoniques entre Dépatie et Cloutier, une grande rivalité existe déjà et il ne serait aucunement surprenant que les Montréalais se présentent à l'Arpirdrome avec quelques vedettes dont Cloutier n'a pas voulu dévoiler les noms.

BASEBALL



THETFORD vs CARNAVAIS

Samedi soir à 6 h. 30

Pour promotions ou soirées spéciales composez : 529-6000

Championnats mondiaux de cyclisme Finale USA-URSS

Par AL McNEIL

MONTREAL (PC) — Les espoirs que fondait la Soviétique Galina Tsareva en vue d'une médaille dans l'épreuve de vitesse des Championnats du monde de cyclisme 1974 n'ont pas fait long feu.

Vainqueur d'une belle contre l'Américaine Sheila Young, championne du monde à San Sebastian, en quart de finale, Tsareva s'est inclinée hier soir en deux manches consécutives devant Sue Navarra, des Etats-Unis, en demi-finale.

La victoire de Navarra a compensé pour la défaite de sa compatriote Linda Steine, devant Tamara Piltikova en demi-finale, et a pavé la voie à une finale Etats-Unis-URSS, aujourd'hui.

Steine avait surclassé la Tchecoslovaque Iva Zajickova, médaille d'argent en 1973, tandis que Piltikova avait triomphé de Linda

Rombouts, de Belgique. Navarra avait infligé deux défaites consécutives à Minnie Nicwenhuis, des Pays-Bas, en quart de finale.

Le groupe de 16 concurrents en quête d'une médaille en poursuite individuelle amateur a été coupé de moitié à la suite des compétitions de jeudi.

Le meilleur temps de la course a été réalisé par l'Allemand de l'Est Thomas

Huschke. Chronométré en quatre minutes et 47,18 secondes, il a battu de près de six secondes son adversaire argentin, Juan Merlos.

L'Italien Orfeo Pizzoferrato a parcouru les 14 tours de l'épreuve en 4:49.43, éliminant le Soviétique Vladimir Osokin, dont le temps de 4:50.13 eut suffi à surclasser tous les concurrents, à l'exception de son propre adversaire et Huschke.

Le favori Jimmy Connors éliminé par Juan Gisbert

TORONTO (PC) — L'Espagnol Juan Gisbert a causé une surprise en troisième ronde de l'Omnium de tennis du Canada, hier, en éliminant l'Américain Jimmy Connors, tête de série numéro un, 7-6 et 6-2.

Il s'agit d'une des plus

importantes victoires de sa carrière", a déclaré Gisbert, dont la meilleure performance cette année fut une défaite aux mains de l'Australien Rod Laver dans la finale d'un tournoi de Championnat du monde de tennis.

Constant dans son jeu à l'extrémité du court, l'Espagnol a marqué de nombreux points sur les erreurs de son adversaire, le plus souvent orivé de coups à la volée.

Dans d'autres rencontres de simple masculin, le Suédois Bjorn Borg a défait le Néo-Zélandais Onny Parum 6-4 et 6-3, l'Espagnol Manuel Orantes a surclassé le Colombien Ivan Molina 6-1 et 6-1, Tom Okker, des Pays-Bas, a battu l'Australien John Alexander 7-6 et 7-5, l'Argentin Guillermo Vilas a éliminé l'Américain Jeff Borowiak 6-3 et 6-4, l'Allemand de l'Ouest Hans Pohman a triomphé du Colombien Jairo Velasco 7-5 et 6-2 et l'Américain Harold Solomon a infligé une défaite de 7-5 et 6-0 à son compatriote Eddie Dibbs.



Le nageur québécois Jacques Amyot et son entraîneur Benoit Drouin ont bien l'intention de vaincre la Manche une autre fois le 17 septembre prochain.

Seconde traversée de la Manche pour Jacques Amyot

Par Henri Bertrand

L'incomparable nageur québécois Jacques Amyot qui vient d'emerveiller le monde sportif en réussissant pour la deuxième fois de sa carrière, et cela à l'âge de 49 ans, la traversée du lac St-Jean n'a pas fini de surprendre ceux qui doutent encore du conditionnement physique et il a fait part hier de son intention de rééditer un autre de ses exploits.

En 1956, plus précisément le 17 septembre avait été le premier canadien

à traverser la Manche de Calais, France à Douvres, Angleterre. Le temps de la traversée avait été de 13h.2 minutes.

Cette fois-ci il tentera le

même exploit en sens inverse le 16 septembre prochain.

Son entraîneur Benoit Drouin l'accompagnera et son expérience sera d'une grande utilité à Amyot.

Début du tournoi Rondeau aujourd'hui

La 54e édition du tournoi de tennis Rondeau débutera aujourd'hui avec les premières rondes des qualifications. Plus d'une centaine de participants sont inscrits pour les trophées Rondeau (simple masculin) Foy (simple féminin) Beaudin (double féminin) et Gingras (double masculin).

Voici l'horaire des rencontres de ce soir et de demain. En cas de pluie, les intéressés sont priés de communiquer avec la direction du tournoi à 658-8448 ou encore 6-53-9381.

Vendredi:

Simple masculin

4:30 hres

Court No 1

André Morin vs Marc Painchaud

Court No 2

Denis Laroche vs Jean-Pierre Paradis

Court No 3

Claude Vadeboncoeur vs Pierre Boivin

Court No 4

Paul Perreault vs Claude Laberge

5:30 hres

Court No 1

René Lavoie vs Tom Monaghan

Court No 2

Alain Berdoux vs François Clément

Court No 3

Louis Després vs Alain Mossant

Court No 4

Denis Deschênes vs Guy Bédard

6:30 hres

Court No 1

Jacques Boivin vs Rémi Breton

Court No 2

Michel Besudoin vs François Guy

Court No 3

Jean-Paul Gagnon vs Robert Jolicœur

Court No 4

Claude St-Denis vs Louis Bernier

Samedi:

Simple masculin

11:00 hres a.m.

Court No 1

Jean-Marc Roy vs Jean-Claude Rivest

Court No 2

Maurice Dulac vs Brian Patterson

Court No 3

Marc Fradette vs Emmanuel Demers

Court No 4

Louis Fradette vs Roland Dulac

12:00 hres a.m.

Court No 1

Rosaire Drouin vs Renaud Beauchêne

Court No 2

Cyrille Dulac vs Jean-Paul Grégoire

Court No 3

Daniel Guimont vs Jean Tremblay

Court No 4

Gordon Labossière vs gagnant A. Morin vs M. Painchaud

1:00 hre p.m.

Court No 1

Luc Berlinguette vs gagnant de D. Laroche vs J.-P. Paradis

Court No 2

Robert Goulet vs gagnant de P. Perreault vs C. Laberge

Court No 3

André Manois vs gagnant de L. Després vs A. Mossant

Court No 4

Michel Lelièvre vs gagnant de D. Deschênes vs G. Bédard

2:00 hres p.m.

Court No 1

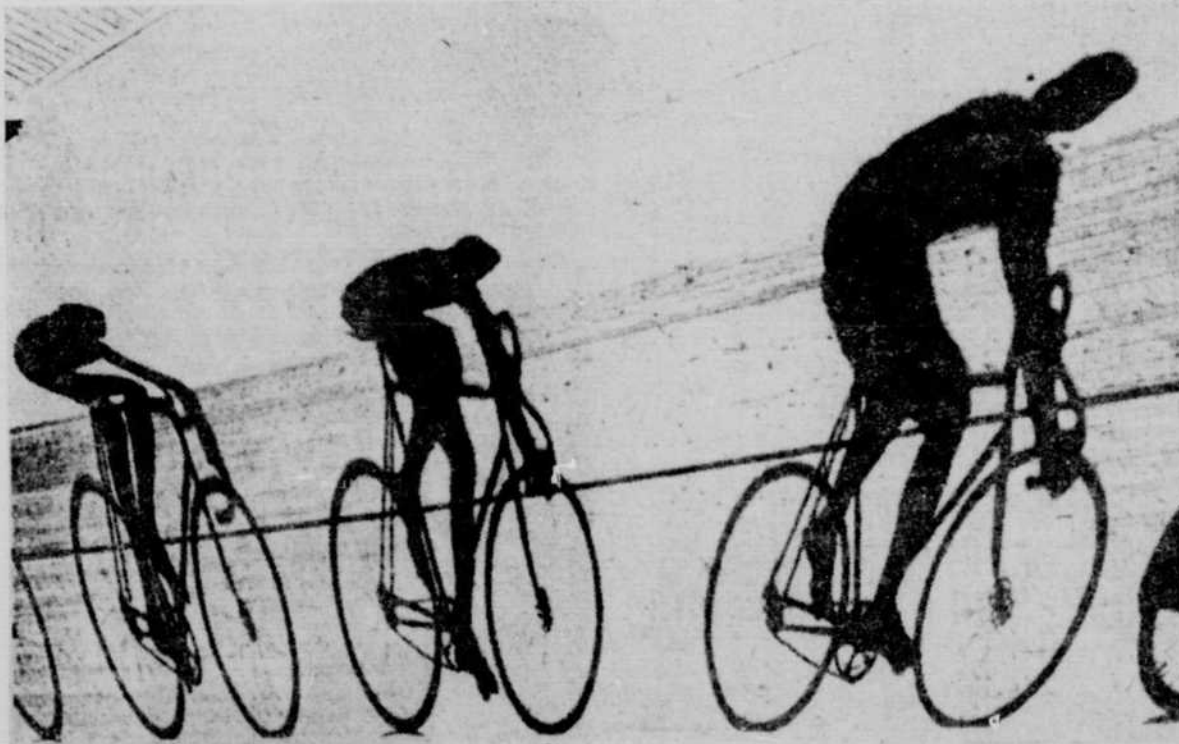
Pierre Fradette vs gagnant de F. Guy vs M. Besudoin

Court No 2

Louis Bernier vs Jean Romard

Court No 4

Rémi Breton vs Jacques Boivin



Des cyclistes géants aux championnats mondiaux qui se déroulent présentement à Montréal. En fait il s'agit de l'ombrage projeté par les coureurs sur la piste. (téléphoto PC)

C'est un DÉPART



Club House = CONFORT

SOUS LES REFLECTEURS

MARDI - JEUDI - SAMEDI - DIMANCHE

7h.45



Clancy Lovell habilement conduit par Yvon Pelchat a remporté les honneurs de la finale de la série Québécoise hier soir sur la piste Jacques-Cartier. Ce poulain de 2 ans est la propriété de Mesdames Lise Pelchat et Darius Albert. (photo Richard St-Laurent)

Encore Pelchat

PAR JEAN POULIOT

Clancy Lovell, conduit par Yvon Pelchat, a remporté la finale de la série Québécoise et la coupe Pernod en l'emportant en 2.05.1, le meilleur temps des sept épreuves présentées cette année.

Il a du résister à une violente attaque de Uno Killean et les deux poulains se présentèrent dans l'ordre au quart de mille en 31 secondes, au demi-mille en 1.01.1, aux trois-quarts de mille en 1.32.2.

sur mesure, réussit à l'emporter, mais Pelchat vit à mettre vite fin à ses illusions.

Comme l'avait prédit son conducteur, Clancy Lovell succède ainsi à Test To Be, qui en 1973 avait du triompher de My True Lady pour remporter cette prestigieuse épreuve.

Au départ, Clancy Lovell

Bien des spectateurs pensèrent alors que Perpétua qui avait eu un mille

Michel Dubois avec les Cougars

Chicago (UPI) — Les Cougars de Chicago de l'AMH ont annoncé la mise sous contrat à long terme de trois jeunes joueurs. Il s'agit de Michel Dubois,

Mark Lomenda et Chris Grigg. Lomenda, 20 ans, un ailier droit a déjà étudié à l'université du Wisconsin puis a joué trois ans chez les

juniors. Il avait été un excellent choix des Cougars. Grigg, 21 ans, est un gardien de buts qui a évolué au cours des trois dernières années pour l'équipe de l'université Colgate. Il avait été choisi le joueur le plus utile lors du tournoi de Syracuse la saison dernière.

L'autre joueur mis sous contrat par les Cougars est le défenseur Michel Dubois des Saguenéens de Chicoutimi de la ligue junior majeure du Québec.

RÉSULTATS À QUÉBEC

COURSE NO 1
Trot — Bourse \$500.
No 2 Mountain Pride N (R. Chabot) 2.60, 4.10, 3.30 — No 7 Goldrush Hanover (P. Noël) 5.30, 3.70 — No 5 Rod Wyn Girl (C. Drolet) 3.90.

Ont aussi couru: Tour Atout D. Ringo Star, Green Acres, First, Tyece Tie.
Temps: 2:14.1.

Dans cette course, le No 4, Fioradeem était retiré, et n'a pas été remplacé.

COURSE NO 2
Ambie — Bourse \$500.
No 4 Grey Way (R. Beaudoine) 9.20, 4.40, 3.10 — No 2 Eva E (G. Bolly) 3.00, 2.30 — No 6 Dixon Adios (P. Lachance) 2.60.

Ont aussi couru: Rare Byrd, Tavelle, Claybrook, Squire, McFathers.
Pari-Double: 2-4 \$26.10.
Temps: 2:12.1.

Dans cette course, le No 1, Greentree Rex, n'a pas terminé l'épreuve.

COURSE NO 3
Ambie — Bourse \$600.
No 2 Bill Dillon (J. Cyrenne) 4.80, 2.50, 2.40 — No 7 Linda Look (A. Fitzgerald) 2.40, 2.40 — No 3 Whisper Lobell (Y. Caletier) 2.50.

Ont aussi couru: Hi Taxi, White Exclusive, In Honor, Duane's Torch, Dominique Rotan.
Temps: 2:11.

COURSE NO 4
Ambie — Bourse \$550.
No 8 Sea Lee (R. Dufour) 39.20, 13.40, 7.60 — No 5 Prince Trevor (Y. Pelchat) 10.20, 6.40 — No 2 Honor Pence (F. Blouin) 4.30.

Ont aussi couru: Irish Grove, Mountain Actor, Debbies Leader, King W. Grattan, Scottys Lancer.
Quinella: 5-8 \$90.00.
Temps: 2:10.3.

COURSE NO 5
Ambie — Bourse \$676.00.
"Finale de la série Québécoise"
No 1 Clancy Lobell (Y. Pelchat) 3.40, 2.20, 2.10 — No 3 Perpétua (A. Jean) 3.00, 2.30 — No 5 Trustfoot (P. Grenier) 2.30.

Ont aussi couru: Uno Killean, Irish Hanover, Midnight Rainbow, Gaelic Lobell.
Temps: 3:1, 1:01.1, 1:32.2, 2:05.1.
Dans cette course, le No 2A, D'S Miracle, était retiré et n'a pas été remplacé.

COURSE NO 6
Ambie — Bourse \$900.
No 1 Pea Coat (Y. Pelchat) 18.00, 6.20, 3.20 — No 4 Drexel Flash (W. Lépine) 7.10, 3.70 — No 5 Alton Banker (R. Page) 2.40.

Ont aussi couru: A.C.'S Yosemite, Boumfrise, Gaby High Test, Mike Ra Phone, Garry Rotan.
Quinella: 1-4 \$37.40.
Temps: 2:05.1.

COURSE NO 7
Ambie — Bourse \$1,800.
No 1 Nelson (G. Robichaud) 6.80, 3.50, 2.50 — No 2 Alton Agent (G.-G. Lachance) 3.10, 2.30 — No 3 Burly Scot (A. Jean) 2.80.

Ont aussi couru: Patrick Vic, Meadow Lenco.
Temps: 2:04.1.

COURSE NO 8
Ambie — Bourse \$750.
No 4 Pamela Test (R. Page) 41.80, 19.40, 7.20 — No 8 Blazer Scotdale (G. Beauchemin) 21.10, 6.00 — No 2 Saratoga Lad (J. Lefebvre) 3.70.

Ont aussi couru: Guido, Thunderstreak, Dillard, Ex Go Per, Summer Knight.
Quinella: 4-8 \$224.70.
Temps: 2:08.3.

Dans cette course, égalité pour la quatrième position.

COURSE NO 9
Ambie — Bourse \$600.
No 3 Rebel Chief (F. Nadeau) 5.20, 2.90, 2.20 — No 6 Forward Lady (J. Cyrenne) 6.60, 2.80 — No 8 Lord Trust (C. Dupont) 2.90.

Ont aussi couru: P T Foster, Leo Mir, Art's Call, Julep Kyle, Copper Column.
Quinella: 3-6 \$21.70.
Temps: 2:09.1.

COURSE NO 10
Ambie — Bourse \$750.
No 8 Armbrø Julep (F. Nadeau) 6.30, 4.90, 2.40 — No 1 Mr. Vineddy (J. Cyrenne) 5.20, 2.80 — No 3 Puggy Wuggy (Y. Pelchat) 2.10.

Ont aussi couru: Two Mountains Stud, Cecile Mir, Virginia A, Conestoga Count.
Exact: 8-1 \$37.00.
Temps: 2:07.

Dans cette course, le No 4 Sales Pich était retiré et n'a pas été remplacé.

Lanceurs probables

LIGUE NATIONALE
San Diego, Freisteben 8-6, à Chicago, Kremmel, 0-1
2:30 hres p.m.
Philadelphie, Cariton 14-7 à Atlanta, P. Niekro 13-9
New York, Koonsman 11-8 à Cincinnati, T. Carroll 4-0
8:05 hres p.m.
Los Angeles, Sutton 10-8, à Pittsburgh, Ellis 8-8
8:05 hres p.m.
Houston, Dierker 7-8 à Montréal, Rogers 12-14
8:05 hres p.m.
San Francisco, d'Aquisto 9-10, à St-Louis, Gibson 6-10
8:30 hres p.m.

LIGUE AMERICAINE
Detroit, Lolich, 13-14 à Oakland, Hunter 17-9
1:00 hres p.m.
Chicago, Bahnsen 10-13 et Kusiak, 0-0 à 7:30 hres p.m.
New York, Dobson 10-14 et Tidrow 9-9 (2L) 4:30 hres p.m.
Minnesota, Hands 4-4 à Boston, Marichal 5-1
7:30 hres p.m.
Texas, Bibby 16-11 à Cleveland, Bosman 5-1
7:30 hres p.m.
Kansas City, Dai Canton 7-5 à Baltimore, Grimsley 13-10
7:30 hres p.m.
Milwaukee, Wright 8-17 à Californie, Ryan 15-12
11:00 hres p.m.

football

LIGUE CANADIENNE

MARDI
Montréal 14, Ottawa 27

MERCREDI
Hamilton 6, Toronto 17
Vancouver 18, Calgary 20

VENDREDI
Winnipeg à Saskatchewan

CLASSEMENTS

Section	EST	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	3	1	0	96	81	6	
Toronto	2	2	0	83	79	4	
Ottawa	2	2	0	77	78	4	
Hamilton	1	3	0	72	89	2	

Section	OUEST	G	P	N	PP	PC	Pts
Vancouver	3	1	0	96	68	6	
Edmonton	2	1	0	74	37	4	
Regina	2	1	0	55	62	4	
Calgary	1	3	0	64	85	2	
Winnipeg	1	2	0	37	75	2	

Loto-Perfecta

RESULTATS	6	9	7	3
VOTRE CHOIX				

★ SOIREE des ENFANTS ★ AUTODROME DE QUÉBEC VAL ST-MICHEL ROUTE DU CAMP VALCARTIER DIMANCHE SOIR 8h.15



JEAN-CLAUDE GRATTON

40 TOURS

DERNIER MODELE SPORTSMAN

20 TOURS

DERNIER MODELE LIMITEE

6 PRÉLIMINAIRES 10 TOURS

BALADES en STOCK CAR

Pour les jeunes enfants accompagnés

EN COLLABORATION AVEC



Le No 1

EN ATTRACTION SPECIALE



COURSE EN 8 20 VOITURES SE CROISANT A PLUS DE 60 M.P.H.

\$3.75 ADULTES, \$2.00 ETUDIANTS, \$1.00 ENFANTS SEULS
GRATUIT, ENFANTS MOINS DE 12 ANS ACCOMPAGNES

Dimanche après-midi 2.30 p.m.

★ BALLE-MOLLE
CONDUCTEURS LIMITES
VS
CONDUCTEURS SPORTSMAN
Lanceurs: Langis CARON et Rock VILLENEUVE, Arbitre: Gaston Grenier
ADMISSION POPULAIRE \$1.00 — ENFANTS GRATUIT

Les Eperviers se réveillent

Mercredi soir dernier, la direction des Eperviers de Sorel avait convié les journalistes de toutes les villes où la LJMQ est représentée, dans le but d'annoncer que Rodrigue Lemoyne agirait comme instructeur de l'équipe l'an prochain. Vous me direz qu'il n'y a rien d'extraordinaire à cela et vous aurez en partie raison. Ce qui donne un caractère tout autre à l'événement, c'est qu'il origine justement de Sorel. L'an dernier, cette organisation était la seule à ne pas offrir un programme aux journalistes lors de leurs parties locales. Ils étaient les seuls à accepter à peu près tout le monde dans la loge de presse et semblaient se foutre éperduement des scribes.

Cette année, on entend apporter un changement radical à cet état de chose et il semble que la conférence d'information fort bien réussie à bord du Survenant Trois, ne soit qu'un début. Le nouveau président Claude St-Germain, qui ne jure que par Rodrigue Lemoyne, fait du hockey à Sorel depuis des années parce qu'il en est aussi mordu que Rodrigue. Hier il déclarait: "quand on administre un budget de près de \$200,000.00 pour un club de hockey, il est normal de songer à l'aspect publicité et nous y verrons au cours de l'hiver".

Qu'on les imite

C'était rafraîchissant de voir les Eperviers sortir de leur torpeur et faire connaître leur politique à tout le Québec. Il faut toutefois se demander ce qu'attendent les

autres organisations pour imiter cette initiative. Samedi dernier les Saguenéens de Chicoutimi ont mis sous contrat le jeune Sylvain Locas qui devrait devenir leur plus grande attraction dès l'an prochain. Pourtant, il a fallu téléphoner à Jacques Locas pour obtenir la confirmation de cette signature. Les Sags auraient pu faire parvenir un communiqué à tous les journaux mais ils ont préféré donner une conférence de presse locale, avec le résultat qu'à l'extérieur de Chicoutimi, personne n'était au courant.

Claude
Cadorette



On ratait ainsi une belle occasion de faire parler de l'équipe et de toute la ligue. Les Festivals de Hull ont obtenu au dernier repêchage, des Midgets de grande valeur dont un certain Denis Pomerleau que Paul Dumont voyait immédiatement derrière Carey Haworth sur sa liste de sélection. C'est à peine si on a su qu'ils auraient un nouvel instructeur l'an prochain. Que dire des Draveurs de Trois-Rivières ou des Dynamos de Shawinigan de qui on n'a reçu

aucune nouvelle depuis mars dernier. A Québec, Paul Dumont et Jean Sawyer n'ont pas mis de temps à faire connaître les successeurs des Locas, Chouinard et autres. Rodrigue Lemoyne a compris et lui aussi a attiré toute une publicité pour son club, mais ailleurs, on dort pour mieux se plaindre ensuite.

C'est là un item que le futur secrétaire de la ligue devrait s'approprier à améliorer sensiblement. Si les clubs ne veulent le faire, qu'une régie centrale le fasse pour eux. De toutes façons, tous payeront la facture.

De tout et de rien...

C'est aujourd'hui à Sherbrooke que se déroulera le tournoi de golf annuel de la LJMQ. On verra si Marc Picard a les nerfs solides...

Ils semblent de plus en plus évident que Mario Tremblay jouera avec le Junior de Montréal l'an prochain, malgré le règlement de la ligue. J'aurai l'occasion d'y revenir...

Lors de sa conférence de presse de mercredi, Rodrigue Lemoyne y est allé d'un vibrant plaidoyer en faveur du hockey junior que le hockey professionnel est en train de tuer selon lui. Je suis d'accord avec Rodrigue mais je me demande pourquoi il a autant attendu avant de dénoncer une situation qu'il pouvait prévoir depuis deux ans. A ce moment là Paul Dumont risquait sa tête à dénoncer régulièrement cet état de chose. Où était Rodrigue?...

Stags-Tardif-Nordiques

La Ligue tentera de régler le litige

par Roger DORE

Le projet de transaction entre les Nordiques de Québec et les Stags de Michigan au sujet du joueur Marc Tardif n'a pas encore été finalisé par les gérants des formations impliquées.

Aux dernières nouvelles, Dale Hoganson serait l'un des joueurs cédés par les Nordiques pour obtenir les droits sur Marc Tardif. Au moins un autre joueur sinon deux, sont demandés par la direction des Stags pour finaliser l'entente.

Toujours selon notre source d'information, le nom de Pierre Guité aurait été retiré du projet de transaction, Maurice Filion se refusant de laisser partir ce joueur.

LA LIGUE

Comme le camp d'entraînement de l'équipe Canada-74 s'ouvrira le 1er septembre prochain et que Marc Tardif devra avoir signé son contrat avant de s'y présenter, semble-t-il que la direction de la ligue aurait décidé d'intervenir dans le conflit Nordiques-Stags.

Selon les informations réunies, c'est le président Dennis Murphy qui prendra le dossier en mains et ce dès lundi que tous les gérants généraux de la ligue seront en réunion à Indianapolis.

Murphy profitera de cette assemblée pour réunir Maurice Filion et Johnny Wilson de façon à permettre à Marc Tardif de signer son contrat avec une de ces deux équipes pour la prochaine saison pour ensuite se présenter au camp d'entraînement de l'équipe Canada-74.

FILION

Appelé à commenter cette nouvelle voulant que le président de la ligue ait décidé de mettre son nez dans le dossier, Maurice Filion s'est borné à préciser qu'une pareille intervention était possible mais il a refusé de confirmer ou infirmer la nouvelle.

De son côté, Marc Tardif a précisé: il n'est pas question que je me présente à l'entraînement si mon contrat n'est pas signé. La ligue devra agir vite sinon un joueur manquera à l'appel car je n'y serai définitivement pas.

"Depuis le début des négociations, je pense avoir

été assez patient et il est maintenant temps que se finalise toute cette affaire" a-t-il dit.

En spécifiant que la ligue devra agir vite, Tardif a indirectement confirmé la nouvelle voulant que la ligue mette son grain de sel dans l'affaire qui pourrait être

Natation

Wendy Quirk brise deux fois le même record

OTTAWA (P.C.) — Wendy Quirk de Pointe-Claire a terminé le championnat canadien de natation, jeudi, en brisant deux fois le même record.

La jeune fille de 15 ans a dépassé le record canadien du 100 mètres papillon chez les dames dans les préliminaires puis dans la finale de la soirée de cette dernière journée de la rencontre de quatre jours.

Son meilleur temps a été marqué en finale, 1:04.69, alors qu'elle avait déjà brisé son record de 1:05.06 établi aux Jeux du Commonwealth en Nouvelle-Zélande avec un temps de 1:04.91 en préliminaire.

Un total de 20 records ont été éclipsés durant la

compétition, à la grande surprise des juges. Trois autres records ont été établis durant les huit dernières finales.

Doug Marin, de Vancouver, a terminé le 1,500 mètres masculin style libre 13 secondes plus vite que le record canadien précédent avec 16:21.99 mais il est venu derrière le nageur brésilien Ojan Madruga qui a terminé en 16:17.47.

Les deux autres records ont été enregistrés dans le 400 mètres relais quatre nages féminin et masculin.

Chez les hommes le record a été abaissé de 4:01.40 à 3:57.73 par le Dolphin Swim Club de Vancouver et chez

classée dans les premiers jours de la semaine prochaine.

De plus, il est possible de prétendre que le conflit se soldera à la faveur des Nordiques, Tardif ayant déjà fait savoir ouvertement qu'il ne voulait plus défendre les couleurs des Stags mais celles des Nordiques de Québec.

les dames par Pointe-Claire de 4:31.94 à 4:28.62.

Dans les autres finales notons que Bruce Robertson a conservé son titre dans le 100 mètres papillon avec 56.91 et conservé la première place dans le classement individuel, Marian Stuart de Pointe-Claire a terminé première avec 2:43.65 dans le 200 mètres brasse, Graham Smith de Thunder Bay a remporté la même épreuve chez les hommes avec 2:29.28 et Mich Oliver d'Etobicoke a gagné le 800 mètres style libre chez les dames en 9:06.59.

100 mètres papillon, messieurs: 1. Bruce Robertson, Vancouver, 56.91; 2. Brian Phillips, Thunder Bay, 56.96; 3. Byron MacDonald, Etobicoke, 57.17.

200 mètres brasse, dames: 1. Marian Stuart, Pointe-Claire, 2:43.65; 2. Sylvie Deschamps, Ste-Foy, 2:44.11; 3. Christina Teixeira, Brésil, 2:48.88.

200 mètres brasse, messieurs: 1. Graham Smith, Thunder Bay, 2:29.28; 2. Peter Hrdlitschka, Vancouver, 2:29.66; 3. Dave Heinbuch, Kitchener-Waterloo, 2:30.17.

Résultats des huit finales disputées jeudi aux Championnats canadiens de natation.

100 mètres papillon, da-

Pour les Carnavals

Un remaniement qui fut opportun

Par Régent Lajoie

Rira bien qui rira le dernier... Et c'est le cas des Carnavals de Québec aujourd'hui qui ont savouré au cours des dernières heures leur écrasante victoire de 14 à 3 sur les Red Sox de Bristol, hier soir, au stade municipal.

Lorsque les Sox se sont amenés en ville, le premier soir, ils ont en quelque sorte ridiculiser les Carnavals en l'emportant 3 à 1 sans avoir recours à leurs meilleurs effectifs, alors que le gérant Stan Williams avait chamberdé sa défense.

Mercredi soir, le gérant Lance Nichols a "remanié" ses troupes et a trouvé la combinaison pour disposer du Bristol 4 à 0.

Hier soir, face à un Cur-

ran Percival qui n'avait accordé qu'un coup sûr au cours de ses deux derniers départs, les Carnavals se sont littéralement moqués des Red Sox alors qu'ils ont réussi 10 points en deux manches sur huit coups sûrs dont trois doubles, un triple et un circuit.

M. Percival, ce sera pour la prochaine fois. Au revoir et merci...

Non satisfaits de leur attaque, les hommes de Lance Nichols ont réussi neuf autres coups sûrs contre les deux autres artilleurs du Bristol pour porter leur total à 18 dans le match, ce qui constitue un nouveau record d'équipe.

Les Carnavals sont venus à un cheveu d'éclipser un au-

tre record, celui du nombre de points dans une partie (17), réussie cette saison contre Thetford Mines. En plus de leur 14 points, les Québécois ont abandonné 11 coureurs sur les sentiers.

CHILDERS EN VEDETTE

Le receveur Terry Childers, qui explique au fait qu'il joue plus régulièrement, très régulièrement même cette saison, sa belle tenue au bâton y est allé de trois coups sûrs en autant de présence officielles pour faire produire cinq points grâce à deux doubles et un simple, ceci dans les trois premières manches. Il a porté son total de points produits à 34. Il a maintenant 10 doubles.

Quant à Bombo Rivera, il a réussi quatre coups sûrs en six dont un circuit de deux points à la seconde strophe. Il s'agissait de son septième circuit de la campagne.

De son côté Tony Scott y est allé de quatre coups sûrs en six et a croisé le marbre trois fois. Larry Parrish a compté à quatre reprises et a réussi deux en trois dont un double, son 13e, pour faire produire son 68e point de la

saison. Felix Peguero en est un autre qui a bien fait avec deux en cinq dont un triple pour troisième de la saison, pour faire produire son 17e point de la campagne.

"La balle était bien cognée mais il faut dire que je n'ai pas arrêté ma course", d'expliquer Peguero au sujet de son triple.

Chez les Red Sox, Lanny Phillips a été le plus dévastateur avec deux coups sûrs en quatre et c'est lui qui a fait produire les trois points de son équipe.

McSWEEN SURPRIS

"J'avais déjà effectué 106 lancers en six manches. Ça n'allait pas comme j'aurais aimé. J'ai même été surpris en voyant que j'avais pris sept retraits au bâton", de dire McSween après le match.

Ses coéquipiers ont finalement compté des points alors qu'il était au monticule. En tout, 12 en trois manches.

"Je n'en demandais vraiment pas tant", de conclure McSween en badinant.

Par cette victoire, les Carnavals conservent leur majorité de 1 1/2 partie qu'ils détiennent sur Thetford Mines qu'ils affronteront ce soir.



Sommaire des Carnavals

BRISTOL 2

	AB	C	CS	PP
Ryan, 2b	3	2	0	0
H. Baker, cg	3	0	1	0
Phillips, 3b	4	0	2	3
J. Baker, 1b	3	0	0	0
Martinez, r	4	0	0	0
Whitt, cd	2	0	0	0
Niles, c	4	0	1	0
Aviles, ac	3	1	1	0
Crespo, ac	1	0	0	0
Percival, 1	0	0	0	0
Jackson, jr	3	0	0	0
Foran, jr	1	0	0	0
Total	31	3	5	3

QUEBEC 14

	AB	C	CS	PP
Cromartie, cc	5	1	0	0
Scott, cg	6	3	4	0
Rivera, cd	6	2	4	2
Parrish, 3b	3	4	2	1
Newell, 1b	4	2	2	2
Childers, r	2	1	3	5
Peguero, 2b	5	1	2	2
Creech, ac	5	0	1	1
McSween, 1	2	0	0	0
Treland, fu	1	0	0	0

Piodinec, jr

1	0	0	0
---	---	---	---

Total

41	14	18	13
----	----	----	----

Bristol 000 120 000—3 5 0

Québec	462	010	10x—14 18 0
--------	-----	-----	-------------

Double: Newell, Childers (2), Parrish, Baber; Triple: Peguero, C.

Rivera (7e), BV: Scott, Whitt, BS: Phillips, DJ: Bristol 1, LSB: Bristol 9, Québec 11.

Les lancers:

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Percival, p, 7-9	1 1/2	9	10	10	4	0
Jackson	4 1/2	5	3	3	2	2
Foran	2	4	1	1	2	2
McSween, 9, 6-4	6	4	3	3	5	7
Piodinec	3	1	0	0	2	1

ML: Jackson, BP: Martinez, Childers, Arbitres: Stover, au marbre: Cressman, sur les buts.

Assistance: 2,175. - Temps: 2:54 hres.

A bâtons rompus...

par REGENT LAJOIE

Le gaucher Mike Baldwin est le lanceur probable pour ce soir alors que les Carnavals entreprendront une importante série de quatre parties en trois jours contre les Pirates de Thetford Mines. Ce match sera disputé à Thetford Mines.

— oOo —

Baldwin, dont le dossier est de 3-2, en sera à son 7e départ cette saison et il a complété jusqu'ici trois parties et il a un blanchissage à son crédit. Il est le seul lanceur avec Denis McSween à posséder une moyenne de points mérités inférieure à 2.00 par partie et ce avant le match d'hier soir.

— oOo —

Les Carnavals avaient de la visite de classe hier soir alors que le numéro 12 des Expos de Montréal, Larry Lintz, qui détient toujours le record de la ligue pour les buts volés avec 96, en '71, était de passage au stade municipal. Lintz a été présenté à la foule et on a profité de la circonstance pour lui remettre un magnifique trophée. Lintz était accompagné de son épouse.

— oOo —

La foule nombreuse qui a assisté au match a réservé une ovation debout à Lintz qui en était à sa première visite à Québec depuis qu'il a quitté la Vieille Capitale pour se joindre à la grande famille des Expos.

— oOo —

C'était la soirée de CFLS radio, hier soir et Pierre Picard, directeur général, de même que Nomand Laberge, prenaient place dans la loge des invités spéciaux.

— oOo —

Le joueur de troisième but Larry Parrish y est allé de son 100e coup sûr cette saison avec son 13e double de la saison à la troisième manche. On sait que Parrish a manqué vingt parties au début de la saison et qu'il ne partait hier soir à sa 100e partie avec les Carnavals.

— oOo —

Warren Cromartie, qui n'a pu augmenter sa moyenne dans ce "festival" des Carnavals au bâton hier soir, a maintenant atteint et dépassé les 400 apparitions au bâton. Il a atteint le cap des 400 à la sixième manche. Le record appartient à Pepe Mangual et Pepe Frias avec 463, obtenu en 1971.

— oOo —

Après le match d'hier soir, il restera seulement 10 parties locales des Carnavals au stade municipal cette saison, en 9 programmes.

— oOo —

Tony Scott était le frappeur Texaco-Firestone hier soir et il a fait gagner \$40 à quatre participants à cette promotion.

— oOo —

Les Carnavals ont compté leurs six points à la seconde manche contre Percival qui avait pourtant retiré les deux premiers frappeurs à lui faire face.

— oOo —

Tout comme avec les Dodgers de Waterbury, les Carnavals jouent pour 500 contre Bristol cette saison, ayant remporté 10 victoires et subi autant de revers. On sait qu'ils sont 7-13 contre les Yankees de West Haven.

baseball

HIER

LIGUE NATIONALE

Houston 3, Chicago 5

LIGUE AMERICAINE

Chicago 1, Baltimore 2

Minnesota 2, Cleveland 4

LIGUE EASTERN

Bristol 3, Québec 14

West Haven 5, Trois-Rivières 3

Thetford 9, Waterbury 1

LIGUE METROPOLITAINE JR

Demi-finale 3 de 5

x-Lévis 8, Québec 6

x-St-Foy 8, Beauport 2

x-Ménard 1 à 0

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Houston à Montréal (s)

San Diego à Chicago

Philadelphie à Atlanta (s)

New York à Cincinnati (s)

Los Angeles à Pittsburgh (s)

San Francisco à St-Louis (s)

LIGUE AMERICAINE

Detroit à Oakland (s)

Reading à Waterbury

Chicago à New York (2)

Minnesota à Boston (s)

Texas à Cleveland (s)

Kansas City à Baltimore (s)

Milwaukee à Baltimore (s)

LIGUE EASTERN

Québec à Thetford

Reading à Waterbury

Pittsfield à West Haven

Bristol à Trois-Rivières

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Division EST

St-Louis 62 57 521

Philadelphie 60 58 508 1 1/2

Pittsburgh 59 59 500 2 1/2

Montréal 55 60 478 5

New York 51 63 447 8 1/2

Chicago 48 67 417 12

Division OUEST

Los Angeles 75 43 636

Cincinnati 71 48 597 4 1/2

Atlanta 63 54 538 11 1/2

Houston 59 58 504 15 1/2

New York 54 65 454 21 1/2

San Diego 47 72 395 28 1/2

LIGUE AMERICAINE

Division EST

G. P. Moy. Diff.

Boston 64 53 547

Cleveland 59 55 518 3 1/2

Baltimore 59 58 504 5

New York 57 59 491 6 1/2

Milwaukee 56 62 475 8 1/2

Détroit 55 63 466 9 1/2

Division OUEST

G. P. Moy. Diff.

Oakland 69 50 580

Kansas City 62 54 534 5 1/2

Chicago 59 58 504 9

Texas 60 60 500 9 1/2

Minnesota 58 61 487 11

Californie 47 72 395 22

LIGUE EASTERN

Division Nationale

G. P. Moy. Diff.

Québec 65 56 537

Thetford 63 57 525 1 1/2

Reading 61 57 517 2 1/2

T-Rivières 56 64 467 8 1/2

Division Américaine

G. P. Moy. Diff.

Bristol 66 54 500

Pittsfield 62 59 512 4 1/2

Waterbury 53 66 445 12 1/2

West Haven 53 66 445 12 1/2

Inter-Cités

Ligue

Ligue Inter-Cités — Page 31 —

JEUDI

MOSQUITO

Demi-finale 2 de 3

St-Foy 6, Limoilou 3

St-Foy gagne 2 à 1

PEE-WEE

Demi-finale 2 de 3

Charlebourg 10, Limoilou 1

Charlebourg gagne 2 à 0

BANTAM

Demi-finale 2 de 3

St-Foy 10, Lévis 7

St-Foy gagne 2 à 0

VENREDI

MOSQUITO

Demi-finale 2 de 3

Québec-Centre à Charlebourg

Série égale 1 à 1

Water-polo

EDMONTON — Le Québec a monopolisé hier (15 août) les honneurs du water-polo aux premiers Jeux olympiques juniors à Edmonton, en Alberta, en triomphant de l'Ontario par le compte de 9 à 5.

L'équipe tricolore est la seule équipe vaincue dans cette discipline et son palmarès fort élogieux affiche 73 buts marqués en 6 parties contre 16 buts encaissés seulement.

à pro... pause sportive



OIL-SEALS ET OUTILS



Distributeur :



DROLET RESSORTS inc.

1275 des Artisans (Centre Industriel St-Malo)

683-1711

DIMANCHE le 18 août au **Colisée de Québec**



11 heures
**CELEBRATION
EUCARISTIQUE**

avec

Jean Vanier

19 heures 30
**SPECTACLE INTERNATIONAL
FRATERNISPHÈRE**

ENTRÉE LIBRE

avec

John Littleton



LES DANSEURS MASQUÉS 'ZAOULI' DE LA COTE D'IVOIRE
LA TROUPE DE FOLKLORE "KINO-KISOS" DU QUEBEC
Les danseurs "Intore" du Rwanda • Une troupe folklorique du Vietnam
L'animateur: JEAN-GUY MORIN

JEUNESSE DU MONDE

15^e ANNIVERSAIRE